

RAPPORT FINAL

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ
POUR LA CRÉATION D'UN PÔLE
TOULOUSAIN DE RÉEMPLOI
ET DE MUTUALISATION CULTURELLE**

-

Étude portée par Paul Dedieu et Louisane ROY (VAï)

Juin 2025

Table des matières

PRÉAMBULE.....	4
Contexte et objectifs de la mission.....	4
Méthodologie de l'étude.....	5
INTRODUCTION.....	8
Culture et économie circulaire : quels enjeux ?	8
Vers le zéro déchet	11
Retours sur le Diagnostic de territoire.....	12
Gisements réemployables sur le bassin toulousain	12
Cartographie du Collectif	13
Mutualisation et Réemploi : un besoin identifié	14
UN PROJET COLLECTIF	15
Résultats des travaux de groupe	15
PROJECTIONS.....	20
1. Une coopération dématérialisée adossée à une plateforme logistique	20
Synthèse du scénario	20
Offre de services.....	21
Les besoins d'une coopération dématérialisée	23
Modèle économique du projet.....	24
Notre analyse sur le scénario 1.....	26
2. La ressourcerie culturelle mutualisatrice.....	29
Synthèse du scénario	29
Offre de services.....	32
Les besoins d'une ressourcerie culturelle mutualisatrice	40
Modèle économique du projet.....	51
Notre analyse sur le scénario 2.....	53
3. Le tiers-lieu de l'économie circulaire culturel	56
Synthèse du scénario	56
Offre de services.....	57
Besoins d'un tiers-lieu d'économie circulaire culturel.....	61
Modèle économique du projet.....	63
Notre analyse sur le scénario 3.....	64
CONSIDERATIONS STRATEGIQUES.	67
Feuille de route envisageable	67
Partenariats envisageables.....	68
Stockage de décors des scènes publiques.....	68

Collectes de matériels et matériaux.....	68
Modèles économiques	68
Facteurs modulables externes.....	68
Facteurs modulables internes	69
Leviers	70
Stratégie durabilité : impact carbone et externalités positives	72
LA STRUCTURE JURIDIQUE	76
Association	76
Coopérative	77
Groupement d'Intérêt Économique	77
Commerciale	78
Insertion.....	79
Tableau de synthèse des structures juridiques envisageables	80
Code APE et convention collective.....	81
Assujettissement TVA et fiscalisation	81
SYNTHÈSE ET INDICATEURS	82
CONCLUSIONS	86
ANNEXES	88
Compte-rendu visite découverte.....	88
GLOSSAIRE & NOTIONS	103
ANNEXES RESSOURCES.....	111

PRÉAMBULE

Contexte et objectifs de la mission

Cette étude de faisabilité s'inscrit dans le cadre d'un financement de l'ADEME et de la Région Occitanie portant pour objet "*Étude de faisabilité pour la création d'un pôle toulousain de réemploi et de mutualisation culturelle*"¹. Elle est le deuxième livrable attendu, avec le Diagnostic territorial.

En 2022, l'association Artstock bénéficie du soutien de l'ADEME afin d'accompagner l'émergence d'une économie circulaire culturelle en région Occitanie, et plus spécifiquement autour de la capitale régionale, Toulouse. **De ce travail émerge un collectif de quinze structures** travaillant principalement dans le secteur culturel, parmi lesquelles se trouvent des scénographes, des artistes, des lieux culturels et des professionnels du réemploi.²

De leurs échanges naît l'ambition commune de créer le "**Pôle de Mutualisation de matériels techniques et de Réemploi de matériaux Culturels du Bassin Toulousain (dit le PMCBT)**", afin de mettre en commun les gisements, les moyens humains, financiers et fonciers, pour répondre aux demandes du secteur culturel à échelle locale et régionale, tout en soutenant et accompagnant la politique de la métropole toulousaine en termes de création de filière centrée sur le réemploi de déchets culturels³. Les temps de travail menés par le Collectif en 2024 a conduit à imaginer un pôle prenant la forme d'un lieu identifié et fédérateur, accueillant bureaux et ateliers pour permettre la revalorisation de matériels et matériaux mis au rebut par le secteur culturel, ainsi que des espaces de formations pour accompagner les acteurs culturels aux pratiques d'éco-conception, à l'économie circulaire et à la transition écologique. Ce Pôle s'adresserait d'abord à un public directement lié au secteur culturel (intermittents du spectacle, personnes en formations ou fraîchement diplômées, structures culturelles et collectivités, artistes, compagnies locales, etc), mais aussi au grand public avec des moments de sensibilisation aux éco-pratiques, avec des moments pédagogiques et des soirées culturelles. Dans ce dernier cas, le lieu devra répondre aux critères des Établissements Recevant du Public (dit ERP).

Pour mener à bien cette idée initiale et en tester sa plausible réalisation, le Collectif a souhaité être accompagné pour réaliser une étude de faisabilité pour la création de ce pôle, et a désigné 4 structures qui ont assuré le suivi de l'étude et la mobilisation de l'ensemble du Collectif : 2^{ème} Clap (*ressourcerie culturelle – cinéma* et officiellement structure porteuse de l'étude et en charge de la gestion financière), Artstock (*ressourcerie culturelle – arts vivants*), Remise en scène (*ressourcerie culturelle – arts vivants*) et le RAVIV - Réseau des Arts Vivants (*réseau solidaire de professionnel-le-s du spectacle*

¹ A noter que dans le cadre de l'étude réalisée, nous proposons de renommer le projet "étude de faisabilité, d'un pôle toulousain pour la coopération et l'économie circulaire culturelle"

² La présentation de l'ensemble des structures est à retrouver plus bas.

³ Selon la définition reconnue de déchet : "toute substance ou objet dont le détenteur se défait". Un déchet culturel est ici entendu comme tous biens, équipements, matières premières et matériaux ayant eu une utilisation précédente dans le secteur culturel, artisanal et créatif, et étant initialement voué à la destruction par l'enfouissement, l'incinération ou le recyclage. Ex : bois, métal, verre, textile, métal, etc...

vivant)⁴. Pour cela, il a été fait appel au RESSAC⁵ (le réseau national des ressourceries culturelles et artistiques).

Ce rapport fait suite au diagnostic territorial réalisé en mai 2025. Pour mémoire, le diagnostic a permis :

- d'identifier les gisements mis au rebut par les acteurs culturels ;
- de réaliser une cartographie des acteurs du territoire et de relever les besoins autour de la collecte, du réemploi et de la mutualisation dans le secteur culturel ;
- d'estimer le tonnage des collectes de matériels et matériaux mis au rebut par les structures culturelles ayant un potentiel de réemploi.

L'objectif de la présente étude menée par le RESSAC est de mettre à l'épreuve du territoire des scénarii de développement d'un Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel du bassin toulousain (PMCBT).

Méthodologie de l'étude

La méthodologie complète du Diagnostic territorial est à retrouver sur le livrable concerné. Pour rappel, elle comprend notamment :

- l'analyse des compte-rendu des réunions réalisées entre janvier 2024 et novembre 2024 par le Collectif ;
- l'analyse des réponses au questionnaire⁶ réalisé en interne par le Collectif afin d'en recenser ses membres et leurs besoins ;
- une série d'entretiens réalisés en visio-conférence entre janvier et avril 2025 avec certaines structures identifiés durant le Diagnostic territorial ;

Afin de réaliser l'étude complète, **nous avons également animé les temps suivants :**

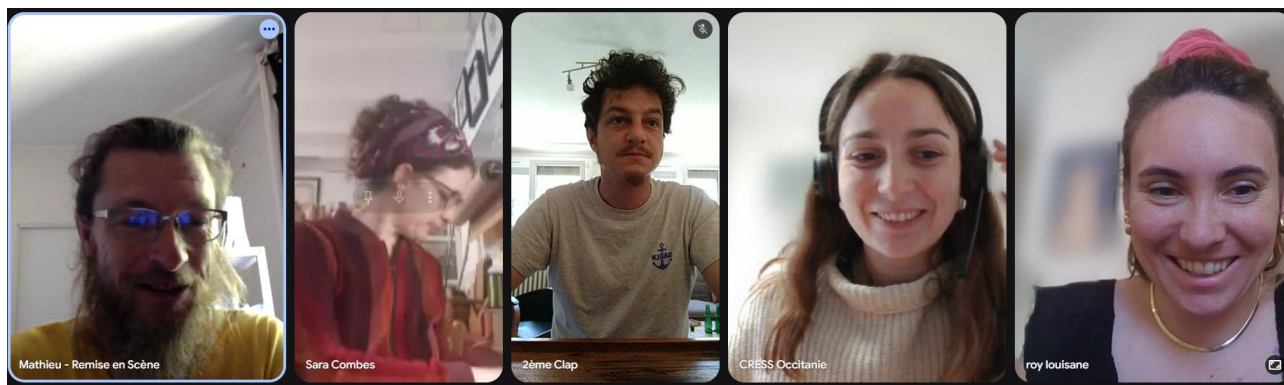
- **Une série d'échanges téléphoniques et en visioconférence** pour encadrer et coordonner le projet avec le collectif, mais aussi avec des partenaires ;
- **une visite découverte en présentiel à la Réserve des arts Méditerranée** basée à Marseille le 12 février 2025 animée par Louisane ROY autour de l'animation du collectif et les enjeux de préfiguration de la programmation du projet ;
- **Une seconde rencontre en présentiel au Timbre à Toulouse**, le vendredi 4 avril, animée par Louisane Roy, avec une visite découverte d'Arstock et des ateliers de programmation et de positionnement du projet ;

⁴ Nous tenons à particulièrement remercier ce collectif pour son engagement et son suivi tout au long de l'étude.

⁵ Vers le site internet du RESSAC : <https://www.ressac.org/>

⁶ Le questionnaire est disponible en annexe du Diagnostic territorial.

- **Une troisième rencontre en présentiel au Timbre à Toulouse**, le 11 juin animée par Louisane Roy et Timothée Clerc, pour présenter les premiers pas dans la mutualisation et les différents scénarios privilégiés afin de positionner le collectif, notamment en terme de gouvernance ;
- **Une dernière rencontre à venir en présentiel à Toulouse en Septembre 2025** pour échanger avec les institutionnels, équipes techniques et élus afin de collectivement s'engager dans la poursuite du projet.



Screenshot pris lors d'une visio réalisée avec la CRESS Occitanie, le Copil restreint et le RESSAC afin de déterminer les options possibles pour faire suite à la présente étude et soutenir l'écriture des feuilles de route présentées ci-dessous

Suite au diagnostic territorial, nous sommes en capacité de mettre à disposition notre savoir-faire et nos retours d'expériences pour réaliser l'étude de faisabilité et modéliser le fonctionnement d'un Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel, selon différents scénarii.

Plusieurs aspects seront abordés lors de cette modélisation :

- **les aspects techniques** : l'analyse des gisements évalués ainsi que celle des flux humains, matériaux et moyens matériels permet de donner des orientations sur les caractéristiques techniques d'un futur lieu d'implantation afin d'optimiser les flux de matières et les conditions de réalisation de chaque étape du processus de revalorisation. En lien avec les offres de services envisagés (mutualisation et/ou réemploi), le schéma de fonctionnement décrira le tri et le stockage de la matière sur site, les solutions de collecte, les actions éventuelles de calibrage ou de préparation des matériels et matériaux en vue d'une revalorisation et d'une distribution de ces derniers.
- **les aspects humains** : il s'agira de définir les besoins humains au regard du dimensionnement de l'activité et d'en évaluer les effectifs, ainsi qu'une feuille de route pour faire de la mutualisation et/ou du réemploi une réalité sur le territoire.
- **les aspects juridiques** : il sera dressé un tableau comparatif des statuts potentiels, comparant ainsi les avantages et les inconvénients.

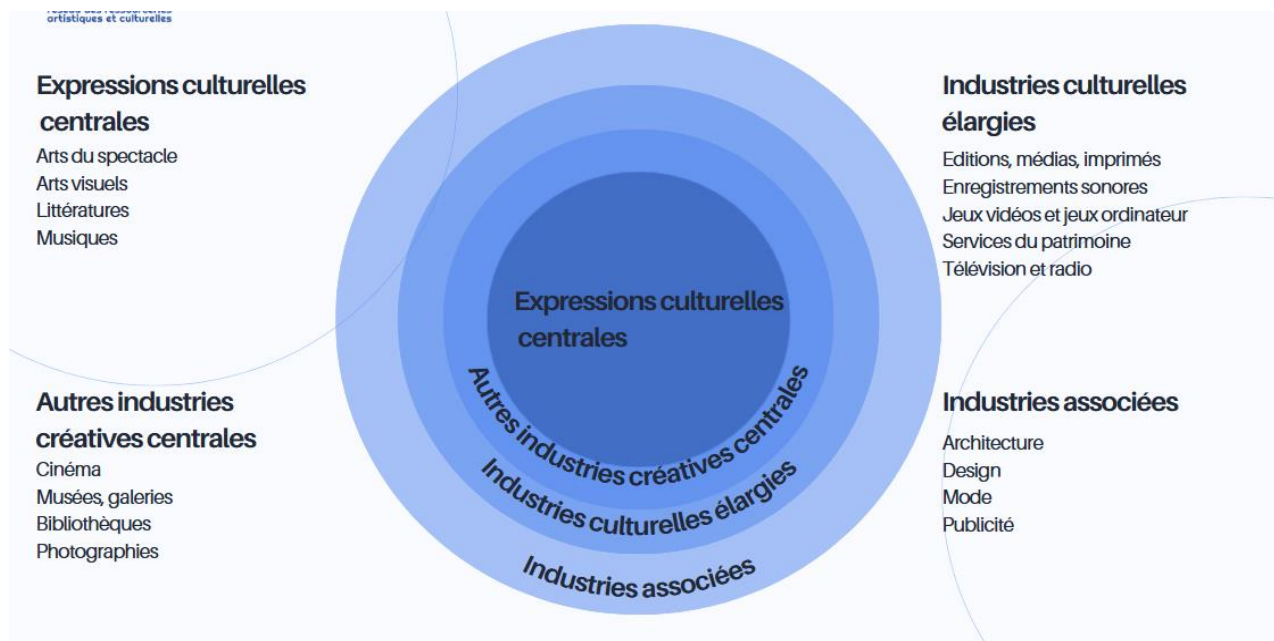
- les **aspects financiers** : l'analyse financière se basera sur la capacité à chiffrer les valeurs ajoutées des différentes activités liées au Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel. Les investissements et les recettes seront estimés sur la base des expériences des différentes ressourceries culturelles déjà existantes au sein du RESSAC : coûts prévisionnels d'investissements des équipements de phasage des travaux mis en place, coûts prévisionnels de fonctionnement de ces équipements et montée en charge progressive, recettes prévisionnelles de vente, location et construction au fur et à mesure du déploiement du Pôle. Le cadrage des investissements et dépenses nécessaires au bon fonctionnement de chaque scénario permettra d'apporter pertinence et réalité à leur mise en œuvre (en lien avec les aspects techniques). Une analyse de viabilité sur 3 ans sera abordée via un compte de résultat prévisionnel. Le lien avec des co-financeurs potentiels (ADEME, Région, Eco-organisme...) pourra être intégré à l'équilibre financier du projet.
- les **aspects territoriaux** : il s'agit là d'identifier les leviers générés par l'intégration d'un nouvel outil du type Pôle de réemploi et de mutualisation / ressourcerie culturelle sur le territoire : créer du lien social, rayonner sur les communes environnantes, créer des activités économiques et de l'emploi, offre de bien de consommation de deuxième main, développer des actions de communication / sensibilisation à l'environnement et plus spécifiquement à l'économie circulaire.

La proposition de plusieurs scénarii permettra une analyse comparative des avantages et inconvénients pour livrer une synthèse sur la faisabilité ou non d'un Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel adapté au territoire

INTRODUCTION

Culture et économie circulaire : quels enjeux ?

Il semble pertinent d'entamer cette étude par la définition de ce que nous entendons par "secteur culturel". Selon l'UNESCO, « la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Sans entrer dans l'éternel débat d'où commence et se termine la culture, **elle est généralement vue par les ressourceries culturelles selon la Nomenclature d'activités françaises (NAF)** un peu plus restreinte, utilisée également par l'INSEE et le ministère de la Culture, comme : « se construisant autour de huit domaines : arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel et multimédia, édition écrite (livre et presse), patrimoine, enseignement artistique amateur, architecture et publicité (pour partie). À noter que ces huit domaines sont recoupés en six fonctions économiques que propose le cadre européen : création, production et édition, diffusion et commercialisation, conservation, formation, administration et management culturel. »⁷ **Les missions des ressourceries culturelles sont de soutenir l'ensemble de la filière englobant l'ensemble des industries, des métiers et des temporalités de création culturelle, production et diffusion.**



Le réemploi dans le secteur culturel se matérialise sous différentes formes : la réutilisation de décors, de costumes, ou la transformation de matières premières dites secondaires. Cela permet de réduire les déchets et de préserver des ressources.

⁷ *Décarboner la culture*, éditions UGA et PUG, collection Politiques Culturelles par David Irle, Anaïs Roesch et Samuel Valensi, 2021

L'économie circulaire va plus loin en intégrant une approche systémique ayant pour ambition de créer un écosystème vertueux cyclique où les éléments sont pensés pour être démontés, réparés et réutilisés. Dans le champ de la scénographie, cela signifie par exemple que les cimaises sont pensées pour être modulaires et démontables, allant même sur certains projets expérimentaux (ou reprenant d'anciennes pratiques de constructions) jusqu'à la standardisation.

Côté réglementation, il semble important de rappeler que depuis février 2020, l'article L. 3212-3 du code général de la propriété des personnes publiques⁸ est amendé comme suit : *« Les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics peuvent également céder gratuitement les biens de scénographie dont ils n'ont plus l'usage, aux mêmes conditions que celles fixées pour l'Etat au 7° de l'article L. 3212-2 du présent code. »* L'évolution de cette réglementation représente un levier pour les ressourceries culturelles et un exutoire à encourager auprès des collectivités et acteurs publics pour valoriser en local les ressources et investissements réalisés.

En bref, **les enjeux liant culture et économie circulaire sont multiples et reflètent une prise de conscience croissante de l'importance de la durabilité dans tous les secteurs.** Ils reposent notamment sur :

- **la durabilité des matériaux** : où le choix de la matière, de sa provenance à sa qualité, devient primordial pour permettre le réemploi de ces ressources ;
- **la réduction des déchets** : événements, festivals ou encore expositions, nos pratiques culturelles génèrent une quantité importante de rebuts. Il semble important aux regards des enjeux climat de réduire la quantité de matériaux utilisés, en réutiliser le plus possible en interne ou en les remettant en circulation auprès d'autres et en ultime échappatoire, recycler. À noter que les matériaux sont souvent difficilement recyclables. En effet, ils sont faits de matières composites, souvent collées... De plus, le recyclage reste une pratique rarement réalisée localement et nécessite souvent de l'énergie.

D'après l'ADEME, pour traiter 10,000 tonnes de déchets :

- Le réemploi solidaire crée 850 emplois à temps plein ;
 - Le réemploi marchand crée 79 emplois à temps plein ;
 - Le recyclage ≈ 11 emplois à temps plein ;
 - L'incinération : 3 emplois à temps plein ;
 - L'enfouissement : 1 emploi à temps plein.
- **L'économie de la fonctionnalité** : passer de la possession de biens à la mutualisation, au partage, à l'usage, au prêt... Les médiathèques et les bibliothèques sont des modèles d'économie circulaire où les ressources sont partagées.

⁸ [Article L3212-3 - Code général de la propriété des personnes publiques - Légifrance](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041598988/#:~:text=Les%20collectivit%C3%A9s%20territoriales%2C%20leurs%20groupements,%C2%B0%20de%20l'article%20L.) :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041598988/#:~:text=Les%20collectivit%C3%A9s%20territoriales%2C%20leurs%20groupements,%C2%B0%20de%20l'article%20L.

- **L'innovation et la créativité** : l'économie circulaire et le réemploi peuvent stimuler les pratiques artistiques et culturelles. En mettant en avant l'écoconception et les pratiques durables, par exemple par le biais d'expositions ou de programmes éducatifs, cela permet d'inspirer les publics à adopter des pratiques similaires.
- **Le financement et les modèles économiques** : trouver des modèles viables qui soutiennent les pratiques durables est un défi. La circularité doit donc s'opérer entre les subventionneurs et les activités possibles génératrices de valeurs d'une structure de l'économie circulaire.

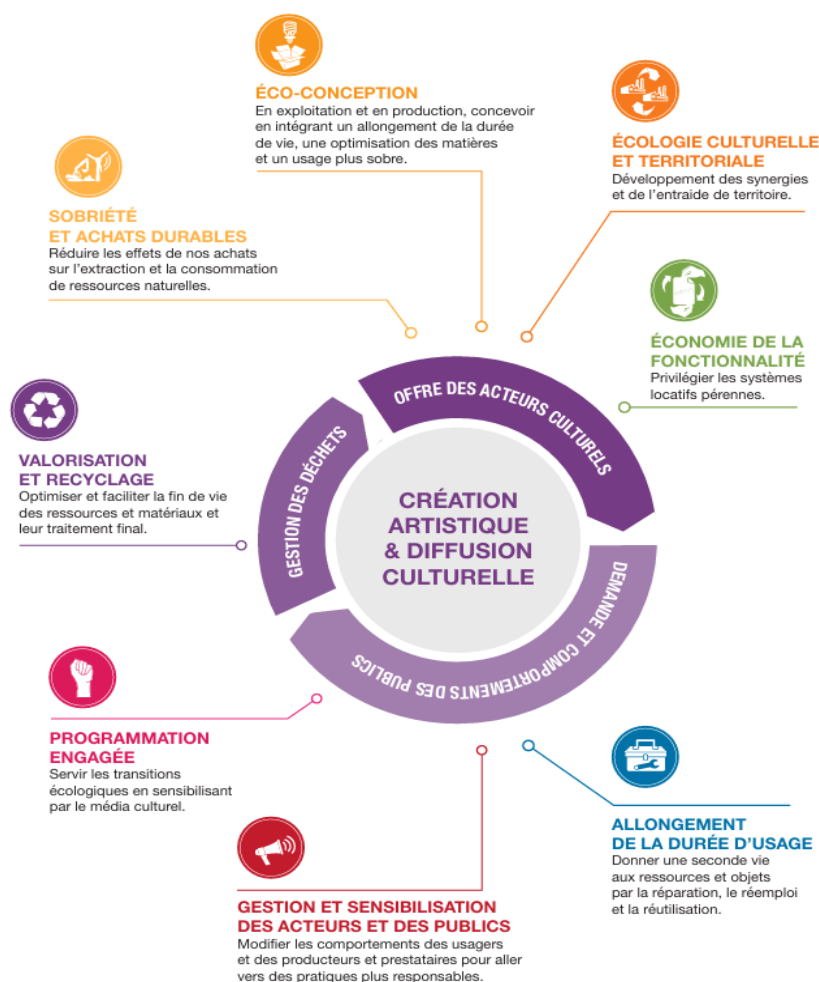


Schéma adapté de la publication de la Ville de Paris « Développer l'économie circulaire dans les lieux et établissements culturels parisiens », Orée – 2020

Vers le zéro déchet

La notion de « **déchet** » désigne « *toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire* »⁹, et sa « **prévention** », « *toutes mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet, lorsque ces mesures concourent à la réduction d'au moins un des items suivants* :

- *la quantité de déchets générés, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de durée d'usage des substances, matières ou produits ; [...]* »

Ainsi, **le réemploi est une action de prévention qui nous permet de repenser les usages et d'éviter la création de déchets** : la matière et le matériel mis au rebut, après valorisation réalisée par des professionnels, sont redistribués dans différents pans de l'économie, inscrivant l'ensemble des structures impliquées dans une démarche d'économie circulaire.

Prévention, réemploi, réutilisation : la hiérarchie des déchets définie par la directive cadre de l'Union Européenne sur les déchets¹⁰ leur donne la priorité afin, notamment, de rendre plus efficace la gestion des ressources, dont les usages ont des répercussions, en amont et en aval, sur l'environnement et la biodiversité. C'est dans cette démarche que s'inscrit, ces dernières années, le Paquet Économie Circulaire voté par le Parlement Européen en 2018, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECE) ou encore l'appel à projet « *Alternatives Vertes* » lancé par le ministère de la culture, qui ont pour axe, notamment, de favoriser la réduction des déchets via le réemploi et la mutualisation.

C'est donc dans un contexte général favorable que s'inscrit le Pôle de Mutualisation et de Réemploi du bassin toulousain, situé dans la région Occitanie qui, elle-même, s'est dotée d'une feuille de route de la planification écologique ambitieuse, reposant sur 6 thèmes et de nombreux objectifs à l'horizon 2030, dont « la systématisation du réemploi des ressources et la circularité », « en favorisant la sobriété matière » et « en promouvant les offres économes en ressources (éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité et de la coopération), ou bien encore accélérer le réemploi et la réparation en contribuant à l'allongement de la durée d'usage des produits ».¹¹ **Le Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire (PRAEC) décline un ensemble d'actions concrètes contribuant à la sobriété matière, à la réduction des déchets et au développement de l'Économie Circulaire.**

Ces politiques publiques trouvent écho dans une partie de la population, ainsi que dans de nombreux secteurs professionnels tel que le secteur culturel. En témoigne le nombre croissant de théâtres, d'opéras, de musées ou de festivals engagés dans une dynamique en faveur d'une transition économique, sociale et environnementale. Toutefois, la mise en œuvre systématique du réemploi nécessite encore sensibilisations, accompagnements et formations : s'il est moins difficile aujourd'hui de diriger vers le réemploi des gisements initialement destinés à la benne grâce, notamment, aux

⁹ Cette citation et celle qui suit proviennent toutes deux de l'article L.541-1-1 du Code de l'environnement.

¹⁰ Directive 2008/98/CE

¹¹ Source : https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_cop.pdf

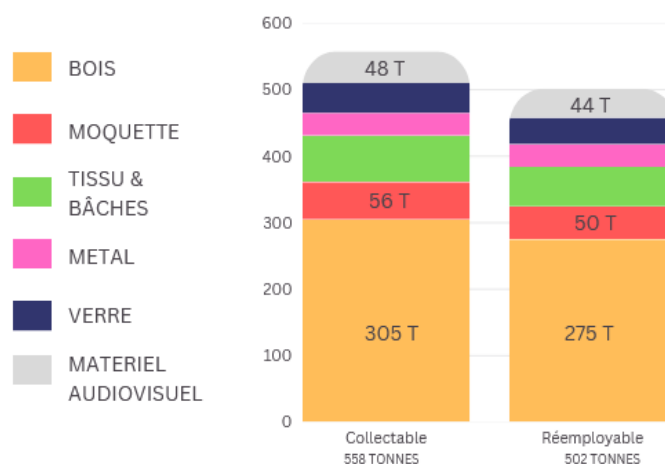
ressourceries généralistes ou spécialisées présentes sur plusieurs territoires, les achats, quant à eux, ne sont pas toujours sourcés, et souvent tournés vers le marché du neuf.

Ainsi, **si les projets de réemploi et de mutualisation répondent à une attente du secteur et des politiques publiques, il n'en reste pas moins qu'ils ont besoin**, pour réaliser pleinement leurs missions de réemploi et tendre vers le zéro déchet, **de construire leurs modèles avec l'ensemble des acteurs et actrices des territoires sur lesquels ils s'enracinent.**

Retours sur le Diagnostic de territoire

Gisements réemployables sur le bassin toulousain

Notre travail lors du diagnostic de territoire nous a permis d'estimer le gisement collectable par an à **près de 558 tonnes de matériaux et matériels dont 305 tonnes de bois** (feuilles décors, châssis, tasseaux, mobilier) ou encore près de 50 tonnes de moquettes.

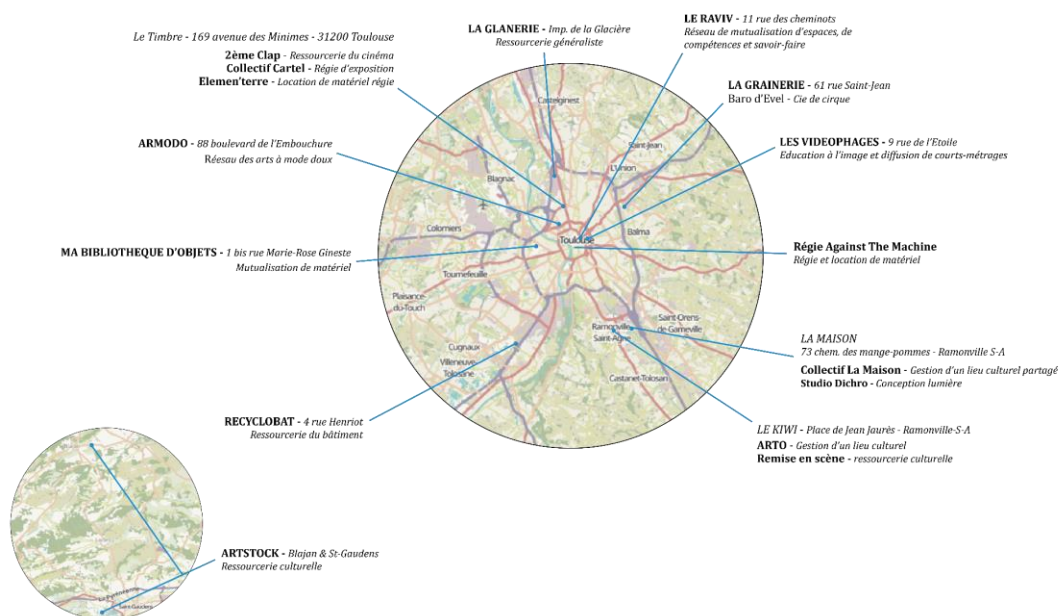


Ce qui est collectable n'est pas forcément réemployable tel quel, et nécessite un travail de revalorisation, allant du simple nettoyage à la réparation, en passant par la séparation de matériaux collés entre eux. Ainsi, en moyenne, environ 10% des collectes sont mises au rebut par les ressourceries culturelles, ce qui laisse supposer qu'**une ressourcerie culturelle toulousaine pourrait redistribuer près de 502 tonnes de matériels et matériaux par an sur le territoire, dont 275 tonnes de bois.**

De plus, l'activité d'**une ressourcerie culturelle** ne se limite pas à un simple outil de transfert de flux : **c'est un outil de sensibilisation et d'appui aux changements de pratiques**, ayant pour objectif premier la diminution de la matière gaspillée sur un territoire. Il est donc à considérer que, sur le long terme, certaines typologies de matériaux non écoresponsables viendront à être moins utilisées afin de privilégier des typologies facilement réemployables, voire des éléments scénographiques mutualisables.

Cartographie du Collectif

Le Collectif mobilisé pour la création d'un Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel du bassin toulousain est constitué de quinze structures :



Membres initiaux du Collectif toulousain porteur de projet du Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel

À noter que cette cartographie fait état de l'ensemble des parties prenantes partenaires du projet au moment du dépôt de la demande de financement de la présente étude. **Suite aux ateliers et à l'éclaircissement du projet, désormais nommé "La Navette", voici les structures toujours partenaires et impliquées dans le Collectif :**



L'ensemble de ce consortium d'acteurs culturels et de l'économie circulaire du territoire sont dénommés dans la présente étude "LE COLLECTIF" portant le projet de "LA NAVETTE".

Mutualisation et Réemploi : un besoin identifié

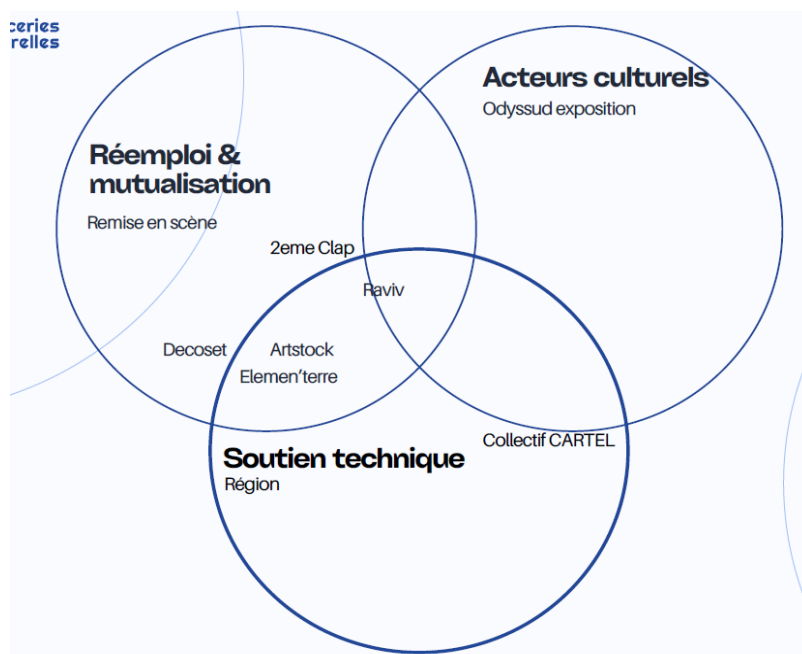
Le diagnostic de territoire a montré l'absence de réponse aux besoins d'une structure de réemploi de matériaux et de mutualisation de matériel pour les structures culturelles à Toulouse et alentours (à moins d'une heure en véhicule motorisé). Les projets de réemploi (la Glanerie, la Cartoucherie, le futur Hall 9...), à destination du grand public, n'ont pas les capacités techniques et logistiques pour répondre aux besoins spécifiques des structures culturelles (pratiques spécifiques du secteur, conditionnement des œuvres et des scénographies, grands volumes, technicité des réparations et de la revalorisation...).

Pour autant, **le besoin de mutualisation et de réemploi est prégnant**, souvent porté par l'urgence d'un changement de pratiques afin de répondre aux enjeux écologiques, ainsi qu'une considération économique pour les structures les moins dotées financièrement.

UN PROJET COLLECTIF

Résultats des travaux de groupe

Avant de développer les différents scénarii, **il est important de travailler le positionnement du Collectif, porteur du projet de Pôle**. Le positionnement a été relevé suite aux différents travaux menés lors des rencontres à La Réserve des arts (Marseille - Bouches-du-Rhône), à Artstock (Blajan - Occitanie) et au Timbre (Toulouse - Occitanie).



Exercice d'auto-positionnement de chaque structure au sein du Collectif

Les différents ateliers présentés dans la méthodologie avaient pour ambition de faire émerger un projet commun dans les valeurs et dans la programmation. **Lors du premier atelier réalisé à La Réserve des arts en Février 2025, nous avons travaillé à identifier les motivations qui animent le collectif autour de ce projet ambitieux.**

Il en est ressorti les éléments suivants :

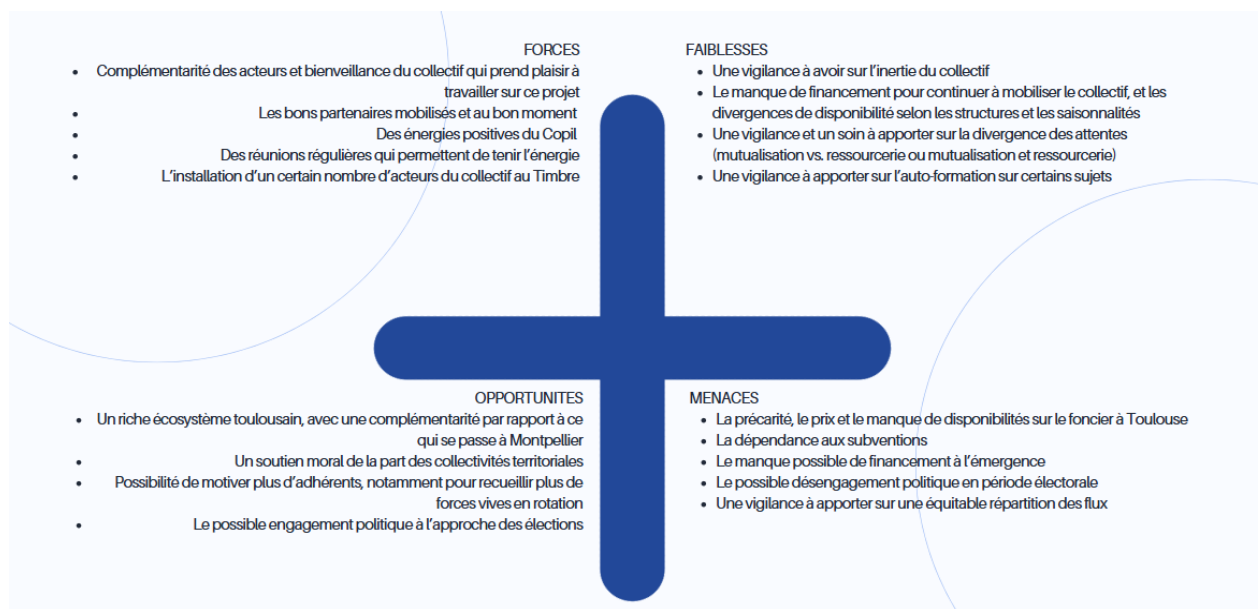
- Structurer la filière cinéma par le réemploi, et plus largement les Industries Culturelles et Créatives ;
- Soutenir la logique de “bon sens” dans la production de projets culturels autour des enjeux écologiques ;
- Créer des coopérations et des passerelles entre les acteurs culturels pour donner vie à un plaidoyer local ;
- Trouver des solutions aux nombreux besoins identifiés (stockage des équipements, manque de financement pour investir dans des équipements, enjeux

de réduction de l'empreinte environnementale des projets artistiques et culturels, ...);

- Donner une dimension concrète aux échanges informels actuels pour donner vie et lieu aux envies du collectif ;
- Faire ensemble et travailler en réelle coopération ;
- Diminuer les déchets et donc l'impact carbone dans la production et la diffusion ;
- Soutenir la résilience et la résistance culturelle en proposant d'autres modèles viables, aussi bien socialement, que politiquement ;
- dans la joie !

À partir de ces motivations communes, nous avons pu constituer le FFOM (ou SWOT en anglais), pour identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du projet. **Un FFOM est un outil réalisé en intelligence collective qui, en analysant les éléments présentés, permet de faire émerger une vision claire du positionnement.** Il s'agit de s'appuyer sur les forces internes et sur les opportunités externes, tout en ayant une grande vigilance sur les faiblesses internes qui doivent devenir des leviers de travail et d'amélioration. Nous recommandons une attention particulière sur les menaces, où il est souvent difficile d'avoir du contrôle, mais qui demandent une veille.

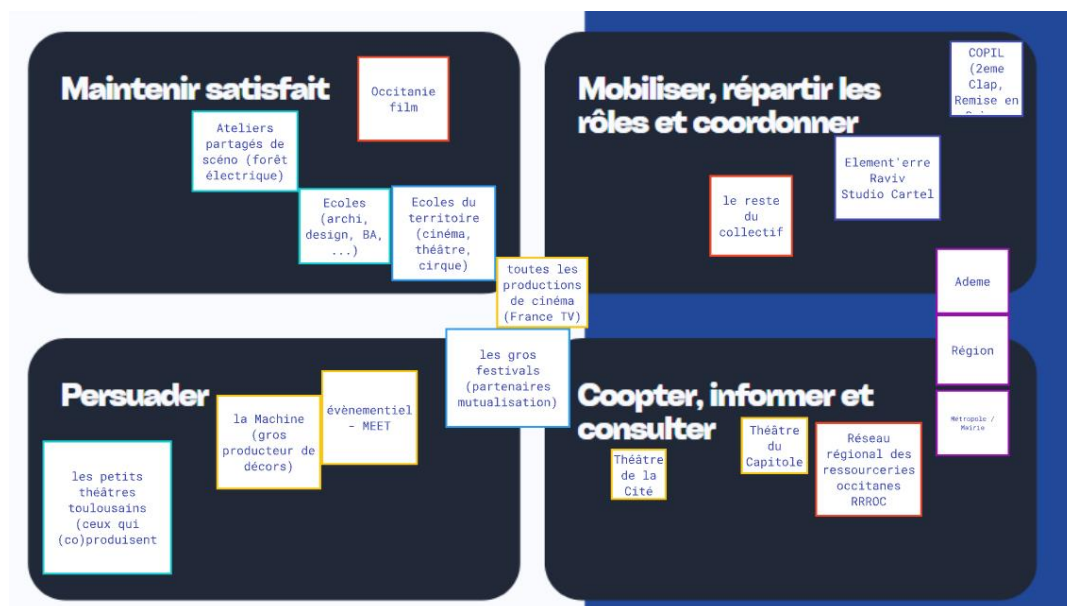
La matrice ci-dessous a été réalisée par le collectif en atelier¹² :



Matrice FFOM (Forces, faiblesses, opportunités et menaces) réalisé à Marseille lors de l'atelier de la visite découverte

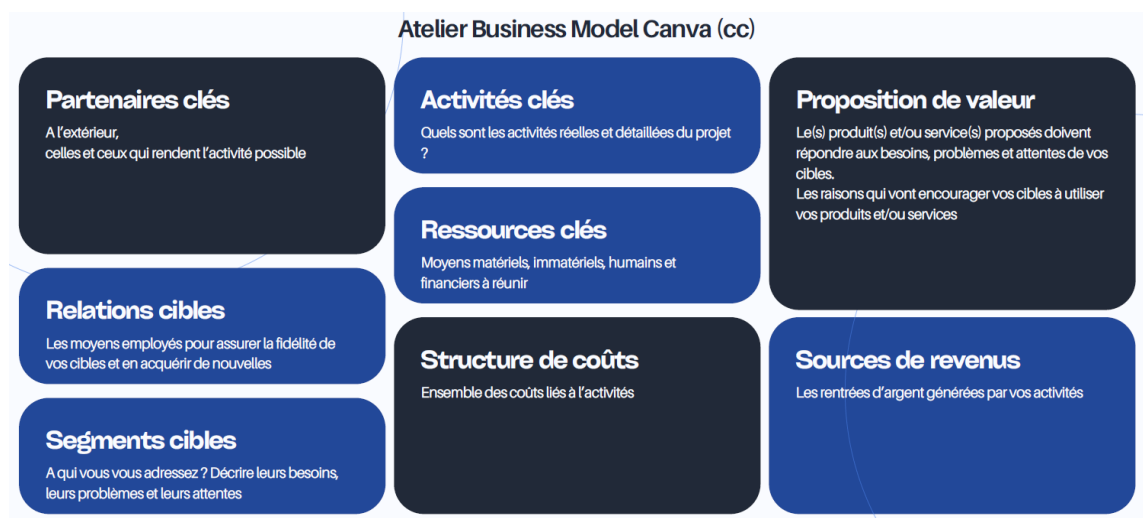
¹² À noter qu'une matrice sera proposée pour chaque scénario, réalisée par le RESSAC au regard des éléments collectés dans le diagnostic territorial et tout au long de l'étude.

Afin d'identifier les parties prenantes du projet, nous avons réalisé un exercice de recensement et de positionnement de celles-ci. Ce mapping des parties prenantes est un outil stratégique pour comprendre qui sont les acteurs clés, quels sont leurs rôles et comment ils doivent être gérés pour assurer le succès du projet. Nous recommandons pour cet outil, comme pour les autres, de les compléter au fil du temps et des évolutions du projet.



Mapping des parties prenantes réalisé à Marseille lors de l'atelier de la visite découverte

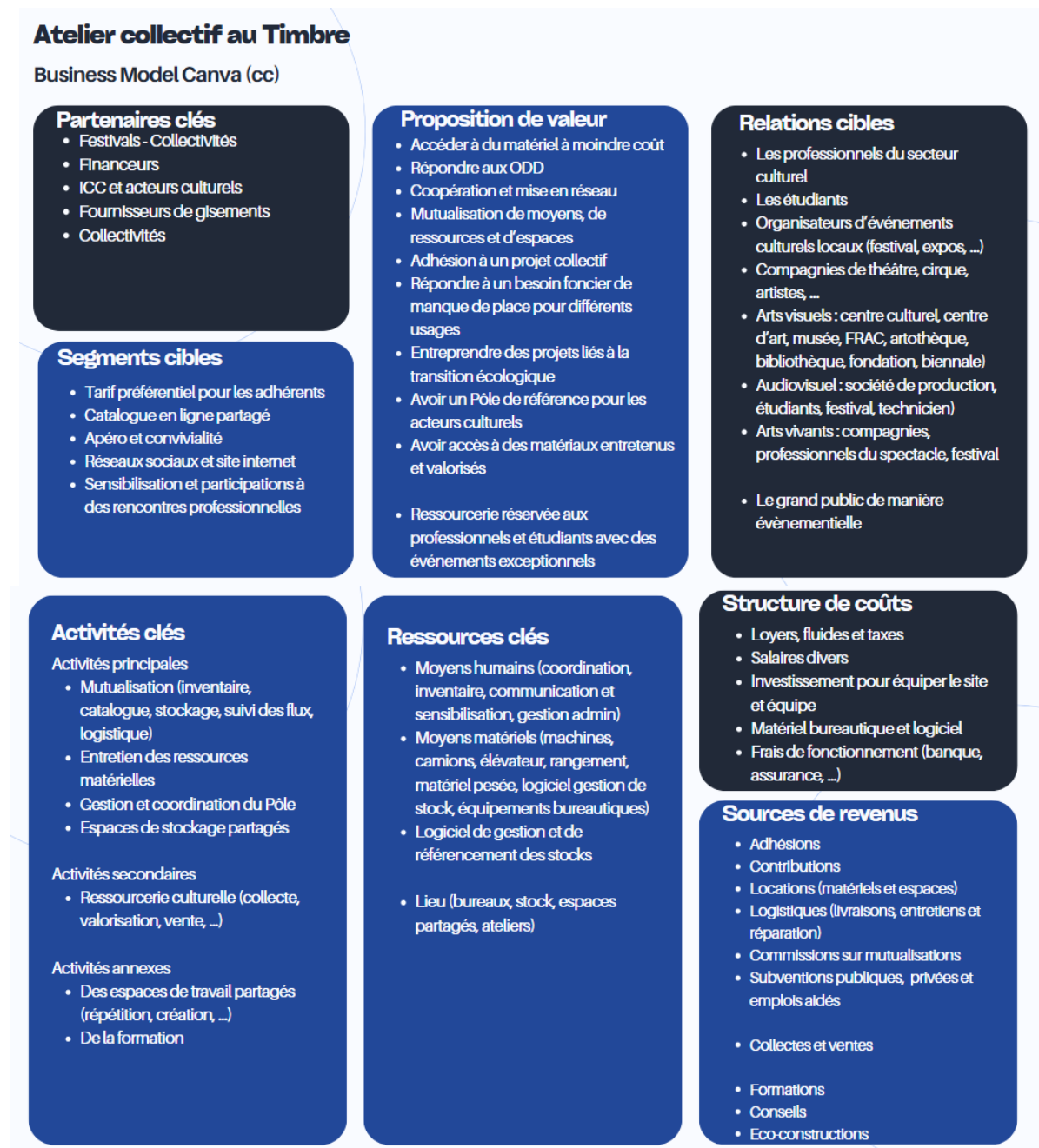
Différents scénarii et hypothèses sont abordés dans l'étude. Pour chacun d'eux un Business Model Canva (ou "matrice d'affaires" ou "canevas de modèle d'affaires") sera proposé. Cet outil vient en complément d'un Business Plan afin de faciliter la lecture graphique du modèle économique et de son fonctionnement : en une page, il met en avant les priorités et axes de progression.



Template de Business Model Canva

L'outil a également été utilisé lors de l'atelier intermédiaire réalisé à Toulouse le 04 avril 2025. L'ensemble des participants ont été répartis en 3 groupes de 4, trois Business Model Canva ont été débattus.

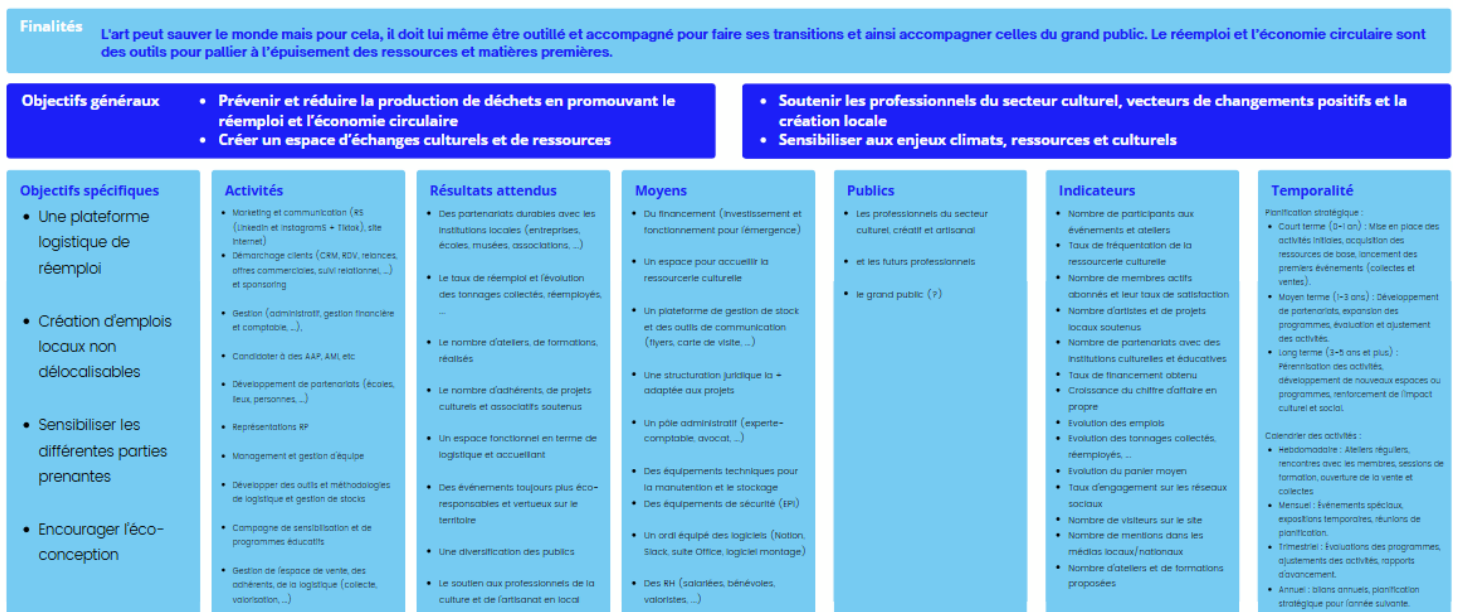
Il en ressort une synthèse avec les résultats suivants :



Le cadre logique est une méthode de planification de projets ciblée répondant aux points suivants :

- la synthèse de toutes les informations-clés d'un projet sous la forme d'un tableau ;
- une matrice commune et adaptable pour tous les projets en émergence ;

- la présentation simple du cadre d'intervention ;
- allant de la philosophie du projet, jusqu'aux détails de mise en œuvre opérationnelle ;
- permet de fabriquer d'autres outils utiles à la programmation, au suivi et à l'évaluation de projet (rétroplanning, partage des tâches, bilan d'activités pour les financeurs et partenaires, ...).



Cadre logique du projet général¹³

De l'ensemble de ces ateliers collectifs a donc émergé un projet commun dénommé : **La Navette**¹⁴.

« L'économie circulaire, la valorisation de déchets ou de stocks dormant et la mutualisation de matériel ne se pensent pas sans coopération, sans tisser des liens et mailler un territoire. Les acteurs d'un réseau, seuls, ne représentent qu'eux même, mais ils représentent déjà la trame d'un tout, qui n'attendent que d'être reliés pour former quelque chose de plus grand. Sur le terrain, ce travail de mise en lien nécessite énormément d'aller-retours : entre nos collectifs et leurs représentants, entre nos structures... et in fine, nous l'espérons : des aller-retours entre nos différents lieux de collecte, festivals ou de représentations et un lieu référent d'une filière de l'économie circulaire culturelle du bassin toulousain.

Dans un métier à tisser, c'est une pièce bien particulière, qui porte la trame et qui vient entrelacer les fils de chaîne, et cette pièce fait des aller-retours incessants tout le long du processus.

Cette pièce, c'est La Navette¹⁵ »

¹³ Document à retrouver en annexe

¹⁴ L'ensemble des noms soumis aux votes est disponible en annexe.

¹⁵ Manifeste pour la création de La Navette, une proposition du RAVIV

PROJECTIONS

Trois scénarii nous semblent envisageables pour répondre soit en partie, soit complètement, aux besoins du territoire :

1. Une coopération dématérialisée adossée à une plateforme logistique
2. Une ressourcerie culturelle portée par une tête de réseau (privée ou publique)
3. Un tiers-lieu de l'économie circulaire culturel

Chaque scénario sera développé en présentant une synthèse de celui-ci, son offre de service, ses besoins, son modèle économique. Nous compléterons par une analyse du scénario au regard de notre expertise.

1. Une coopération dématérialisée¹⁶ adossée à une plateforme logistique

Synthèse du scénario

Les structures du Collectif ayant déjà chacune leur activité propre tout en étant complémentaires, **une coopération dématérialisée est envisageable** pour concrétiser la création d'un Pôle de Mutualisation et de Réemploi Culturel.

Dans ce scénario, la coopération repose sur :

- **des outils dématérialisés** de communication et d'organisation logistiques ;
- **des temps dédiés à la structuration et à l'animation du Pôle**, ainsi qu'à la réalisation d'un inventaire des ressources disponibles sur le territoire (inventaire des matériels et matériaux mutualisables, mise en place de partenariats avec de nouvelles structures...);
- **un espace dépôt / retrait** géré collectivement afin de concrétiser les échanges de flux (réemploi, mutualisation).

Inspiration 1 : Cagibig (association loi 1901) - Lyon

L'association Cagibig est spécialisée dans la mutualisation de ressources matérielles et d'espaces. Créée dans un contexte de prise de conscience écologique et de nécessité économique, elle vise à optimiser l'utilisation des ressources disponibles sur un territoire, facilitant ainsi une gestion plus durable et équitable.

¹⁶ le terme "coopération décentralisée" étant spécifique à la coopération internationale, nous utilisons ici le terme "dématérialisée" afin d'insister sur les différents outils numériques à développer et ne pas créer de confusion. Toutefois, ce scénario prend la forme d'une coopération "décentralisée", au sens où toutes les structures peuvent être porteuses du projet et où l'absence d'un lieu fédérateur ne vient pas "centraliser" l'activité : un maillage territorial fort est inhérent à ce choix de développement, et nécessite un travail de coordination.

Notre fonctionnement

Le système de points développé par Cagibig est un élément clé du modèle économique. Il permet de mesurer et de rétribuer les contributeurs afin de favoriser l'équité et la réciprocité dans l'usage des ressources. Ce système garantit que chaque contributeur a accès aux ressources mutualisées en fonction de son apport au réseau, promouvant ainsi une coopération fructueuse entre les membres.

- 1** Un besoin ? Je consulte le catalogue et fais une demande de devis
- 2** Cagibig vérifie la disponibilité du matériel et fait une proposition de devis*
- 3** Je valide (ou non) le devis, et j'apporte des modifications si besoin
- 4** Je vais chercher le matériel chez le(s) hébergeur(s)** ou je demande un transport
- 5** Après mon événement, je ramène le matériel chez le(s) hébergeur(s)
- 6** Je reçois une facture liée à mon emprunt, ainsi qu'une prestation en cas de dommages

* Une partie en points qui seront redistribués aux différents propriétaires de matériel, et une partie en € qui couvrent les frais de fonctionnement de Cagibig. Ces derniers représentent 30% des points échangés.

** Plus d'informations dans l'onglet "Mutualiser mes ressources"

*Fonctionnement de la mutualisation chez Cagibig
Source : www.cagibig.com*

Inspiration 2 : La CUMAC (association loi 1901) - Rodez

Cette association a pour but de structurer la mutualisation et mise à disposition de matériels pour démocratiser l'organisation d'événements artistiques et culturels, au service de la transition écologique. L'objectif est d'impliquer le maximum de structures associatives du territoire dans la coopération en adhérant à la CUMAC et en participant à des temps d'échanges annuels.

Offre de services

Dans ce scénario, les activités essentielles aux ressourceries culturelles peuvent prendre forme, tout en étant particulièrement limitée par l'absence de foncier :

- **les activités de réemploi** (collecte, revalorisation, vente/location) **sont remplacées par une activité de médiation** (entre une structure pourvoyeuse d'un gisement et une structure intéressée par ce dernier), à l'image des plateformes numériques de vente / don d'objets.
- **les activités de mutualisation peuvent se développer**, notamment par la réalisation d'inventaires des ressources disponibles et la mise en place d'un catalogue, en responsabilisant chaque structure quant au stockage et à l'entretien du matériel mutualisé.
- **la sensibilisation aux enjeux écologiques** (réduction des déchets, allongement de la durée d'usage, diminution de la pression sur les ressources et protection de la biodiversité) **se formalisera à une échelle supérieure**, cette sensibilisation étant intimement associée à la mise en place d'actions concrètes que sont la mutualisation et le réemploi.

Partenaires clés

- L'ensemble des membres du consortium à date
- + le renforcer progressivement une fois la gouvernance mise en place avec un maximum d'acteurs culturels du territoire défini
- Les institutions financières pour le financement et investissements : la Région, la Métropole, le Département, la Ville
- Une foncière et/ou acteur de l'immobilier/BTP
- Partenaires financiers privés (type Fondations)
- Un développeur web / fournisseurs de technologies pour la gestion des stocks et la communication

Segments cibles

- L'ensemble des acteurs culturels (ICC, spectacle vivant, artisanat, compagnies, écoles, ...) du territoire (professionnels et amateurs?) pour répondre aux besoins suivants :
- des accès à un parc matériel complet, de qualité répondant aux différents besoins en fonction de leurs typologies ;
- des accès à un espace de stockage ;
- mettre en circulation des stocks et équipements dormants.

Activités clés

- Un outil de communication pour échanger sur les besoins en interne
- La gestion, coordination et bonne entente du collectif
- La mobilisation des personnes ressources internes aux structures
- Un outil et une méthodologie commune d'inventaire des stocks
- Une vitrine en ligne pour réserver selon ses besoins
- Un espace logistique pour centraliser certains équipements et besoins, pour venir en complément des petits stocks déjà existants ou non
- Une gestion fine, pointue, en temps réelle des stocks
- L'entretien des stocks
- La gestion des dépôts et retraits
- RH, compta, admin, recherches de financements, com, ...

Proposition de valeur

- Enjeu majeur sur le foncier du territoire concerné
- Besoin de soutenir et renforcer des modèles de coopérations déjà existants
- Enjeu de professionnaliser et de cadrer les prêts inter-structures
- Des stocks dormants 95% du temps à faire circuler
- Des ressources financières en grande diminution
- Des enjeux écologiques croissants et une prise de conscience des acteurs culturels
- Optimisation des propositions logistiques pour une meilleure efficacité dans la mutualisation et la circularité des ressources sur le territoire
- Optimisation et/ou réduction des coûts sur la gestion des stocks
- Amélioration de la coordination et de la communication entre les différents acteurs
- Accès à des ressources et des compétences diverses
- Accès à des solutions personnalisées d'approvisionnement pour répondre aux spécificités de tous les acteurs du projet

Relations cibles

- Mettre en place des outils de communication communs :
facilement employables opérationnellement ;
proposant une arborescence décidée collectivement ;
avec si nécessaire une formation.
- Réaliser un audit par membre du matériel déjà disponible qui pourrait être mis au stock commun
- Contractualiser la mutualisation
- Mettre un place un suivi d'indicateurs, notamment des rotations
- Générer une vitrine en ligne reliée à un inventaire
- Cartographier les stocks pour les géolocaliser au plus proche de leurs utilisateurs potentiels
- Relation basée sur la confiance et la collaboration pour assurer une communication efficace
- Assistante technique pour suivi et assurer la maintenance
- Formation des utilisateurs

Ressources clés

- 1 RH / structure (en temps partiel mais dédiée à la mutualisation et la coopération dans ses missions)
- Au moins une personne à la coordination et la gestion du stock collectif
- Un stock collectif et ses outils de manutention et d'inventaire
- Un outil numérique de communication, d'inventaire et de vitrine

Structure de coûts

- Un coût financier conséquent lié aux investissements numériques, notamment pour les outils d'inventaire et de catalogue
- 1 personne ressource par structure pour s'impliquer dans les échanges collectifs et la gestion du stock
- Au moins une personne à la coordination
- Contribution aux achats collectifs
- L'entretien et réparation des équipements
- L'entretien et la gestion du stock
- RH, compta, admin, com, ...

Sources de revenus

- Adhésions
- Contributions
- Locations
- Commissions
- Subventions publiques et privées

Les besoins d'une coopération dématérialisée

Lieu et espace

Si la **coopération dématérialisée** repose essentiellement sur des outils numériques et une forte compétence logistique, elle **a besoin d'un espace afin de coordonner les flux d'échanges matériels et matériaux**. Cet espace pourrait aller jusqu'à 400 m² afin de permettre la réception de plusieurs éléments en même temps, notamment lors des journées à forte demande (événements estivaux, week-ends réputés festifs en juin/septembre).

Cet espace doit être couvert et fermé, avec un espace de chargement / déchargement identifié. Il doit posséder une bonne hauteur sous-plafond (5 mètres minimum) afin, notamment, d'accueillir des matériaux grands format (feuilles-décors...).



Exemple de local d'activité (entrepôt et bureaux) à louer à Toulouse¹⁷

Cet espace serait essentiellement **un espace de stockage temporaire** (flux tendu), **accompagné d'un petit atelier outillé** afin de procéder à des réparations et revalorisations primaires, **d'un petit stock de petit matériel mutualisé** (son, lumière, électricité) et d'une éventuelle salle polyvalente afin d'accueillir des réunions et des ateliers de travail.

L'espace serait géré collectivement par une structure tierce cogérée (association, coopérative, GIE¹⁸), **ou par une structure du Collectif** qui en prendrait la coordination.

Lors des ateliers collectifs se sont dégagés des pistes d'implantation pour ce scénario, notamment au Timbre (géré par l'agence Intercalaire), à la Maison (Collectif la Maison - Ramonville) ou encore à l'Usine.

¹⁷ Source : www.seloger.com

¹⁸ Groupement d'Intérêt Économique. Le détail des modèles de gouvernances est disponible plus bas.

Ressources humaines

La gestion de l'espace repose sur un ou des salariés issus des différentes structures du Collectif, désignées par le Collectif et rétribuées à la hauteur du travail réalisé. Toutefois, **un poste de coordination à temps partiel est nécessaire, dès le lancement**, pour le bon développement du Pôle. Ce poste peut être porté par une structure du Collectif.

Ainsi, les Ressources Humaines nécessaires au démarrage sont :

- **Coordination et animation du Pôle : 0,50 à 0,76 ETP**

Afin de développer le Pôle, **la feuille de route définit les missions qui seront assignées à des structures du Collectif, rétribuées pour mener à bien ces missions.** Ainsi, chaque structure peut s'impliquer en dédiant un temps donné ou en étant affectée à une ou des missions définies.

Dans ce scénario, la feuille de route serait financée majoritairement par des subventions publiques (fonds européens, région, municipalités...) et portée par une association tierce ou un GIE. L'activité de mutualisation et d'intermédiaire pour faciliter le réemploi financerait une partie de l'activité, par une adhésion annuelle ou bien des prestations de service (location).

Matériels et équipements

Les matériels et équipements nécessaires au démarrage sont, principalement, des outils informatiques et numériques pour la communication et la gestion collective (ordinateur, téléphone, logiciels de gestion de stock...) ainsi que du matériel de facilitation logistique (transpalette, racks de rangements...) et de réparation (petit outillage).

Modèle économique du projet

Les recettes reposent essentiellement sur l'adhésion des parties prenantes, c'est-à-dire les structures associatives locales et les collectivités désireuses de mutualiser du matériel ou d'utiliser du matériel mutualisé, ainsi que sur des subventions publiques, à minima au lancement du projet afin de financer un poste de coordination et de la prestation de service (location de petits matériels, location de salle de réunion). Les adhésions pourraient être graduées selon l'implication ou la taille de la structure adhérente : une première adhésion pourrait être à 250€ / l'année, une autre à 500€ / l'année, et une troisième à 800€ / l'année.

Les dépenses, quant à elles, reposent essentiellement sur le coût du loyer et les ressources humaines, qu'elles soient internalisées (un poste de coordination dès l'année 1 et pour trois ans – 0,71 ETP – ainsi qu'un poste de logistique et réparation en année 2 – 0,71 ETP), ou externalisées (application de la feuille de route par les structures membres du Collectif, en tant que prestataires extérieurs).

CHARGES		2026	2027	2028
60	Achats	5 300 €	6 100 €	6 300 €
	Matières premières, petits équipements stockés	2 000 €	1 200 €	1 200 €
	Impressions stickers, Bds, etc.	3 300 €	4 900 €	5 100 €
	Achats non stockés	1 200 €	1 800 €	2 000 €
61	Autres charges externes/ services extérieurs	35 745 €	36 745 €	37 845 €
	Location immobilière, assurance, entretien	35 745 €	36 745 €	37 845 €
	Prestataires : feuille de route	8 000 €	12 000 €	15 000 €
62	Autres charges externes/autres services extérieurs	6 444 €	7 044 €	8 144 €
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 000 €	3 000 €	3 000 €
	Communication	500 €	1 200 €	1 200 €
	Location de véhicule	1 800 €	3 400 €	4 500 €
	Frais de déplacement	500 €	500 €	500 €
	Services bancaires et assimilés	144 €	144 €	144 €
	Missions, réceptions, animations	500 €	500 €	500 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	1 300 €	2 500 €	2 500 €
	Impôts, taxes, directs et indirects	1 300 €	2 500 €	2 500 €
	Coûts de personnel	23 207 €	45 708 €	51 701 €
	Salaires personnel administratif	14 910 €	16 188 €	17 892 €
	Salaires personnel logistique / animation	0 €	14 058 €	15 336 €
	Mutuelle	480 €	960 €	960 €
	Cotisations salariales et patronales	6 113 €	12 401 €	15 412 €
	Transports	294 €	587 €	587 €
	Médecine du travail	104 €	208 €	208 €
	Services civiques, stagiaires...	1 306 €	1 306 €	1 306 €
65	Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0 €
	Dons	0 €	0 €	0 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
	Intérêts, escomptes...	0 €	0 €	0 €
68	Amortissements	3 500 €	3 500 €	3 000 €
	Amortissements des investissements	3 500 €	3 500 €	3 000 €
TOTAL		75 496 €	101 597 €	109 490 €

PRODUITS		2026	2027	2028
70	Chiffre d'affaires prestations et ventes	1 600 €	11 000 €	19 000 €
	Location de matériel		7 000 €	15 000 €
	Location ponctuelle (salle de réunion)	1 600 €	4 000 €	4 000 €
74	Subventions	0 €	0 €	0 €
	à définir	0 €	0 €	0 €
	à définir	0 €	0 €	0 €
	à définir	0 €	0 €	0 €
	à définir	0 €	0 €	0 €
	à définir	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	6 250 €	25 750 €	35 500 €
	Dons, adhésions, autre...	6 250 €	25 750 €	35 500 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
	Produits et autres revenus	0 €	0 €	0 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0 €	0 €	0 €
	Reprises diverses	0 €	0 €	0 €
TOTAL		7 850 €	36 750 €	54 500 €

Budget prévisionnel du scénario 2

Dans cette modélisation, le coût du loyer est considéré à 5,56€ le m² / mois, au regard de l'annonce de location proposée plus haut. Le modèle économique dépend en partie des subventions publiques afin d'équilibrer le budget (non intégrées au budget prévisionnel), ou bien nécessite une mise à disposition de locaux afin de réduire les dépenses et approcher d'un équilibre en année 3.

RESULTAT	Année 1	Année 2	Année 3
Produits - charges	-67 646 €	-64 847 €	-54 990 €

La dépense subventionnée pour le développement du réemploi et de la mutualisation dans le secteur culturel ne serait pas conséquente, possiblement finançable auprès des fonds européens et/ou des collectivités locales, d'établissements publics ou de mécènes privés (Centre National de la Musique, Agence Française du Développement...).

Le budget peut être ajusté selon des variables décrites dans le chapitre *Considérations stratégiques*.

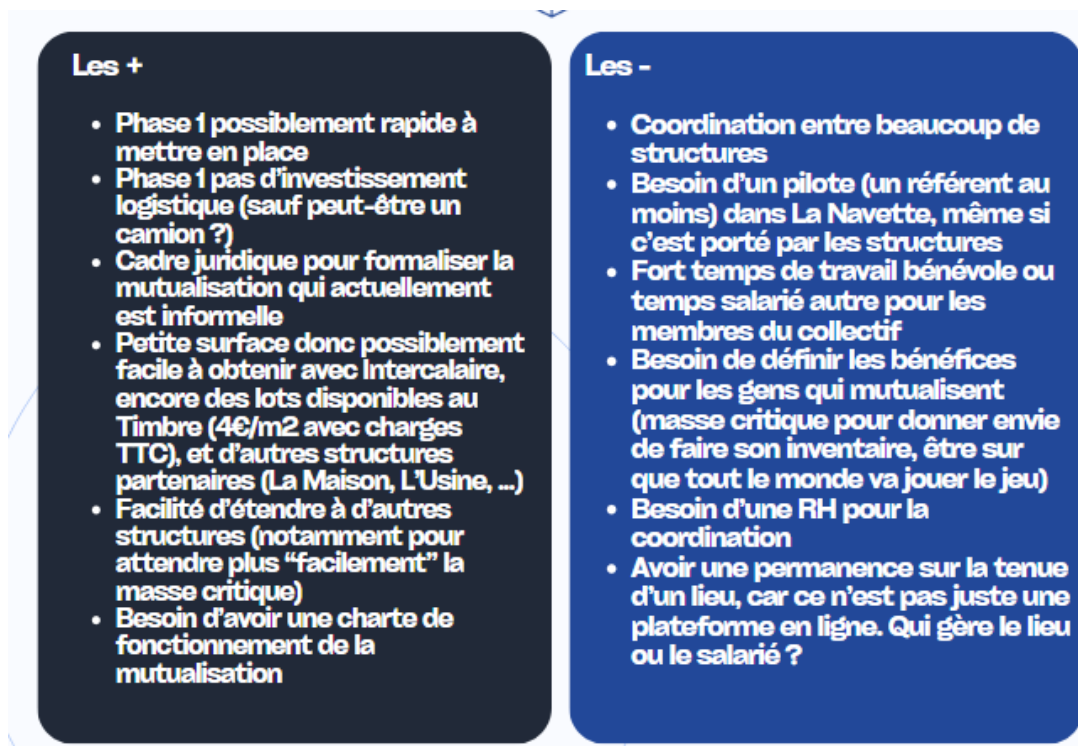
Notre analyse sur le scénario 1

Dans le cadre de la rencontre toulousaine le 11 juin 2025, nous avons réalisé, pour chaque scénario, un travail de recensement des points positifs et négatifs. À noter qu'il fut identifié lors de ces ateliers un besoin de recensement pour l'ensemble des structures des aspects bénéfiques à titre individuel (qu'est-ce qui va me motiver moi en tant que personne à prendre part au projet ?) et au titre de sa structure (quels sont les bénéfices que ma structure pourra tirer du projet et qui permettront de mobiliser des RH sur celui-ci ?).

En voici des exemples :

- Expérimenter une nouvelle activité et donc possiblement diversifier mon modèle économique, et aussi motiver mes équipes autour de nouvelles dynamiques ;
- Pour les structures qui ont du matériel : celui-ci sera stocké et entretenu par un tiers, tout en étant disponible à tous moments ;
- Renforcer son implication sur le territoire.

Nous recommandons de poursuivre cet exercice, d'abord en interne à chaque structure pour asseoir le positionnement, puis en exercice avec l'ensemble des membres de *La Navette*, pour porter un projet à valeurs et ambitions communes.



Analyse des leviers et freins de ce scénario réalisé lors de la rencontre de Juin 2025 à Toulouse

Scénario “un pôle dématérialisé et son espace de logistique” :

FORCES

- Des valeurs partagées dans un collectif actif depuis un certain temps, se connaissant déjà et ayant déjà à la marge des pratiques de mutualisation et mise en commun
- Une méthodologie commune des 15 acteurs culturels majeurs sur Toulouse
- Optimiser les processus logistiques, notamment sur la gestion de stocks pour une meilleure efficacité opérationnelle
- Réduire les coûts de stockage et mutualiser ceux de l'opérationnel
- Le projet s'appuie sur des solutions émergentes des besoins du collectif

FAIBLESSES

- L'inertie du collectif, notamment autour des enjeux de la mobilisation bénévole, de la bonne entente sur un socle commun partagé
 - La résistance aux changements, notamment dans la mise au pot commun d'équipements et la question de la (co)propriété / co-usages
- Dépendance à un outil technique/technologique pour la gestion des inventaires et stocks donc des risques de défaillance et un coût financier important si besoin de développement
- Une méconnaissance des stocks actuels déjà en possession des acteurs du projet
- Complexité de la gestion du pôle dématérialisé, notamment sur les stocks qui ne sont pas gérés par un mutualisateur + Le challenge de la gestion d'un stock et de son espace de stockage

OPPORTUNITES

- Le RESSAC et ses outils de gestion de stock, notamment avec son outil dédié à la location qui pourrait être utilisé sur la mutualisation
- Un projet structuré permettra d'intégrer de nouveaux acteurs culturels et donc de nouveaux équipements dans le stock mutualisé

MENACES

- La temporalité du projet avec l'arrivée des élections
- Les réductions drastiques des aides financières
- Un foncier cher et/ou difficilement accessible
- La fragilité du modèle économique des structures partenaires du projet

Analyse FFOM du scénario 1

Initialement encouragé par la supposée facilité de déploiement, notamment au regard des pratiques déjà en place et de la temporalité nécessaire à le mettre en œuvre, **ce scénario fait face à de nombreux freins**, en particulier autour de la partie dématérialisée. **Si la dématérialisation permet certains avantages** comme l'accessibilité au plus grand nombre et la visibilité sur les stocks "en temps réel", **elle soulève de nombreuses problématiques, comme le coût financier de la création d'une plateforme** (et son modèle économique qui finance difficilement les besoins en développement), **le temps de formation et d'adhésion de l'ensemble des utilisateurs à l'outil numérique et la gestion des ressources** (maintenance, disponibilité, ...), **ainsi que l'absence d'interlocuteur connaissant la géographie culturelle de son territoire.**



Lors du comité technique du 27.06.2025, il a été mentionné la présence d'outils numériques dédiés au BTP¹⁹ développés en Métropole toulousaine²⁰, sur lequel pourrait s'appuyer le Collectif afin de réemployer et mutualiser matériels et matériaux. Toutefois, créer des passerelles entre le BTP et la culture est souvent complexe : les matériaux dans le BTP sont très souvent standardisés et normés, lourds et volumineux, difficilement manipulables et réemployables par les acteurs culturels, qui eux-mêmes sont contraints à d'autres réglementations et normes de création. L'outil pourrait éventuellement bénéficier au Collectif comme outil d'inventaire et gestion de stock, tout en étant vitrine des matériaux et équipements, néanmoins il semble difficile de compter sur cette plateforme pour imaginer un développement du réemploi culturel. De plus, cet outil est à comparer à celui des ressourceries culturelles, tel que l'ERP *Dolibarr*, ou encore à la plateforme de *Récup Scène*²¹, un "Le Bon Coin" des structures culturelles.

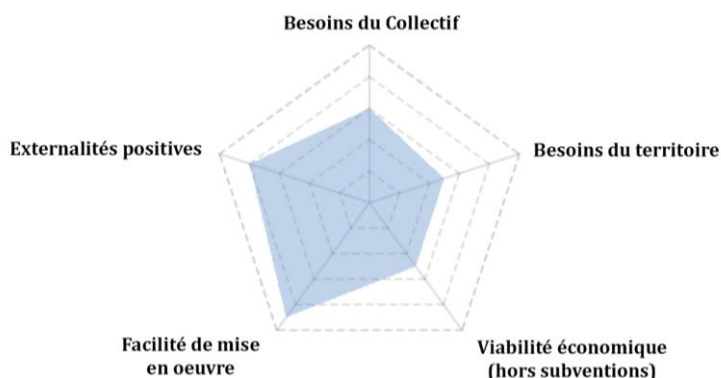


Schéma de pertinence du scénario 1 au regard du diagnostic de territoire et de la présente étude

De nombreux défis devront être surmontés pour mener à bien ce scénario, sans pour autant qu'il ne réponde pleinement aux besoins du territoire et des membres du Collectif. Il pourra néanmoins se penser comme un amorçage du développement du réemploi et de la mutualisation sur le territoire toulousain.

¹⁹ <https://www.una-ingenierie.com/2023/11/22/retolosa/>

²⁰ Projet Life Waste2build : <https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/projets-europeens/life-waste2build>

²¹ <https://www.recupscene.com/>

2. La ressourcerie culturelle mutualisatrice

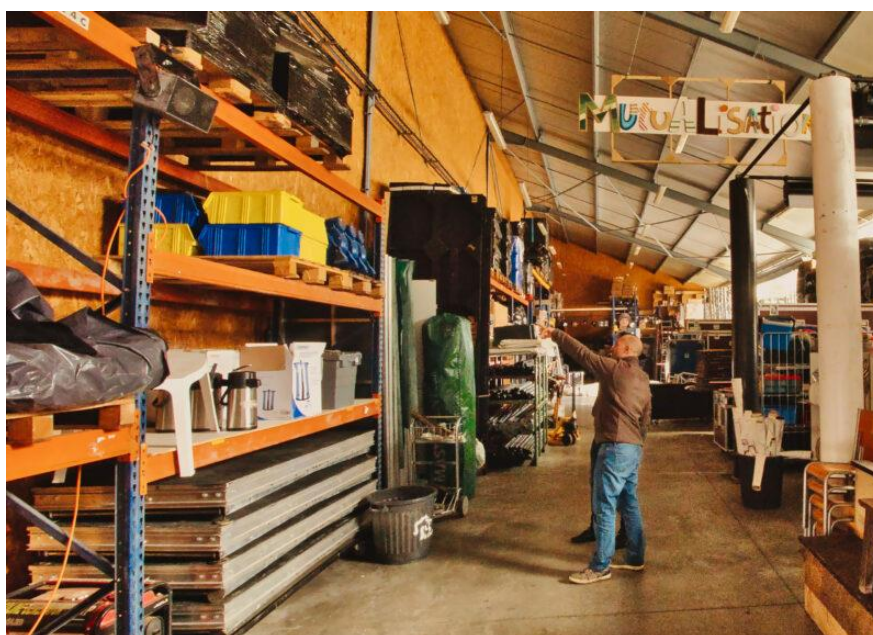
Synthèse du scénario

Une ressourcerie culturelle est un outil pertinent qui répond aux besoins soulevés par le Diagnostic de territoire. En effet, les ressourceries culturelles françaises exercent les activités classiques de collecte, tri et revalorisation, vente et sensibilisation, mais développent aussi des activités spécifiques au secteur culturel, comme la location scénographique ou audiovisuelle, la mutualisation de matériels, la formation à l'éco-conception ou à l'entrepreneuriat culturel, ou encore la construction de décors éco-conçus.

Cette ressourcerie culturelle pourrait être portée par une entité privée (association, coopérative) issue ou non du Collectif, ou une entité publique (municipalité).

Inspiration 1 : La Ressourcerie Culturelle (Association loi 1901)

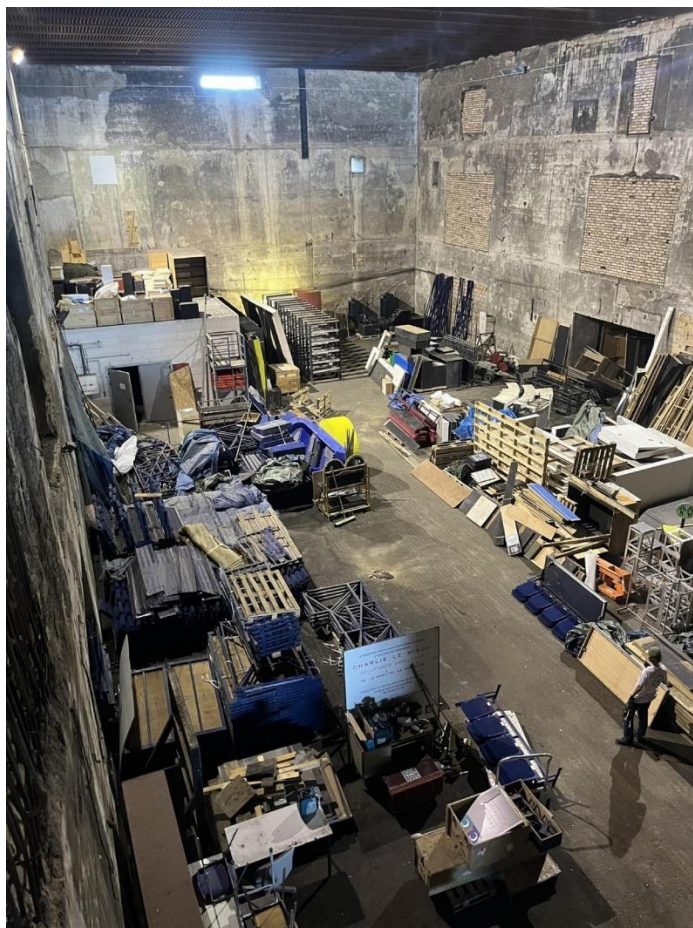
La Ressourcerie Culturelle est née d'un constat simple : le milieu du spectacle et de l'événementiel regorge de matériels inutilisés. Plusieurs raisons possibles à ce phénomène : le matériel n'est plus utile à la structure, il ne fonctionne plus, ou a pu être remplacé par des équipements plus récents. C'est pourquoi depuis 2019, elle développe des solutions d'économie circulaire pour les acteurs de la culture et de l'événementiel. Leur mission : réemployer les équipements issus du spectacle vivant à travers la collecte et la mutualisation pour leur donner une seconde vie ! Leur credo : sensibiliser et accompagner les acteurs de la culture et de l'événementiel à de nouvelles pratiques écoresponsables et durables.



La Ressourcerie Culturelle – Pays-de-la-Loire

Inspiration 2 : La Ressourcerie Culturelle Municipale de Bordeaux (Régie municipale)

Lancée en janvier 2024, la Ressourcerie Culturelle Municipale a enregistré plus de 10 tonnes de flux de matériel : cimaises, vitrines, socles et matériaux divers (plexiglas, bois...) en un an. D'abord réservée aux acteurs culturels municipaux, elle ouvrira ses portes aux associations à la fin de l'année 2025.



*La Ressourcerie Culturelle Municipale de Bordeaux
implantée dans la Base sous-marine, à son lancement*

Dans ce scénario, **le projet repose sur :**

- **Un lieu dédié** à la collecte, la valorisation et la remise en circulation des équipements et des matériaux (environ 800m2) ;
- **Une structure prenant en charge les diverses activités et assurant le rôle de tiers de confiance** : de la réalisation d'un inventaire des ressources disponibles sur le territoire à la collecte, en passant par la gestion du parc d'équipements, la mutualisation, la vente, la location... ;
- **Un collectif qui s'engage** dans la mise en commun des ressources et dans le soutien au projet.

Partenaires clés

- L'ensemble des membres du consortium à date
- + le renforcer progressivement une fois la gouvernance mise en place avec un maximum d'acteurs culturels du territoire défini
- Les Institutions financières pour le financement et investissements : la Région, la Métropole, le Département, la Ville
- Une foncière ou acteur de l'immobilier
- Partenaires financiers privés (type Fondations)
- Autres tiers-lieux et ateliers partagés
- Réseaux de soutien (CRESS, Incubateurs, ...)

Segments cibles

- L'ensemble des acteurs culturels (ICC, spectacle vivant, artisanat, compagnies, écoles, ...) du territoire (professionnels et amateurs?) pour répondre aux besoins suivants :
- Accès à un parc matériel complet, de qualité répondant aux différents besoins en fonction de leurs typologies
- Accès à un espace de stockage
- Mettre en circulation des stocks et équipements dormants

Activités clés

- La gestion des stocks : Inventaire, valorisation, circulation des flux, ...
- Maintenance des équipements pour en assurer le bon fonctionnement
- Développer des coopérations
- Un espace logistique pour centraliser certains équipements et besoins, pour venir en complément des petits stocks déjà existants ou non
- Une gestion fine, pointue, en temps réelle des stocks
- Possiblement l'organisation d'événements pour valoriser les activités de la structure
- RH, compta, admin, recherches de financements, com et marketing pour promouvoir les activités et services, ...
- Gestion des partenariats
- Travail d'audit et de recensement des ressources territoriales

Proposition de valeur

- Un gros enjeux foncier sur le territoire concerné donc possibilité de mutualiser les stocks en gestion par un acteur pour réduire la charge logistique par structure et permettre une réelle optimisation et donc réduction des coûts
- Besoin de soutenir et renforcer des modèles de coopérations déjà existants
- Enjeu de professionnaliser et de cadrer les prêts inter-structures
- Des stocks dormants 95% du temps
- Des ressources financières en grande diminution
- Des enjeux écologiques croissants et une prise de conscience des acteurs culturels
- Accès à des équipements de qualité
- Optimisation des ressources permettant notamment une réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Offrir une expertise, un support technique et logistique pour les utilisateurs
- Faciliter les coopérations et les échanges entre les acteurs culturels

Ressources clés

- 1 RH / structure (en temps partiel mais dédiée à la mutualisation et la coopération)
- Au moins une personne à la coordination et la gestion du stock collectif : une équipe de gestion pour le quotidien et la coordination d'événements
- Un stock collectif et ses outils de maintenance et d'inventaire : un local adapté pour la gestion et les activités
- Un outil numérique de communication, d'inventaire et de vitrine
- Les équipements techniques à mutualiser entre les acteurs
- Un réseau de partenaires en perpétuel croissance permettant des collaborations

Relations cibles

- Mettre en place des outils de communication communs :
- facilement employables opérationnellement
- proposant une arborescence décidée collectivement
- avec si nécessaire une formation
- Réaliser un audit par membre du matériel déjà disponible qui pourrait être mis au stock commun
- Contractualiser la mutualisation
- Mettre un place un suivi d'indicateurs, notamment des rotations
- Une vitrine en ligne reliée à un inventaire
- Cartographier les stocks pour les géolocaliser au plus proche de leurs utilisateurs potentiels
- Apport technique + expertise : support et assistance à l'ensemble des membres
- Créer une communauté + fédérer autour de la mutualisation
- Permet de recueillir les attentes et retours pour améliorer les services

Structure de coûts

- Un coût financier conséquent lié aux investissements numériques, notamment les outils d'inventaire et de catalogue
- Salaires et rémunérations : 1 personne ressource par structure pour s'impliquer dans les échanges collectifs, gérer le stock + Au moins une personne à la coordination
- Contribution aux achats collectifs
- L'entretien et réparation des équipements
- L'entretien et la gestion du stock
- Location et maintenance de l'espace
- Marketing, com, admin, compta, ...
- Equipements et fournitures, notamment maintenance

Sources de revenus

- Adhésions
- Contributions
- Locations
- Commissions
- Vente de produits et de services
- D'éventuels événements payants

Business Model Canva du scénario 2

Offre de services

La collecte

- Les typologies des collectes

Les deux grandes catégories de matériaux / équipements collectés par les ressourceries sont **les objets et équipements** (meubliers, décors entiers, projecteurs, meubliers d'expositions...) et **les matériaux bruts** (bois, métal, textile, verre, ...).

La collecte s'effectue auprès des théâtres, musées, opéras, salles de concerts, du secteur événementiel, du luxe et de la mode, de l'artisanat, des parcs d'attractions, des lieux de tournages, des festivals et, ponctuellement, auprès de l'industrie et des particuliers.

- Les modalités de collecte :

La collecte payante

La collecte auprès des détenteurs se fait en fonction des volumes à enlever et des distances à parcourir, soit avec les propres moyens de la ressourcerie (camion, équipage), soit par un transporteur mandaté. La politique tarifaire fluctue selon les ressourceries culturelles, mais **nous pouvons retenir une tarification en fonction de la distance parcourue, du volume ou poids collecté**, du type de véhicule, du temps passé et/ou du nombre de personnes sollicitées, ainsi que du travail de valorisation nécessaire pour offrir une seconde vie. En moyenne, le coût de collecte à la tonne est de 250€, et peut atteindre jusqu'à 600€ pour certaines ressourceries culturelles.

La ressourcerie culturelle peut également proposer un service de dépose (déconstruction) pour la fin d'une exposition, d'un tournage ou d'un festival. Cette proposition permet d'aider au démontage, et de récupérer proprement les matériaux, les décors et matériels revalorisables. Cela permet d'obtenir un taux de valorisation plus important et donc de diminuer la part de déchet ultime lors d'un démontage.



Le RESSAC et ses membres défendent la facturation des collectes, étant donné qu'il s'agit d'une véritable expertise métier que de conditionner des matériaux déjà utilisés en vue de leur transport, d'évacuer en temps et en heure un site, de transporter ces biens et surtout de les valoriser (déchargement, inventaire par typologie, nettoyage et reconditionnement de la matière, mise en rayon, vente). Par ailleurs, **proposer une prestation payante permet de sensibiliser et de prévenir la production de déchets** auprès de la structure concernée.

La Ressourcerie Culturelle : dépose d'une exposition pour Le Château des Ducs de Bretagne

L'apport volontaire

Les détenteurs peuvent venir déposer leurs équipements, matériels et matériaux directement dans les ressourceries. Ces apports volontaires font l'objet d'une réception contrôlée afin de s'assurer de la qualité de ce qui est déposé. En fonction de la quantité, le dépôt peut faire l'objet d'une facturation pour la prise en charge et le processus de valorisation de ces flux entrants. De plus, il est conseillé d'indiquer des heures d'ouvertures où les dépôts sont possibles.

La collecte conventionnée

La typologie et la qualité des objets ou matières collectés peut engager une collecte sans facturation, notamment si la ressourcerie culturelle est conventionnée avec un éco-organisme. En effet, l'assurance d'être rémunéré en partie pour le travail effectué et d'avoir peu de travail de revalorisation sur l'objet collecté peut conduire à collecter sans facturation.

En revanche, une adhésion est préconisée afin de sensibiliser l'acteur culturel à la démarche de réemploi. A noter qu'une adhésion au RESSAC permet un conventionnement automatique avec Valdelia. À date, le conventionnement ne concerne qu'un strict registre de "mobiliers professionnels" financé à hauteur d'environ 168€ la tonne collectée et traitée. Il existe également le "projet MIKRO" qui met en relation des structures ayant un besoin de démantèlement. Si celui-ci est financé par la structure, la collecte et le traitement peuvent être pris en charge par Valdelia. Il s'agit là d'un levier intéressant pour entamer la phase de sensibilisation des entreprises et organisations à la facturation des enlèvements et traitements des rebuts liés à leurs activités.

La collecte réservée aux adhérents (statut associatif, SCIC)

Les collectes peuvent être soumises à un critère d'adhésion. Le montant de l'adhésion est modulable, et à définir en amont.

- La traçabilité

Après l'enlèvement, **la ressourcerie culturelle émet un bon de collecte afin d'assurer la traçabilité des équipements**, objets, matières et matériaux collectés. Ce bon de collecte comprend la typologie et le poids de ce qui est collecté. Sur demande, les ressourceries culturelles peuvent proposer une traçabilité plus poussée intégrant la part de DIB/recyclage, le taux de réemploi...

Lorsque les matières ou objets sont concernés par une Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et font l'objet d'un conventionnement avec un éco-organisme (les Déchets Équipements Électriques et Électroniques tels que le matériel audio-visuel ou vidéo avec Ecologic, ou bien le mobilier événementiel avec Valdelia), il existe des obligations réglementaires et des bordereaux déclaratifs. Les tonnages collectés, revalorisés, réemployés ou réutilisés sont tracés.

Même sans éco-organisme, il est nécessaire d'engager une démarche de traçabilité afin de calculer et communiquer sur les tonnages de matières valorisées et de décors et équipements réemployés. Les partenaires pourvoyeurs sont en attente de ces éléments de justification pour valoriser leurs actions (rapports RSE...).

Certaines structures du RESSAC vont plus loin et travaillent aujourd'hui sur des bilans carbone de leurs collectes afin d'évaluer l'impact de leur action soit au sein d'un territoire ou à la demande d'un acteur spécifique, comme, par exemple, les Francofolies.

Il est à noter qu'il n'y a pas de filière REP du secteur culturel à part entière, mais des filières correspondant à des typologies de matériels et matériaux collectés, rendant difficile la reconnaissance du travail mené par les ressourceries culturelles.

La valorisation

Les étapes de la revalorisation consistent à :

- **trier**, afin de séparer ce qui est réemployable de ce qui est recyclable ou de ce qui est considéré comme un déchet ultime ;
- **nettoyer**, tester et réparer si nécessaire ;
- **démanteler**, afin de garder ce qui peut être réemployable, et envoyer le reste en recyclage ;
- **transformer** (redécouper, mesurer...), afin de simplifier le réemploi.



*La Ressourcerie Culturelle :
Revalorisation de tissu collectée : nettoyage et redimensionnement.*

Le démantèlement des décors, matières ou matériels collectés permet de dissocier les différentes matières afin de **garder ce qui est réemployable, et envoyer le reste dans les bonnes filières de recyclage**. Il s'agit, par exemple, de séparer des

contreplaqués des châssis, ou bien les vis et clous de tasseaux, pour obtenir des matières qui pourront soit :

- être revendues comme matière au kilo aux clients/adhérents ;
- être réutilisées dans la fabrication de nouvelles scénographies dans des ateliers de transformation in-situ ;
- être réutilisées pour des aménagements ou du mobilier hors activités culturelles.



*La Ressourcerie Culturelle x Menu Détail :
Création d'une scénographie en matériaux réemployés*

Pour la partie non réemployable, en fonction du type et de la nature du déchet, ils sont envoyés en filière de recyclage agréée.

Quelques exemples :

- déclouer ou retirer les agrafes des tasseaux en bois ;
- dissocier les décors en bois d'éléments non réutilisables (polystyrène...) ;
- démanteler une enceinte afin de garder les composants électroniques réutilisables...

La vente de matériaux et matériels

- *Les typologies des clients/adhérents*

Les produits revalorisés sont vendus à différents types de clients, principalement des professionnels ou amateurs des secteurs artistiques et culturels : compagnies de

théâtre, danse, salles de spectacles, lieux festifs, producteurs d'événements, scénographes, agences, tiers-lieux... ainsi qu'aux collectivités, entreprises et associations. Certaines ressourceries vont cibler certains acteurs particulièrement, par exemple La Réserve des arts fait un travail spécifique de sensibilisation et d'accueil des étudiants et de leurs équipes pédagogiques, qui représentent plus de la majorité de leurs membres.

Certaines ressourceries culturelles ouvrent leurs boutiques aux particuliers sans distinction, notamment dans les régions moins denses, afin de trouver d'autres exutoires aux matériaux revalorisés (milieux agricoles ou petit artisanat, par exemple), mais la plupart ne rendent l'accès à la vente possible qu'après adhésion.

- Les canaux de vente

La vente peut s'effectuer soit en magasin lors des horaires d'ouvertures, soit sur rendez-vous, ce qui permet de **conseiller le client selon son projet et de l'accompagner dans sa démarche autour du réemploi**, pour soutenir l'écoconception.

La vente en ligne est aussi envisageable : elle demande un temps dédié conséquent (référencement, alimentation du catalogue...), et peut faire office de produit d'appel. Le catalogue peut être inscrit dans le site internet de la ressourcerie culturelle, ou bien s'appuyer sur des sites internet tels que *Récup Scène* ou *Le Bon Coin*.

La préparation de commande est également un bon moyen d'augmenter ses canaux de distribution. En effet, cela permet de faciliter l'achat à des structures généralement plus importantes et qui ont l'habitude de passer par des magasins professionnels. Lors d'une préparation de commande, les matériaux de réemploi sont tous reconditionnés et palettisés pour être récupérés ou livrés au client.

Il est à noter que le nombre de jours d'ouverture de la boutique et le choix d'ouvrir au grand public ou non auront un potentiel impact sur le chiffre d'affaires.



*Taux de réemploi depuis la création de La Ressourcerie Culturelle de Montaigu
dont 10% de pertes sèches partant au recyclage ou DIB*

- La politique tarifaire

La politique de prix est pensée afin de permettre l'accessibilité au plus grand nombre, ainsi qu'une bonne gestion des flux. En effet, **le réemploi commence lorsque les matériaux et matériels collectés sont redistribués.** Il est important de ne pas devenir un espace de stockage : la politique tarifaire aura donc un double objectif, celui d'assurer l'équilibre économique de la structure ainsi que la réutilisation des matériaux et matériels collectés.

Selon les ressourceries culturelles, **les prix varient de 10 % à 50 % du prix du neuf**, avec une adaptation éventuelle selon le coût du gisement neuf, la quantité achetée par le client et l'état du bien. Pour le matériel audiovisuel réemployé, il est possible de s'appuyer sur le prix du neuf, ou bien sur la côte ARGUS et d'effectuer une réduction d'un pourcentage défini (-30 %, -50 %...).

Pour la ressourcerie culturelle toulousaine, la politique tarifaire sera à définir selon les coûts de fonctionnement de la structure (loyer, ressources humaines...), l'implantation géographique, les exigences d'équilibre budgétaire et les pratiques artistiques et culturelles locales. Sur certains territoires, comme à Marseille, La Réserve des arts a dû adapter sa politique tarifaire sur la vente et sur la collecte, la ville étant déjà très active dans un circuit informel.

Location et mutualisation

Pour certains matériels (audiovisuel, mobilier...) **et équipements** (d'événements : barrières, gradins...), **il est intéressant d'envisager de la location ou de la mutualisation**. Ces deux offres permettent d'optimiser l'usage des décors en allongeant la durée de vie des objets grâce à une économie de la fonctionnalité.

- La location

La location consiste à collecter matériels ou équipements, et de les **louer à la journée, à la semaine ou sur un temps déterminé**. Cette activité demande des ressources humaines et des équipements dédiés :

- 1 salarié en gestion des locations (demandes, entretiens, préparations) ;
- Des outils de gestion de locations ;
- Un outillage et espace pour vérification des retours de location et entretien du matériel et des équipements.

- La mutualisation

La mutualisation demande les mêmes outils que la location. Elle peut se décliner de deux façons :

1. en contractualisant le stockage d'un décor ou d'un équipement avec son propriétaire (théâtre, festival, association culturelle...). La structure propriétaire en a l'usage selon ses besoins (sur calendrier), et permet à la ressourcerie culturelle de le louer à d'autres structures du territoire.

2. en réunissant plusieurs structures culturelles aux besoins similaires, qui co-financent l'achat d'un équipement (toilettes sèches, barrières Heras...). L'achat est contractualisé, et chaque structure est co-propriétaire de l'équipement, stocké au sein de la ressourcerie culturelle. Chaque structure en a l'usage selon ses besoins (sur calendrier), et permet à la ressourcerie culturelle de le louer à d'autres structures du territoire.

La mutualisation demande, notamment, un long travail d'animation du territoire, afin de créer des synergies et des partenariats pérennes, et de constituer un réseau solide. Elle est à considérer sur le long terme.

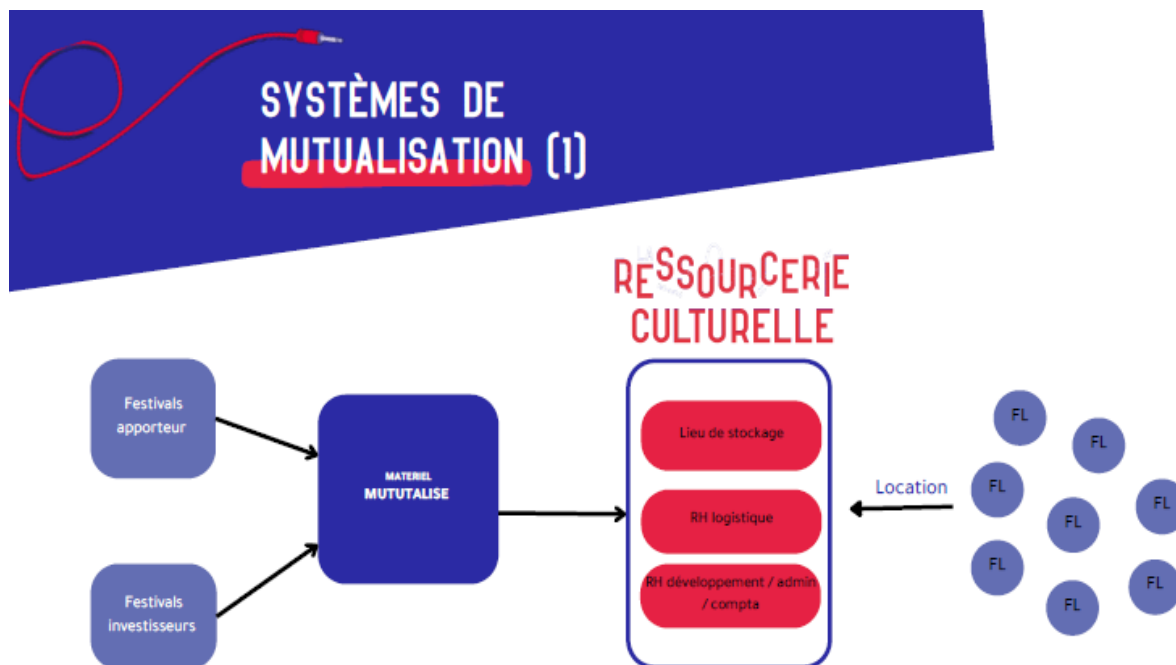


Schéma du système de mutualisation de La Ressourcerie Culturelle de Montaigne²²

- La politique tarifaire

Comme pour la vente, la politique tarifaire de la location et de la mutualisation est à définir selon les coûts de la structure et les exigences d'équilibre budgétaire. La mutualisation est une économie encore en développement en France, qui ne bénéficie pas de modèle type : certaines structures utilisent les outils financiers locatifs habituels, d'autres développent des systèmes de points et de rétributions tiers, tel que Cagibig (Lyon).

Sensibilisation et formation

Les ressourceries culturelles réalisent **des actions de sensibilisation et de formation** auprès des acteurs culturels, des collectivités locales, des écoles, ou encore du grand public. Ces actions peuvent se présenter sous diverses formes :

- **des ateliers pédagogiques** autour de la gestion des ressources et de l'économie circulaire, avec différents niveaux d'explications selon le public concerné ;

²² FL : signifie Festival Locataire

- **des ateliers d'initiation à l'artisanat** (menuiserie...) afin d'apprendre une pratique à partir de matériaux réemployés ;
- **des visites de la ressourcerie culturelle** en compagnie d'un professionnel du réemploi ;
- **des formations théoriques ou pratiques** (économie circulaire, éco-conception...) à destination des professionnels de la culture, à travers l'animation de tables rondes ou d'ateliers.

Les actions de sensibilisation peuvent se dérouler au sein de la ressourcerie, mais aussi à l'extérieur (conférences, tables rondes...) sur l'invitation de collectivités ou de partenaires culturels. Ces actions sont soit bénévoles, soit rémunérées. La politique tarifaire est variable, et dépend, le plus souvent, des moyens du commanditaire. Une base forfaitaire de 750 HT / jour est partagée par l'ensemble des ressourceries culturelles.

Locations d'espaces

La location d'espaces peut permettre d'équilibrer le modèle économique et **créer des synergies, permettant aux acteurs de se retrouver dans un espace « ressource »**. Les espaces en location sont multiples :

- **Salles de réunion** : équipées de tables, de chaises et d'un vidéo-projecteur, ces espaces peuvent accueillir des groupes de travail, assemblées, tables rondes...
- **Salles de résidences artistiques** : espaces dédiés à une pratique artistique ou artisanale. Les artistes et artisans sont invités à utiliser les matériaux et matériels collectés par la ressourcerie culturelle.
- **Ateliers de construction** : ateliers de menuiserie outillé destiné notamment aux scénographes. Ces derniers sont invités à utiliser les matériaux et matériels collectés par la ressourcerie culturelle.

La location d'espace demande un temps consacré à l'accueil des bénéficiaires, et des compétences plus ou moins techniques (ingénierie son, menuiserie...). La politique tarifaire varie selon ce qui est proposé.

NOS TARIFS				
— Location simple d'Atelier				
Sur simple demande, un devis personnalisé vous est proposé par mail à partir des tarifs ci-dessous :				
Durée	Tarif individuel			
	Professionnel (HT)	Professionnel (TTC)	Etudiant (HT)	Etudiant (TTC)
Demi-journée	47,00 €	56,40 €	33,00 €	39,60 €
Journée	84,00 €	100,80 €	59,00 €	70,80 €
Semaine (mardi au vendredi)	210,00 €	252,00 €	147,00 €	176,40 €

Au-delà d'une semaine, nous consulter pour un devis personnalisé.

Dans le tarif individuel, est inclus un bonus d'achat de matériaux dans notre Entrepôt d'une valeur de 5 € TTC **valable uniquement sur la durée de la location**.

Exemple de la politique tarifaire pour la location d'atelier à La Réserve des arts de Montreuil

Les besoins d'une ressourcerie culturelle mutualisatrice

Lieux et espaces

Le foncier est l'un des grands enjeux pour l'implantation d'une ressourcerie culturelle, à la fois en termes de coût du loyer et d'emplacement géographique. Il nécessite des aménagements structurels essentiels afin de mener à bien ses missions. En effet, les collectes de matériaux peuvent être importantes, et les constructions de décors volumineuses : il est donc nécessaire d'avoir et de l'espace de stockage, et de la hauteur sous plafond. Un quai de déchargement peut également représenter une vraie plus-value pour faciliter le travail de réemploi par les équipes.

Il existe différentes solutions pour accéder au foncier dans le cadre de la création d'une ressourcerie culturelle sur un territoire :

- **la location classique (3-6-9, bail...) :** À Toulouse, les tarifs au m² / an sont difficilement accessibles (entre 9 et 15€/m²) pour une activité de ressourcerie culturelle à son lancement. Une location proposée par une collectivité est aussi envisageable.
- **la convention d'occupation temporaire :** Ces conventions s'inscrivent souvent dans des projets de réaménagements, et permettent des locations foncières à moindre coût pour des structures émergentes, comme les ressourceries culturelles. Elle permet également de pré-figurer la taille finale de la ressourcerie. En effet, les premières années permettent d'analyser les entrées et sorties de matériaux et donc une occupation temporaire, permettra de déboucher ensuite sur une installation pérenne et à échelle du territoire et des besoins affinés.
- **la mise à disposition gracieuse :** soit par une collectivité, soit par un propriétaire privé. Cette option est évidemment la plus profitable pour une ressourcerie culturelle, et est un réel soutien à l'activité. Elle est toutefois plutôt rare, particulièrement dans les zones à forte tension foncière.
- **l'achat :** Cette option nécessite un apport financier conséquent, et l'assurance de réaliser des marges suffisantes à moyen et long terme, ce qui est difficile à anticiper pour une ressourcerie au démarrage.

Pour l'implantation d'une ressourcerie culturelle à Toulouse, **il est préconisé de minimiser les coûts de foncier au lancement, afin de laisser à la ressourcerie le temps de se constituer un premier stock de matériaux et matériels réemployés** et, surtout, de favoriser un investissement dans des ressources humaines plutôt que dans un loyer.

Implantation géographique

L'implantation géographique aura une importance sur le modèle économique. **La proximité d'une ville, d'une zone d'activité commerciale ou d'infrastructures logistiques (routes, gares) donnera plus de visibilité à la ressourcerie culturelle et augmentera le chiffre d'affaires.** Les habitudes d'achats des acteurs culturels n'étant pas (encore) en faveur des ressourceries, il est important de donner de la visibilité matérielle au projet.

L'implantation géographique peut se faire autour d'un lieu central (une ressourcerie culturelle établie à un endroit précis), autour de lieux décentralisés en location (des espaces plus petits répartis sur le territoire) ou bien autour de lieux décentralisés à travers des partenariats (avec des ressourceries existantes, par exemple).

	Avantages	Inconvénients
Espace unique et centralisé	Une seule gestion de bâtiment et charges uniques (entretien, fluides...)	Stock centralisé : nécessite + de transports pour les collectes sur l'ensemble du territoire (moins écologique)
	Stock centralisé : facilité de gestion, tout l'équipement est dans le même lieu	Impact géographique limité pour la vente, ainsi que pour les actions de sensibilisations et de formations
	Finances : investissements réalisés pour un seul lieu, pas besoin d'acheter en double (économies)	Obligation de trouver un espace important afin d'équilibrer le modèle économique (ratio collecte / vente)
	Gestion des Ressources Humaines plus facile avec un personnel au même endroit, créant des synergies et des affinités autour du projet de ressourcerie culturelle	
	Gestion administrative plus simple	
Espace centralisé et petites boutiques en centre-ville	Stocks et outils centralisés : facilité de gestion des collectes et de la revalorisation	Gestion administrative plus compliquée (multiplication des lieux de facturation)
	Finances : investissements majoritairement réalisés pour un seul lieu	Personnel potentiellement isolé : démobilisation possible si peu d'échange entre les espaces
	Gestion des Ressources Humaines plus facile avec un personnel rattaché à un espace unique	Coût du loyer en centre-ville élevé
	Possibilité de toucher un public plus urbain, avec un fort potentiel de vente	Une logistique supplémentaire pour alimenter la boutique
	Une visibilité accrue grâce aux boutiques en ville	
Petits lieux décentralisés (location et/ou partenariats)	Moins de transports pour les collectes, donc moins de dépendance aux énergies carbonées	Des investissements multipliés par le nombre de lieux
	Un plus grand maillage du territoire, avec plus de points d'impacts	Une gestion administrative plus compliquée (multiplication des lieux de facturations)
		Personnel potentiellement dispersé et isolé : démobilisation possible
		1 rôle de coordination accentué et des partenariats potentiellement longs à se mettre en place
		Dépendance aux personnels des structures partenaires et à la durabilité des partenariats

Pour le lancement d'une ressourcerie culturelle, un lieu central est préconisé afin d'appréhender l'activité et de créer une cohésion d'équipe autour du projet. Cependant établir des partenariats avec des structures existantes sera bénéfique afin de répondre à l'ensemble des acteurs du territoire, et réduire les émissions de gaz à effet de serre (si transports carbonés). La mise en place de partenariats repose toutefois sur des facteurs humains et logistiques, et peuvent prendre du temps avant d'être établis : un poste de coordination et d'animation du territoire pérenne est nécessaire pour envisager ce scénario.

Surface des locaux

La surface des locaux doit être estimée en fonction du tonnage des gisements : **une grande surface permettra plus de collectes**, de stockage et d'espace de vente, **et aura un impact positif sur le modèle économique**. En effet, la ressourcerie culturelle se verra moins contrainte, et pourra, de plus, imaginer une offre de service plus étoffée (locations d'espaces, menuiserie...) afin d'équilibrer son modèle économique.

En moyenne, les ressourceries culturelles françaises bénéficient d'une surface totale de bâtiment de 1 800m², et la surface extérieure est en moyenne de 1 550m².

Après étude des pratiques des différentes ressourceries culturelles nationales, le partage des espaces s'effectue comme suit :

- 40 m² < Espace de réception des collectes < 300m²
Un espace extérieur conséquent peut faciliter la décharge des camions, et d'éventuels apports volontaires.
- 50 m² < Espace de tri des collectes < 200 m²
Les bacs des éco-organismes ou bacs de tri sont situés à cet endroit.
- 250 m² < Espace tampon avant revalorisation < 600 m²
- 70 m² < Espace revalorisation de matériaux et matériels < 600 m²
- 247 m² < Atelier de construction < 500 m²
- 250 m² < Espace mutualisation et location < 300 m²
- 300 m² < Espace de vente < 2000 m²
*Un parking extérieur est à considérer afin de faciliter la logistique lors des achats.
L'espace doit être ERP et accessible aux personnes à mobilité réduite afin d'accueillir du public.*
- 43 m² < Salle polyvalente : formation, réunion... < 160 m²
L'espace doit être ERP afin d'accueillir du public.
- 50 m² < Bureaux administratifs < 70 m²

La surface minimale pour avoir une ressourcerie culturelle opérationnelle est en moyenne de 1 300 m², dont 710 m² uniquement dédiés à la gestion des matériels et matériaux collectés, auxquels peuvent s'ajouter 250 m² d'espaces de mutualisation et/ou de location de matériels et matériaux.

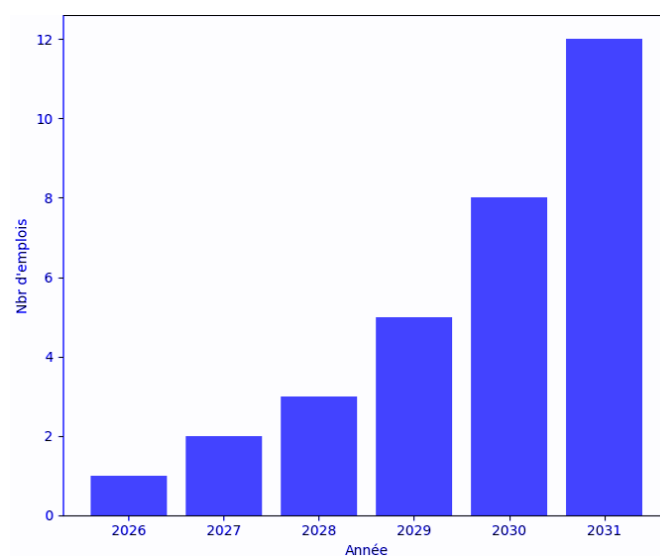
Toutefois, la taille d'une ressourcerie culturelle au démarrage dépend surtout des coûts structurels de l'implantation (loyers, charges d'électricité...) sur le territoire donné. Ainsi, certaines ressourceries culturelles commencent avec 400m² afin de mettre à l'épreuve leurs activités.

Pour ce projet et scénario 2, nous préconisons un lancement de projet sur un entrepôt de 800m², une taille critique pour permettre d'engager également un certain chiffre d'affaires, tout en étant gérable par une petite équipe.



Exemple de locaux disponibles en périphérie de la ville de Toulouse²³

Ressources Humaines



Projection des croissances d'emplois

- Les contrats longs

Toutes les ressourceries culturelles sont composées d'**une équipe « socle »**, afin de coordonner l'activité et diriger les équipes, qu'elles soient salariées ou bénévoles :

- **1 salarié en gestion de la structure**, ayant pour missions de coordonner, planifier les activités, d'établir de nouveaux partenariats et de réaliser le suivi des salariés.
- **1 salarié chargé de l'administration**, ayant pour missions d'assurer le suivi administratif de la structure.

²³ Source : seloger.com

- **1 salarié chargé des collectes**, ayant pour missions de planifier les collectes, de coordonner leur tri et leur revalorisation et d'assurer la traçabilité de l'ensemble des ressources.

- **1 salarié chargé de communication et de sensibilisation**, ayant pour missions de réaliser des supports et des contenus autour du réemploi et de la ressourcerie culturelle à destination des différents publics visés (acteurs culturels, grand public...)

- **1 salarié en coordination de l'atelier**, ayant pour missions de revaloriser les matériaux, d'encadrer l'utilisation des outils par les publics concernés (scénographes, écoles, grand public...) et, éventuellement, de réaliser des décors éco-conçus.

Pour l'émergence et la stabilisation d'une ressourcerie culturelle, une équipe « socle » de cinq salariés minimum est donc nécessaire. Néanmoins, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'activité et selon le tonnage annuel collecté, d'autres postes sont à prévoir :

- **des techniciens valoristes**, ayant pour missions d'assurer les collectes, le tri et la revalorisation des matériels et matériaux collectés.

- **des salariés chargés des ventes**, ayant pour missions de coordonner l'espace vente, d'accueillir les clients et de les conseiller.

- **1 salarié électronicien**, ayant pour mission le diagnostic et la réparation du matériel audiovisuel collecté.

Parmi les ressourceries culturelles bien établies, le nombre d'ETP varie de 5 à 14 ETP (équipe fixe), auquel s'ajoutent des contrats de courte durée, pour venir en soutien à l'activité lorsque les collectes sont importantes (lors d'une période où se déroulent de nombreux événements, par exemple).

Pour chaque nouveau lieu d'activité (boutique en centre-ville, par exemple), il faudra compter un nombre d'ETP supplémentaires qui dépendra de ou des activités choisies.

Titre / fonction du salarié.e	Date d'embauche	Salaires brut annuel	Augmentation N+1	Augmentation N+2	Date de sortie
Coordinatrice	01/10/2025	30 000,00 €	5%	5%	31/12/2027
Alternance	1/9/2026	11 459,00 €	3%	3%	31/8/2027
Alternance 2	1/9/2027	11 459,00 €	0%	5%	31/8/2028
Chargé.e de...	1/1/2026	22 000,00 €	0%	0%	
Chargé.e de...	1/6/2026	25 000,00 €	5%	5%	
Responsable	1/1/2028	35 000,00 €	5%	5%	
Chargé.e de...	1/1/2027	25 000,00 €	5%	5%	
Chargé.e de...	1/6/2027	27 000,00 €	5%	5%	

Proposition de plan de recrutement²⁴

²⁴ Matrice Carol Giordano - Backpack

- *Les contrats courts*

Il est possible de faire appel ponctuellement à des ressources humaines sur de courtes durées (CDD, CDDU, indépendants, ...) pour les missions suivantes :

- **des techniciens valoristes**, pour des missions de collecte et de tri, voire de revalorisation ne nécessitant pas de compétences techniques particulières (nettoyage, enlever des agrafes...).
- **des techniciens polyvalents**, pour des missions diverses ne nécessitant pas de compétences techniques particulières (rayonnage, rangement, logistique...).
- **des artistes, des scénographes et autres pratiques**, lors de chantiers de construction importants (décors, aménagements d'espaces...), workshops, team buildings,

Les statuts peuvent différer, et répondent au besoin d'agilité des ressourceries culturelles (nombre et taille des collectes ou démantèlements...).

- *Les contrats en insertion*

Si la ressourcerie culturelle fait le choix d'être une association intermédiaire (AI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ou entreprise d'insertion (EI), elle pourra réaliser des contrats en insertion, appelés CDDi. Ces contrats de travail sont à destination des personnes au chômage et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Le contrat est signé pour une durée minimale de 4 mois, et est renouvelable dans la limite de 24 mois. Ces contrats ont pour but d'accompagner vers une réinsertion professionnelle, et sont financés, en grande partie, par l'État. Afin d'être reconnue structure d'insertion, il est nécessaire de signer une convention avec la DREETS et d'employer un conseiller d'insertion professionnelle.

Toutefois, à ce jour, aucune ressourcerie culturelle n'est sur ce modèle, étant donné les compétences techniques nécessaires à la revalorisation de matériels et matériaux issus du secteur culturel.

- *Les contrats en alternance*

Les contrats en alternance concernent les personnes en formation théorique, qui ont besoin de compléter celle-ci par une formation pratique. Les contrats peuvent être de professionnalisation ou d'apprentissage. Les contrats peuvent être en CDD ou en CDI, et la rémunération minimale à verser au bénéficiaire du contrat est fixée en pourcentage du SMIC. Une aide à l'embauche existe encore sur ces typologies de contrat (environ 5000€ par an).

- *Les services civiques*

Accueillir des services civiques au sein d'une ressourcerie culturelle permet, d'une part, de recevoir un soutien volontaire pour certaines missions et, d'autre part, de former les nouvelles générations aux enjeux du réemploi et de l'économie circulaire.

Il est important de rappeler que les services civiques ne relèvent pas du code du travail, et doivent intervenir en complément de l'action des salariés et bénévoles. Leur encadrement demande du temps d'accompagnement et de tutorat.

- *Les bénévoles*

Toutes les ressourceries culturelles existantes sont entourées de bénévoles investis. Ces bénévoles interviennent sur des tâches diverses, du tri des collectes à leur revalorisation, en passant par certaines tâches bureautiques (communication, animation des réseaux...).

Afin de garder une équipe bénévole motivée, il est important d'encadrer leur accueil et d'aménager des temps et des espaces pour se retrouver (repas collectifs, espace cuisine, salle de repos...). L'animation d'un réseau de bénévoles est un travail à ne pas sous-estimer, et doit apparaître sur l'une des fiches de poste.

L'accueil des bénévoles n'est possible qu'en association loi 1901 ou en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Tout accueil de bénévoles hors de ce cadre juridique est considéré comme du travail dissimulé.

En cas d'association loi 1901, le Conseil d'Administration est entièrement bénévole et se trouve être à la fois l'employeur et le garant de la réalisation de l'objet social de la structure. Dans ce cas, les bénévoles du Conseil d'Administration jouent un rôle stratégique, et donc déterminant, pour le bon développement de la ressourcerie culturelle.

- *Plans de formation*

Dans le cadre du développement d'actions liées au réemploi, **il sera éventuellement nécessaire d'envisager une ou des formations pour le porteur de projet ou son équipe**, parmi les suivantes :

- modules de formations portés par des professionnels du réemploi culturel (réseau des ressourceries et recycleries (RNRR), association les Augures...);
- formation CACES pour l'usage d'outils de manutention ;
- formation habilitation électrique pour les chantiers de déconstruction ;
- formation PSC1 et BAFA pour l'accueil et l'encadrement d'animations ;

S'ils ne sont pas encore obligatoires, ces plans de formations permettent des montées en compétences et assurent la pérennité de la ressourcerie culturelle.

Matériels et équipements

Au lancement d'une ressourcerie culturelle, un minimum d'investissement est nécessaire afin de réaliser l'ensemble des missions. **Ce minimum d'investissement est estimé à 88 000€ d'investissements logistiques et 92 087€ d'investissements en équipements techniques, soit 180 087€ d'investissements (neufs).** Toutefois, ces coûts peuvent évidemment être réduits de plus d'un tiers grâce à de l'achat d'occasion, du réemploi ou des dons.

Dans le cadre de ce projet, **nous proposons un premier pallier d'investissement sur les trois premières années avec un budget de 58 000€ de frais d'établissements, 72 500€ d'investissements techniques** (machines à outils, balance, matériels divers, racks...) **et 29 500 € d'investissements logistiques** (chariot élévateur, transpalettes, camion, ...).

Les moyens logistiques

- **les véhicules** : afin de réaliser les collectes, il est envisageable d'investir dans un camion 20m3 avec hayon, ainsi que dans un utilitaire 12m3 (ou minibus, utile pour des rendez-vous divers). Afin de réduire le bilan carbone de la ressourcerie culturelle, ces véhicules devront être électriques.
- **une remorque plateau** pour, notamment, le transport de longs matériaux (bois, métal...).

Selon l'implantation de la ressourcerie culturelle, il est possible d'envisager la location de véhicule auprès d'un tiers professionnel, une prestation de service ou bien un achat mutualisé avec des partenaires. Cela permettrait de réduire les coûts d'investissement et d'entretien, tout en participant à une économie de la fonctionnalité. Toutefois, cela n'est possible qu'en cas de forte proximité des partenaires ou d'une entreprise de location de véhicule.

Des investissements en vélos et vélos-cargo peuvent aussi être étudiés pour de la collecte de proximité.

Stockage, manutention, sécurité

- racks, rayonnages et bacs, pour tous les espaces accueillant des matériels, matériaux et équipements,
- chariot élévateur,
- transpalettes peseurs, afin de peser le matériel collecté dès son arrivée. Les transpalettes doivent proposer une pesée la plus précise possible,
- contenants divers, tels que des poubelles, des bacs de tri...
- équipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, kits d'urgence...

Gestion des collectes

- balances : balance professionnelle au sol, et balance de table,
- kits : menuiserie, métal, textile, électronique et petit outillage,

Revalorisation du matériel audio-visuel

- un compresseur,
- une perceuse à colonne,
- des postes à souder, un multimètre,
- un kit tournevis,
- du petit outillage,
- un kit de nettoyage...

Atelier de menuiserie

- kit menuiserie (marteaux, ciseaux à bois, scies...),
- kit électroportatif 7 machines (scie-sauteuse, visseuse, perceuse...),
- scie circulaire et scie à onglet, toupie-scie, plateau de découpe,
- scie à panneau verticale,
- tour à bois,
- aérogommeuse,
- plans de travail,
- aspirateurs professionnels et/ou aspiration professionnelle,
- équipements de protection individuelle : casques, bouchons d'oreilles, lunettes de protections, chaussures de sécurité, kits d'urgence...

Vente de matériels et matériaux

- caisse enregistreuse et étiqueteuse,
- kits son et lumière (équipements techniques pour le visual merchandising et l'accueil des adhérents),
- kit petit outillage pour les clients : scies, tournevis, marteaux...
- kit nettoyage : aspirateurs, serpillières, machine à laver...

Espace de convivialité

- chaises (pliantes), tables (pliantes)...
- vidéo-projecteur,
- tentes 3x3,

- équipement d'accueil (bouilloire, café, frigo...),

Bureaux et administrations

- chaises, tables, ordinateurs fixes...
- imprimante, scanner...
- téléphones portables professionnels, téléphone fixe,
- compteurs d'espèces et de billets, coffre-fort...
- poubelles et kit nettoyage...

Général, autre, divers

- vestiaires pour l'équipe salariée,
- logiciel de gestion CRM/ERP (Dolibarr...),
- extincteurs, plan d'évacuation,
- site internet...

La plupart de ces investissements doivent être réalisés la première année afin d'être opérationnels dès le lancement de l'activité. Cependant, certains investissements peuvent se réaliser la deuxième ou la troisième année, et suivre le développement de l'activité (chariot élévateur, racks supplémentaires...).

PLAN DE FINANCEMENT							
Besoins	2025	2026	2027	Ressources	2025	2026	2027
Capital social non libéré				Apports personnels des associés ou apports associatifs	0,00 €		
Frais de constitution (Greffé, annonce légale, accompagnement, etc)	5 000,00 €			Subventions d'investissement (Ademe + Région)	70 000,00 €	70 000,00 €	20 000,00 €
Investissement - immobilisation immatériel	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	Aides			
Acquisition foncière et constructions	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	Prêts d'honneur			
Aménagements et Investissement matériels	79 400,00 €	9 800,00 €	20 000,00 €	Emprunts bancaires sollicités			
Autres (fond de commerce, droit au bail, etc.)				Capacité d'Autofinancement		23 183,06 €	39 544,55 €
Déficit de trésorerie (CAF négative)		0,00 €	0,00 €				
Besoin en Fonds de Roulement							
Remboursement crédit (principal)	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
	134 400,00 €	17 800,00 €	20 000,00 €		70 000,00 €	93 183,06 €	59 544,55 €

Plan de financement scénario 2²⁵

²⁵ Matrice Carol Giordano - Backpack

Acquisition foncière et constructions				Immobilisations incorporelles			
	Montant	Durée	Date acquisition		Montant	Durée	Date acquisition
Prix du foncier	0,00 €	1		Frais d'établissement	0,00 €		
Frais de notaire	0,00 €	1		Détail	0,00 €	5	janv. 2026
Divers travaux	50 000,00 €	5	janv. 2026	Détail	0,00 €	1	
Prestation architecture / AMO	0,00 €	1		Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1		Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1		Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1					
TOTAL	€50 000,00			Frais de recherche	0,00 €		
Annuité d'amortissement	10 000,00 €			Détail	0,00 €	1	
				Détail	0,00 €	1	
				Détail	0,00 €	1	
				Détail	0,00 €	1	
				Détail	0,00 €	1	
				Détail	0,00 €	1	
				Brevets, licences	8 000,00 €		
				Site internet	5 000,00 €	5	sept. 2026
				Charte graphique	3 000,00 €	5	janv. 2027
				Détail	0,00 €	1	
				Détail	0,00 €	1	
				TOTAL	€8 000,00		
				Annuité d'amortissement	1 600,00 €		

Immobilisations corporelles			
	Montant	Durée	Date acquisition
Installations techniques - Outillage	30 000,00 €		
Kit atelier, valorisation et réparation	23 000,00 €	3	janv. 2026
Balances	7 000,00 €	3	janv. 2026
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Agencements, aménagements	33 000,00 €		
Stockage, manutention et sécurité (racks, rayonnages et bacs)	33 000,00 €	5	janv. 2026
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Matériel de transport	29 500,00 €		
Chariot élévateur	2 500,00 €	5	juin 2026
Transpalette peseur	2 000,00 €	5	janv. 2026
Divers manutention	5 000,00 €	1	janv. 2027
Camion	20 000,00 €	5	janv. 2028
Détail	0,00 €	1	
Matériel de bureau, mobilier, informatique	16 700,00 €		
Ordinateur	2 400,00 €	3	nov. 2025
Divers mobiliers	2 100,00 €	3	janv. 2026
Divers équipements	5 000,00 €	3	janv. 2026
Ordinateur	2 400,00 €	3	juin 2026
Ordinateur	4 800,00 €	3	janv. 2027
Ordinateur	0,00 €	3	
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
Détail	0,00 €	1	
TOTAL	€109 200,00		
Annuité d'amortissement	32 066,67 €		

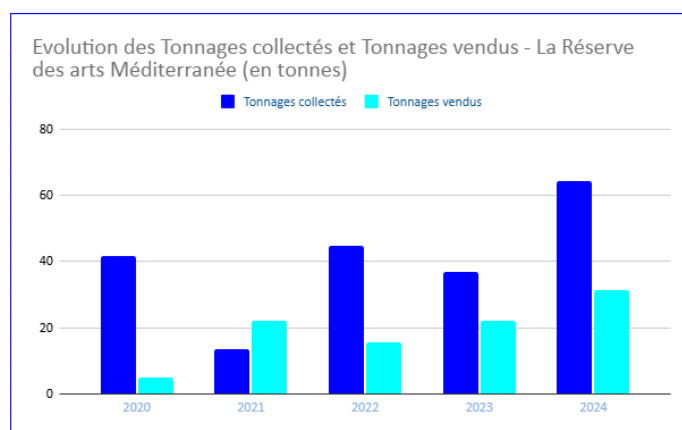
Investissements et amortissements du scénario 2²⁶

²⁶ Matrice Carol Giordano - Backpack

Modèle économique du projet

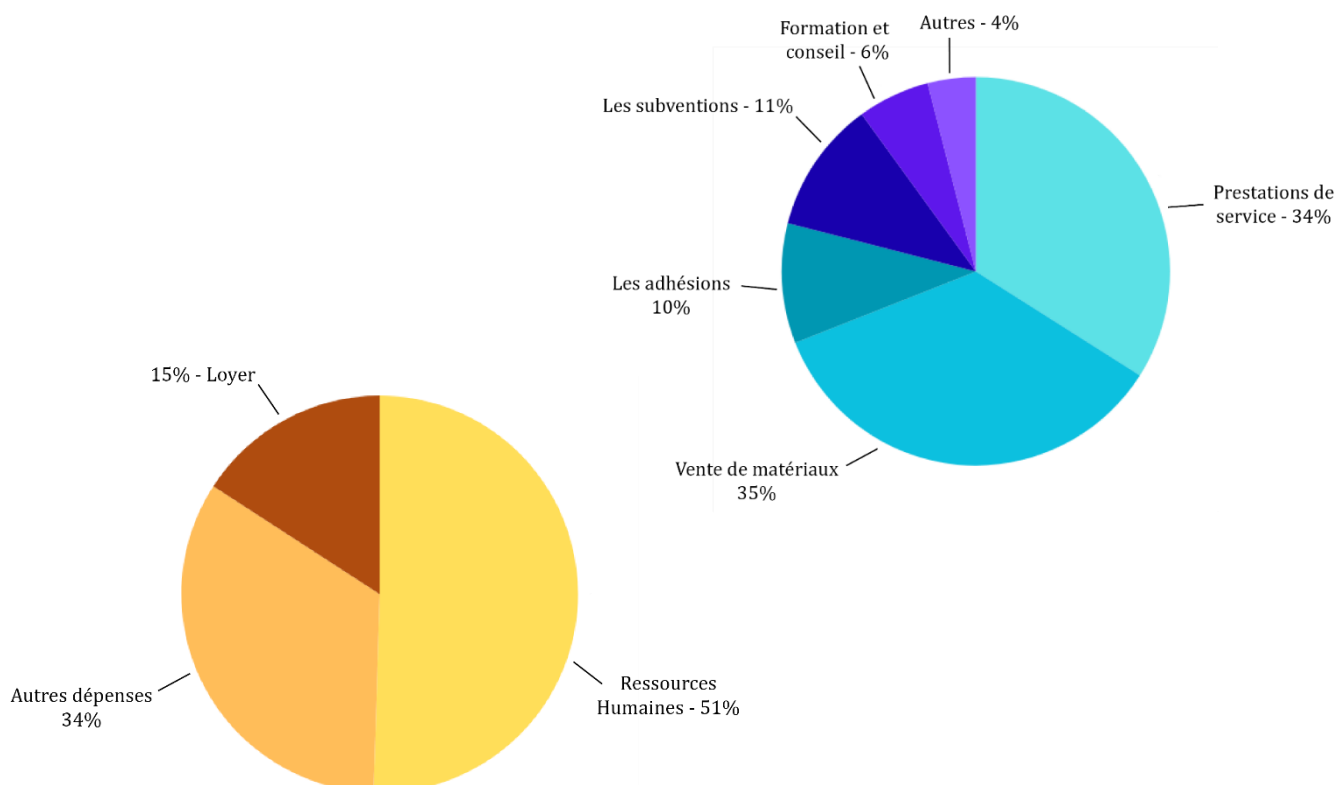
Budget prévisionnel

Pour mieux comprendre le modèle économique d'une ressourcerie culturelle, voici quelques données provenant de La Réserve des Arts, ressourcerie culturelle située à Paris et Marseille :



Evolution des tonnages collectés et vendus à La Réserve des arts Méditerranée

Pour un budget à hauteur de 2,1 millions d'euros et environ 28 ETP, La Réserve des Arst Paris avait un modèle économique basé sur :



Les principales recettes d'une ressourcerie culturelle toulousaine reposeraient, les trois premières années, sur :

- **la vente** de matériels et matériaux revalorisés ;
- **la location** de matériels mutualisés ;
- **les prestations de collecte** auprès des structures culturelles locales ;
- **les prestations de représentations** et de sensibilisations ;
- **la location d'espaces** (stockage, salle de réunion...)
- **les subventions**, publiques ou privées, liées au financement des projets d'économie circulaire et de réemploi ;
- **les cotisations** des adhérent.

Quant aux **principales dépenses**, elles seraient liées au **loyer**, aux **investissements** nécessaires au démarrage et, surtout, aux **ressources humaines** qui, en année 3, représenteraient 6 ETP salariés ainsi que 1 alternant.

CHARGES	2025	%	2026	%	2027	%	PRODUITS	2025	%	2026	%	2027	%
60 Achats	7 005,71 €	8%	39 621,43 €	17%	56 704,29 €	18%	70 Ventes de produits et services	19 180,00 €	21%	118 130,00 €	49%	169 810,00 €	54%
601 Achats MP, marchandises	320,00 €	0%	1 050,00 €	0%	3 350,00 €	1%	Ventes de marchandises et prestations	19 180,00 €	21%	118 130,00 €	49%	169 810,00 €	54%
604 Achats de prestations de service	2 715,71 €	3%	29 481,43 €	12%	45 234,29 €	14%		0%		0%		0%	
606 Fournitures non stockable (eau, énergie)	2 700,00 €	3%	5 250,00 €	2%	3 600,00 €	1%		0%		0%		0%	
606 Fournitures administratives, d'entretien et petit équipement	1 270,00 €	1%	3 840,00 €	2%	4 520,00 €	1%		0%		0%		0%	
61 Services Extérieurs	21 306,00 €	25%	47 940,00 €	20%	47 828,00 €	15%	74 Subventions d'exploitation	69 336,00 €	78%	113 672,00 €	47%	133 344,00 €	42%
611 Sous-traitance		0%		0%		0%	Subvention Ademe	20 000,00 €	22%	25 000,00 €	10%	20 000,00 €	6%
613 Loyers	18 390,00 €	21%	43 800,00 €	18%	43 800,00 €	14%	Subvention Département (Fond innovation social)	10 000,00 €	11%	10 000,00 €	4%		0%
615 Entretien et réparations (locaux, matériel)	800,00 €	1%	1 800,00 €	1%	1 800,00 €	1%	Subvention Région	25 000,00 €	28%	30 000,00 €	12%	20 000,00 €	6%
616 Primes d'assurances	2 004,00 €	2%	2 004,00 €	1%	2 004,00 €	1%	Subvention Ville / Métropole		0%	20 000,00 €	8%	20 000,00 €	6%
618 Divers (Documentation)	112,00 €	0%	336,00 €	0%	224,00 €	0%	Conventionnement VALDELIA Mobilier professionn	336,00 €	0%	672,00 €	0%	1 344,00 €	0%
62 Autres Services Extérieurs	7 060,00 €	8%	14 851,00 €	6%	21 445,00 €	7%	Quote-part de subvention d'investissement	14 000,00 €	16%	28 000,00 €	12%	32 000,00 €	10%
622 Rémunérations d'intermédiaires, Honoraires	1 840,00 €	2%	3 174,00 €	1%	3 312,00 €	1%	Subvention CNM		0%		0%	40 000,00 €	13%
623 Publicité et relations publiques	1 200,00 €	1%	1 200,00 €	1%	1 200,00 €	0%			0%		0%		0%
625 Déplacements, missions et réceptions	2 210,00 €	3%	7 885,00 €	3%	14 305,00 €	5%			0%		0%		0%
626 Frais postaux et Télécommunication	370,00 €	0%	552,00 €	0%	552,00 €	0%			0%		0%		0%
627 Services bancaires	240,00 €	0%	240,00 €	0%	276,00 €	0%			0%		0%		0%
628 Divers (cotisations, formations...)	1 200,00 €	1%	1 800,00 €	1%	1 800,00 €	1%			0%		0%		0%
63 Impôts et Taxes	0,00 €	0%	1 200,00 €	1%	1 200,00 €	0%	79 Aide à l'emploi (Cont. aidés)	0,00 €	0%	5 000,00 €	2%	5 000,00 €	2%
631 Taxe sur les salaires		0%		0%		0%	Aides à l'emploi		0%	5 000,00 €	2%	5 000,00 €	2%
633 Participation à la formation professionnelle		0%		0%		0%			0%		0%		0%
635 Autres taxes		0%	1 200,00 €	1%	1 200,00 €	0%			0%		0%		0%
64 Charges de personnel	30 250,00 €	35%	97 243,05 €	41%	144 921,00 €	46%			0%		0%		0%
641 Rémunérations du personnel (salaires bruts)	27 500,00 €	32%	88 402,77 €	37%	117 821,95 €	37%			0%		0%		0%
645 Cotisations sociales patronales Personnel permanent	2 750,00 €	3%	8 840,28 €	4%	27 099,05 €	9%			0%		0%		0%
648 Autres cotisations sociales (médecin du travail etc.)		0%		0%		0%	75 Autres Produits de gestion	750,00 €	1%	4 000,00 €	2%	8 000,00 €	3%
66 Charges Financières	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	756 Cotisations	750,00 €	1%	4 000,00 €	2%	8 000,00 €	3%
Charges d'intérêts	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%			0%		0%		0%
68 Dotations aux amortissements	20 569 €	24%	37 267 €	16%	42 333 €	13%			0%		0%		0%
TOTAL CHARGES avant IS	86 191,16 €		238 122,14 €		314 431,62 €				0%		0%		0%
Résultat avant impôts	3 074,84 €		2 679,86 €		1 722,38 €				0%		0%		0%
69 Impôt sur les bénéfices	461,23 €		401,98 €		258,36 €				0%		0%		0%
Résultat net après impôts	2 613,62 €		2 277,88 €		1 464,03 €				0%		0%		0%
TOTAL CHARGES	86 652,38 €		238 524,12 €		314 689,97 €		TOTAL PRODUITS	89 266,00 €		240 802,00 €		316 154,00 €	
86 Emploi des Contributions Volontaires (associations)	8 388,00 €		8 388,00 €		8 388,00 €		87 Contributions Volontaires en nature	8 388,00 €		8 388,00 €		8 388,00 €	
Secours en nature	8 388,00 €	9%	8 388,00 €	3%	8 388,00 €	3%	Bénévolat	8 388,00 €	9%	8 388,00 €	3%	8 388,00 €	3%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		0%		0%		0%	Prestations en nature		0%		0%		0%
Personnel bénévole		0%		0%		0%	Dons en nature		0%		0%		0%
TOTAL GENERAL 2	95 040,38 €		246 912,12 €		323 077,97 €		TOTAL GENERAL	97 654,00 €		249 190,00 €		324 542,00 €	

Compte de résultats prévisionnel scénario 2 - hypothèse loyer ½ prix marché (4,5€/m2)²⁷

²⁷ Matrice Carol Giordano - Backpack

Cette hypothèse du scénario 2 repose sur un loyer à moitié du prix du marché soit 4,5€/m2. Ci-dessous, nous proposons un comparatif d'atterrissage sur 3 hypothèses, une au tiers du prix, celle-ci à la moitié et la dernière au réel. En création de projet, un soutien à l'émergence permet de valoriser les capacités de financement en propre de la structure et d'investir en ressources humaines vitales au bon développement du projet, plutôt que dans un loyer.

	2025			2026			2027		
	Loyer 1/3 prix du marché (3€/m2)	Loyer 1/2 prix du marché (4,5€/m2)	Loyer prix du marché (9€/m2)	Loyer 1/3 prix du marché (3€/m2)	Loyer 1/2 prix du marché (4,5€/m2)	Loyer prix du marché (9€/m2)	Loyer 1/3 prix du marché (3€/m2)	Loyer 1/2 prix du marché (4,5€/m2)	Loyer prix du marché (9€/m2)
CA (HT)	23 016 €			141 756 €			169 810 €		
Subventions (dont cotisations et éco-organisme)	70 086 €			122 672 €			146 344 €		
Charges	23 376 €	29 376 €	47 376 €	47 346 €	61 746 €	104 946 €	48 088 €	62 488 €	105 688 €
Frais de personnel	30 250 €			97 243 €			144 921 €		
Résultats Net après IS	7 714 €	2 614 €	-14 925 €	14 518 €	2 278 €	-40 520 €	13 704 €	1 464 €	-41 478 €

Comparatif atterrissage selon prix du loyer pour le scénario 2

S'il est nécessaire pour le développement de la ressourcerie culturelle de bénéficier de subventions (publiques ou privées), ces dernières se réduisent à mesure que la structure développe son activité et son autonomie, passant de 78% de subventions en année 1 (dû, notamment, aux subventions d'investissements) pour atteindre 42% en année 3. L'équilibre budgétaire peut être atteint dès la première année, si les conditions sont réunies et si le coût du loyer n'est pas conséquent dans le budget global.

Le budget peut être ajusté selon des variables décrits dans le chapitre *Considérations stratégiques*.

Notre analyse sur le scénario 2

La création d'une ressourcerie culturelle, combinant activités de collecte, de vente et de mutualisation de matériels et matériaux, **répondrait d'une part aux enjeux de réduction de production de déchets**, par la revalorisation des ces derniers ainsi que par le développement d'une économie de la fonctionnalité (mutualisation, réemploi), **et d'autre part aux besoins du territoire, notamment en termes d'espace-ressource** pour les structures culturelles ayant soin de changer leurs habitudes de consommation et de création. Ce scénario présente une approche structurée et opérationnelle forte, à la fois efficace dans la promotion de l'économie circulaire dans le secteur culturel, et outil de terrain primordial à une vie culturelle locale et durable.

Les +

- un local de 250m2 à Memnoz disponible dès "demain" via le RAVIV - 9€/m2 à vide, comment le rendre attractif pour les petites compagnies ? en ayant une petite offre d'atelier (petits outillages et électroportatif) ?
- Aller au delà de ce qu'on peut faire main à la main : des ateliers, de la formation, de la ressource, ...
- Changement d'échelle : Aller au delà de l'existant, concrétiser ce qui se fait au delà de la débrouille actuelle
- Partir d'une structure existante qui pilote les activités, donc inventer la gouvernance partagée (groupement employeur RAVIV + 2eme Clap ? + ?)
- Temporalité relativement courte pour monter ce projet

Les -

- Manque de financements pour les premières RH et pour la trésorerie, notamment sur les investissements
- Trouver 800m2 et le financer au prix du marché
- Comment définir le profil de la RH qui va gérer le projet ?
- Quel droit de regard sur les recrutements des autres membres du collectif ?
- Besoin de mettre en place une gouvernance partagée faisant consensus

Analyse des leviers et freins du scénario 2 réalisé lors de la rencontre de Juin 2025 à Toulouse

FORCES

- Des valeurs partagées dans un collectif actif depuis un certain temps, se connaissant déjà et ayant déjà à la marge des pratiques de mutualisation et mise en commun
- Une méthodologie commune des 15 acteurs culturels majeurs sur Toulouse
- Optimiser les processus logistiques, notamment sur la gestion de stocks pour une meilleure efficacité opérationnelle
- Réduire les coûts de stockage et mutualiser ceux de l'opérationnel
- Le projet s'appuie sur des solutions émergentes des besoins du collectif
- Centralisation et gestion des équipements techniques
- Offrir un support technique et logistique pour les utilisateurs
- Faciliter les coopérations et les échanges entre les acteurs culturels, tout en servant de tiers de confiance
- Avoir un acteur professionnel qui assure le bon fonctionnement des rotations et la maintenance

FAIBLESSES

- L'inertie du collectif, notamment autour des enjeux de la mobilisation bénévole, de la bonne entente sur un socle commun partagé
- La résistance aux changements, notamment dans la mise au pot commun d'équipements et la question de la (co)propriété / co-usages
- Dépendance à un outil technique/technologique pour la gestion des inventaires et stocks donc des risques de défaillance et un coût financier important si besoin de développement
- Une méconnaissance des stocks actuels déjà en possession des acteurs du projet
- Forte dépendance aux partenariats et subventions
- Prix du foncier
- Besoin de financements initiaux : équipements, manutention, ...
- Coûts et efforts pour la maintenance des équipements

OPPORTUNITES

- Le RESSAC et ses outils de gestion de stock, notamment avec son outil dédié à la location qui pourrait être utilisé sur la mutualisation
- Un projet structuré permettra d'intégrer de nouveaux acteurs culturels et donc de nouveaux équipements dans le stock mutualisé
- Possibilité d'étendre les services par exemple à la formation des équipements
- Les évolutions réglementaires et politiques

MENACES

- La temporalité du projet avec l'arrivée des élections
- Les réductions drastiques des aides financières
- Un foncier cher et/ou difficilement accessible
- Concurrence possible avec les acteurs de la location
- L'obsolescence des équipements
- Le manque de formation sur les équipements techniques professionnels
- Les évolutions réglementaires et politiques

Analyse FFOM du scénario 2

S'il nécessite une planification rigoureuse et une gouvernance bien définie autour du Collectif et de ses attentes, ainsi que des ressources diverses et un engagement continu des parties prenantes, **ce scénario a l'avantage de s'appuyer sur des structures paires qui ont fait leur preuve depuis de nombreuses années, que sont les ressourceries culturelles d'autres territoires** (La Réserve des arts, La Ressourcerie du Cinéma, La Ressourcerie du Spectacle ou encore La Ressourcerie Culturelle), qui travaillent de concert au niveau national pour créer une filière de réemploi des matériaux et matériels issus du secteur culturel.

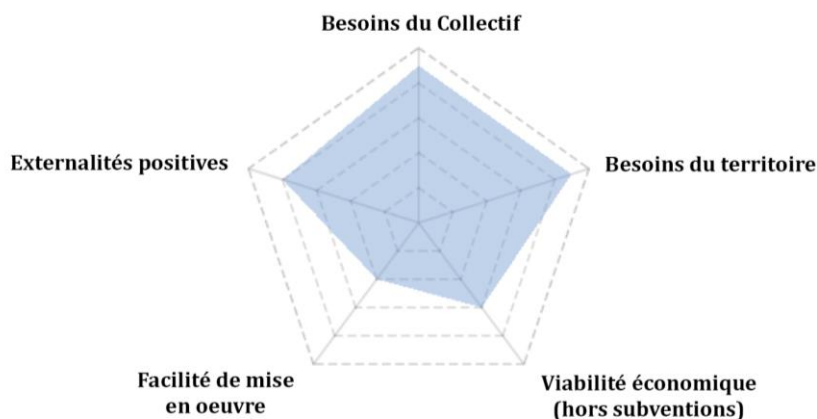


Schéma de pertinence du scénario 2 au regard du diagnostic de territoire et de la présente étude

Malgré un besoin d'accompagnement et d'aides au démarrage, **la viabilité économique sans dépendance des subventions publiques d'un tel scénario est envisageable à moyen ou long terme**, les enjeux écologiques inhérents au développement des sociétés modernes occidentales entraînant une législation de plus en plus favorable aux activités de réemploi et d'allongement de la durée de vie des ressources (fonds réemploi, écotaxes). La dynamique engagée par le Collectif est le reflet des questionnements et des besoins des structures économiques qui, localement, cherchent des solutions afin de répondre à la surconsommation de matière, à l'augmentation du coût des ressources et à leur potentielle raréfaction : **la ressourcerie culturelle est une réponse collective à ces problématiques, engageant toutes les structures de la filière autour d'une meilleure gestion des matières et des matériels.**

Ainsi, au regard de la réalité économique des structures du Collectif ainsi que des problématiques foncières de la ville de Toulouse, ce scénario nous semble être le plus pertinent, malgré un besoin de structuration évident du projet et d'un accompagnement pour éviter l'essoufflement de la dynamique engagée.

3. Le tiers-lieu de l'économie circulaire culturel

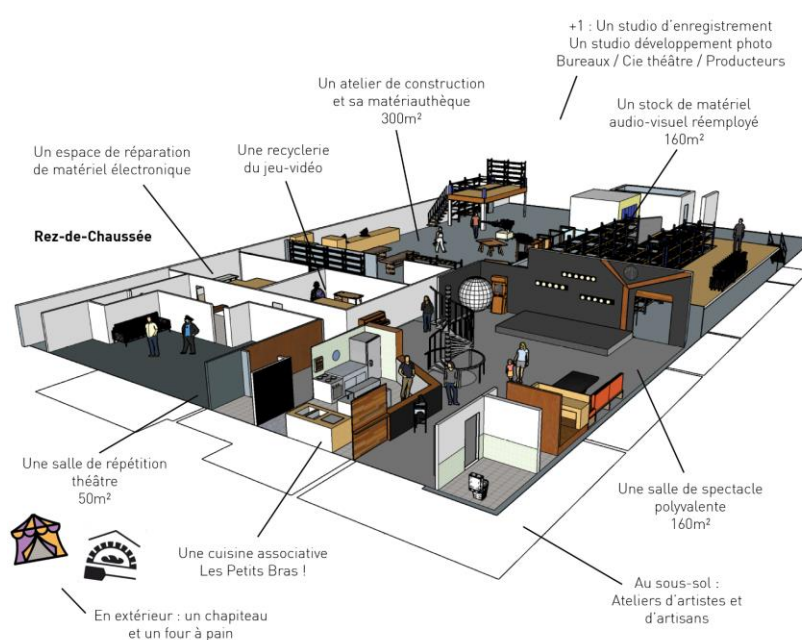
Synthèse du scénario

Le tiers-lieu de l'économie circulaire répondrait aux enjeux du territoire (espace-ressource pour les structures culturelles privées et publiques), **ainsi qu'aux difficultés foncières des structures du Collectif**. Ce tiers-lieu pourrait disposer d'un espace "réemploi" (vente de matériels et matériaux revalorisés), d'un stock de matériel mutualisé géré par les structures du Collectif, d'un atelier de revalorisation et de construction partagé, ainsi que d'espaces bureaux et ateliers afin d'accueillir des structures développant des projets éco-responsables et des artistes locaux en résidence temporaire ou pérenne. **Dans ce scénario, la centralisation des membres du Collectif et l'accueil potentiel d'artistes offre des conditions favorables au développement de synergies autour d'une création éco-responsable d'une part, et d'un réemploi direct potentiel des matériels et matériaux collectés.**

Si les coûts d'infrastructures et de gestion logistique sont plus importants, les sources de revenus et les possibilités de financements sont plus diversifiées, mais demandent une technicité spécifique à la gestion des lieux hybrides.

Inspiration 1 : le Crapo, Centre de Réemploi à Vitry-sur-Seine (Association loi 1901)

Le Crapo, tiers-lieu hybride, est un espace partagé entre acteurs de l'économie Sociale, Solidaire et Circulaire : il accueille aujourd'hui 29 structures entre culture et réemploi. Géré par La Ressourcerie Du Spectacle, il propose un stock de location de matériel audiovisuel, et dispose d'un espace de construction à partir de matériaux de réemploi, ainsi qu'un studio d'enregistrement (le Tank studio), d'une salle de spectacle et d'une salle polyvalente disponibles à la location.



Inspiration 2 : La Venelle - Montreuil (Société Civile Immobilière)

La Venelle ouvrira toutes ses portes en septembre 2025. 9 associations dont les activités sont liées au réemploi (ressourceries, cyclofficine...) ont fondé une Société Civile Immobilière (SCI), gérée de façon collective, afin d'acheter des locaux en pied d'immeubles. Cet espace proposera 8 boutiques de produits réemployés, ainsi qu'un café associatif et des ateliers réguliers.



Offre de services

L'offre de service est plurielle et permet de diversifier les recettes : elle comprend une partie de l'offre de service proposée par une ressourcerie culturelle (boutique réemploi, mutualisation de matériels), tout en proposant des services de régie de tiers-lieu, tels que la location d'espace (bureaux, ateliers) et l'ouverture au public (café culturel, événements ponctuels, ateliers de sensibilisation et d'artisanat, location de salles polyvalentes).

L'espace Ressourcerie

L'espace Réemploi

L'espace Réemploi propose un espace en location de vente (matériaux / matériels) **partagé entre ressourceries culturelles du territoire** (Artstock, 2ème Clap, Remise en Scène). Cet espace est une vitrine pour les structures pré-citées, qui disposent chacune de leurs espaces de stockage et de réparation.

L'espace Mutualisation

L'espace mutualisation est un espace co-géré ou développé par un tiers afin de créer **un outil de mutualisation de matériels événementiel** à destination des structures culturelles du territoire. Cet espace comprend un espace de stockage ainsi qu'un espace outillé afin de procéder à des réparations techniques.



Stock de matériel audiovisuel en location – La Ressourcerie Du Spectacle

Gestion du tiers-lieu et espaces partagés

La gestion du lieu peut se faire de manière collective via une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Commun) ou une association. Il est aussi possible de confier la gestion à une structure privée / publique.

Dans tous les cas, cette structure tierce porterait l'embauche d'un facilitateur, ayant pour soin d'animer le tiers-lieu et d'assurer la bonne gestion des espaces partagés, ainsi qu'un chargé d'administration et d'un technicien de maintenance, nécessaires afin d'assurer la viabilité à long terme.

Parmi les espaces partagés, le tiers-lieu peut proposer :

- **une salle polyvalente**, pouvant faire office de salle de réunion ou d'espace atelier (cours de danse, cours de langues étrangères, salle de réunion réservée aux productions cinéma...), réservable sur calendrier par les structures culturelles, associatives et privées locales.
- **une salle de spectacle** pouvant accueillir des événements ponctuels des résidences artistiques (répétitions théâtre, clips de musique...).
- **un atelier de construction outillé** à destination des structures culturelles du territoire, disponible sur calendrier et via un système de location d'un espace (2m², 4m², etc.) et de matériels, avec un "pack de base" potentiellement inclus dans le forfait de location initial. L'atelier de construction est attenante à la matériauthèque, permettant aux usagers et usagères d'avoir la matière première réemployable à portée de main.



La Ressourcerie Du Spectacle : atelier de construction partagé

Ces espaces partagés peuvent être gérés par une structure tierce, incluant les structures bénéficiaires du lieu dans son conseil d'administration.

Espace Recevant du Public

Le lieu peut réserver des espaces pour l'accueil du public pour des événements festifs ou pédagogiques (conférences, ateliers de sensibilisation, café associatif...) :

- **une salle de spectacle** pouvant accueillir des concerts, spectacles, conférences ;
- **une cuisine** gérée par le tiers-lieu ou une structure tierce afin de proposer une cantine ouverte au public et aux travailleurs du tiers-lieu.



La Ressourcerie Du Spectacle : salle polyvalente du Crapo

Partenaires clés

- L'ensemble des membres du consortium à date
- + le renforcer progressivement une fois la gouvernance mise en place avec un maximum d'acteurs culturels du territoire défini
- Les Institutions financières pour le financement et investissements : la Région, la Métropole, le Département, la Ville
- Une foncière ou acteur de l'immobilier
- Partenaires financiers privés (type Fondations)
- Autres tiers-lieux et ateliers partagés
- Réseaux de soutien (CRESS, Incubateurs, ...)

Relations cibles

- Avoir un lieu ressource répondant à l'ensemble des acteurs professionnels des différentes filières culturelles (ateliers, machinerie et équipements professionnels, espace de travail, de création, de diffusion, formation, ...) : tout cela dans un lieu
- Pôle d'attractivités culturelles, économiques et touristiques pour Toulouse, mais aussi une source d'emploi
- Une offre de biens et de services qui évoluent grâce au collectif, à son implication et à ses besoins
- Créer une communauté engagée et collaborative
- Offrir des services uniques sur le territoire

Activités clés

- Une boîte à outil toulousaine pour les acteurs professionnels et étudiants du secteur culturel, créatif et artisanal
- Un lieu de création, de diffusion et de formation pour tous et toutes : organisation d'événements (planification et exécution)
- Une gestion fine, pointue, en temps réelle des stocks
- L'entretien et la réparation des stocks
- RH, compta, admin, recherches de financements, com et marketing pour promouvoir les activités et services, ...
- Gestion de la ressourcerie : collecte, inventaire, valorisation, vente, merchandising, relation clients
- Maintenance des équipements : réparations, entrées et sorties des flux
- Collecte et analyse des données pour améliorer les services et activités

Proposition de valeur

- Enjeu majeur sur le foncier du territoire concerné
- Besoin de professionnaliser la filière autour des enjeux de transitions, notamment en mettant à disposition des outils de formation
- Un lieu culturel digne des enjeux toulousains autour des ICC, ses professionnels et étudiants
- Des enjeux écologiques croissants et une prise de conscience des acteurs culturels
- Un lieu dédié à l'éco-création, diffusion et formation de tous et toutes
- Fournir un espace où les artistes et acteurs culturels peuvent échanger, partager et réutiliser des ressources et des matériaux
- Offrir un accès partagé à des équipements techniques coûteux, réduisant le coût pour les acteurs culturels, tout en réduisant le coût environnemental de ces équipements
- Organiser des événements, ateliers, expositions, etc pour promouvoir la culture locale et durable
- Avoir accès à des réseaux professionnels pour créer des opportunités de collaboration entre membres et partenaires
- Offrir une plateforme pour la visibilité et la promotion culturelle locale

Ressources clés

- Au moins une personne pour l'émergence puis des ETP en fonction de la taille et des activités (pour la gestion quotidienne, la coordination du collectif, des événements, la maintenance des espaces et des équipements, ...)
- Des bénévoles pour renforcer l'engagement autour du lieu
- Des experts et des formateurs pour apporter une expertise technique sur des sujets
- Outils de maintenance et d'inventaire
- Un outil numérique de communication, d'inventaire et de vitrine
- Un local adapté ERP ou ERT en fonction des besoins avec un zoning en fonction des activités (espaces collaboratifs, stockage, formation, valorisation, ...)
- Des équipements de production (machines, outillages, ...)
- Des équipements de création (outils de musique, lumières, sons, ...)
- Des technologies adaptées (accès Internet haut débit, ...)
- Une base de données des membres et partenaires
- Outil de gestion de projets et de formation des utilisateurs

Ségments cibles

- L'ensemble des acteurs culturels (ICC, spectacle vivant, artisanat, compagnies, Institutions éducatives, associations culturelles, ...) du territoire (professionnels et amateurs?) pour répondre aux besoins suivants :
 - accès à un parc matériel complet, de qualité répondant aux différents besoins en fonction de leurs typologies ;
 - accès à un espace de stockage ;
 - mettre en circulation des stocks et équipements dormants ;
 - réemployer de la matière première localement pour préserver les ressources et allonger leurs durées de vie.
- Celles et ceux qui cherchent un espace de création, de diffusion et de travail mettant à disposition des ressources (matières premières, équipements, machines professionnelles).
- Permet également de toucher des bénéficiaires du grand public, en devant une vitrine pour le territoire à la fois sur les ICC, mais aussi sur l'écologie.
- Soutien à l'émergence de talents et à l'entrepreneuriat culturel
- Attirer des touristes intéressés par la culture locale
- Attractivité territoriale pour attirer des talents

Structure de coûts

- Un coût financier conséquent
- Des investissements pour le lieu, dont éventuels travaux (ERP?)
- Salaires et rémunérations : au moins une personne pour l'émergence puis des ETP en fonction de la taille et des activités
- L'entretien et la gestion du site
- Les équipements techniques liés aux diverses activités
- Les outils numériques, de communication et marketing, ...
- RH, compta, admin, ...
- Organisation d'événements (coûts logistiques par exemple)

Sources de revenus

- Adhésions / billetterie
- Location équipements / sous-location d'espaces
- Achats matériaux
- Prestations de services diverses (formations, sensibilisations, ateliers créatifs, ...), également proposés par les membres
- Subventions publiques et financements privés
- Sponsorships et partenariats

Besoins d'un tiers-lieu d'économie circulaire culturel

Lieu et espaces

Ce scénario a un besoin foncier plus important qu'une ressourcerie culturelle. Une partie des locaux est de l'espace partagé (atelier de construction, salles polyvalentes), l'autre partie est répartie entre l'ensemble des structures afin de leur permettre de développer tout ou partie de leurs activités. Dans le cas des ressources culturelles existantes (Artstock, 2ème Clap, Remise en Scène), ces espaces leur permettraient par exemple le développement d'une boutique, ou encore la possibilité d'un espace logistique polyvalent (stockage éphémère pour un pré-tri avant redistribution, par exemple).

Espace " Réemploi " :

- Espace de réception des matériaux / matériels : 150m²
Un espace extérieur conséquent peut faciliter la décharge des camions.
- Espace de tri et de rangement : 150 m²
- Petit espace revalorisation de matériaux et matériels : 100 m²
- Espace mutualisation et location : 300 m²
- Espaces de vente : 300 m²
- Bureaux : 50 m²

Espaces partagés :

- Atelier de construction : 500 m²
- Salle polyvalente : formation, réunion... : 70 m²
L'espace doit être ERP afin d'accueillir du public.
- Bureaux / ateliers en location : 800 m²

Espaces " tiers-lieu " :

- Bureaux régie : 50 m²
- Cantine : 120 m²
- Sanitaires : 50 m²

Soit un total de 2 640 m² minimum.

Ressources Humaines

Ce scénario nécessite avant tout du personnel pour la gestion du tiers-lieu et des services proposés par ce dernier. Il présuppose que chaque structure du Collectif est indépendante du développement du tiers-lieu.

Gestion administrative et financière	1 ETP
Facilitation et coordination des projets et des espaces	1 ETP
Gestion technique et entretien du bâtiment	1 ETP
Chargé de communication	0,76 ETP
Gestion d'un stock de matériels mutualisés	1,76 ETP

Soit 5,52 ETP au lancement en tant qu' « équipe socle ».

D'autres embauches pourraient être nécessaires, soit en contrats long terme, soit en contrats ponctuels :

Événementiel : régisseur technique son et lumière, techniciens polyvalents et barmains	Nombre d'ETP selon la fréquence des événements
Atelier de construction partagé : un régisseur-constructeur pour assurer la bonne maîtrise des outils	1 ETP

Matériels et équipements

Les investissements sont en grande partie de même facture que pour la création d'une ressourcerie culturelle avec un atelier de revalorisation, ce dernier étant remplacé par un atelier de construction partagé.

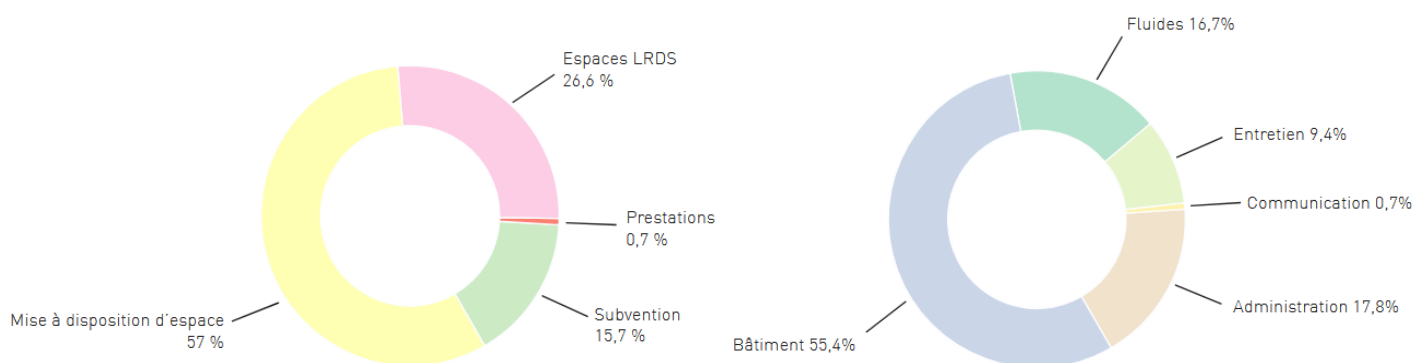
Cependant, le coût des travaux d'aménagement peut être plus conséquent, étant donné l'aspiration à être un Établissement Recevant du Public (ERP) au sein d'un espace aussi polyvalent (atelier de construction, stock de matériaux et matériels) : la séparation entre espaces recevant du public (salle polyvalente, salle événementiel) et espaces ateliers doit être réalisé avec des matériaux ignifugés, ce qui demande parfois de lourds travaux ; l'atelier de construction nécessite des aménagements spécifiques (sécurité, système d'aspiration pour assurer la qualité de l'air...) ; les espaces réservés à l'accueil public nécessitent des aménagements spécifiques (établissement ERP, normes d'hygiènes...).

De fait, il est difficile de proposer une projection économique, l'étude n'ayant pas identifié de lieu potentiel pour le développement d'un tel scénario. En effet, **le choix du bâtiment aura un impact conséquent sur le modèle économique, notamment par les travaux nécessaires au démarrage, pouvant s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros.**

Modèle économique du projet

Le modèle économique d'un tiers-lieu d'économie circulaire repose sur des recettes provenant de :

- **la location d'espaces de travail pérennes à des structures "résidentes"**, reportant ainsi le coût du loyer, les charges du bâti (fluides, assurance, ménage...), ainsi qu'une partie des coûts de gestion (ressources humaines, comptabilité, etc) et d'investissement (travaux, mobilier, matériel...) ;
- **la location d'espaces de travail ponctuels** : atelier de construction, salle de réunion ou d'ateliers, etc.
- **l'ouverture au public lors d'événements** : débats, conférences, ateliers, animation culturelle.
- **des subventions publiques ou privées** (appels à projets, dotations...)



*Principaux postes de recettes (à gauche) et de dépense (à droite)
du tiers-lieu le CRAPO (2019 – La Ressourcerie Du Spectacle)²⁸*

L'équilibre financier d'un tel projet repose, en grande partie, sur la stabilité financière des structures résidentes d'une part (ici, les structures du Collectif), et sur la compression des coûts infrastructurels (loyer, travaux) d'autre part. Ces derniers, s'ils sont élevés et s'ils ne sont pas compensés par des subventions (publiques ou privées),

²⁸ « Mise à disposition d'espace » = location d'espace à des structures tiers, culturelles et écologiques ;
« espaces LRDS » = valorisation financière des espace mis à disposition pour le projet de ressourcerie.

peuvent grever le budget et rendre impossible la mise en place de loyers attractifs pour les structures culturelles et écologiques du territoire, dont les capacités financières sont aujourd'hui limitées et fragiles. En règle générale, le coût de location d'espace aux structures "résidentes" correspond au report des coûts structurels auxquels se rajoute 30%, correspondant aux coûts de gestion et à la marge afin d'anticiper d'éventuels imprévus : plus l'espace est grand, plus la gestion est lourde, plus les coûts sont élevés.

De plus, ces tiers-lieux aux activités éclectiques peuvent amener des difficultés à être reconnus comme Établissements Recevant du Public (ERP). En effet, la proximité entre des lieux d'accueil de public (salles de réunions, espaces événementiels...) et des ateliers (construction bois, stockage de peintures ou de matériel audiovisuel...) potentiellement inflammables entraînent un besoin de cloisonnement entre ces espaces, avec des matériaux anti-feux (classés M1). Selon le lieu identifié, ces travaux peuvent coûter cher, ou être moindre, grâce à des mesures compensatrices. Dans tous les cas, des aménagements sont à prévoir pour sécuriser les espaces de travail et les espaces liés à l'accueil du public.

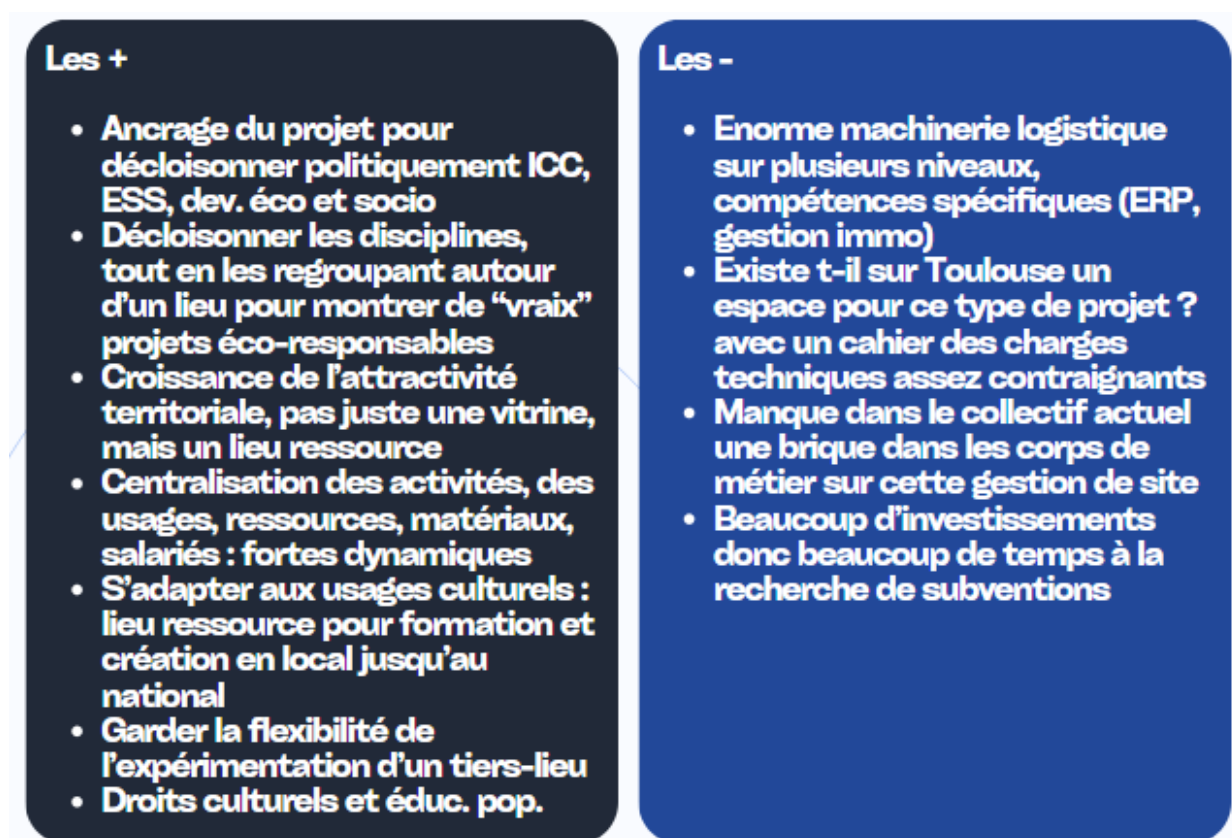
Pour développer le budget prévisionnel d'un tel scénario, il est nécessaire de connaître le lieu, ses contraintes budgétaires (loyer, travaux) et structurelles (disposition des espaces, agencements potentiels), afin de calculer les éventuelles recettes principales (locations d'espaces) et charges inhérentes aux activités. Au sortir des entretiens réalisés avec différents acteurs et structures du territoire, **aucun lieu n'a été identifié, et la difficulté à trouver du foncier à Toulouse a été relevée par toutes et tous.**

De ce fait, il est difficile de réaliser un budget prévisionnel réaliste d'un tel scénario, et au regard des incertitudes quant au projet du Collectif et du manque de foncier à Toulouse et alentour, nous avons pris la décision de ne pas proposer de budget prévisionnel. Néanmoins, nous encourageons vivement les collectivités et les structures du Collectif à poursuivre leur travail en prospectant du foncier sur le territoire et en structurant le projet de *La Navette* pour qu'à long terme, un tiers-lieu de l'économie circulaire culturel voit le jour, soit par un accompagnement des collectivités (mise à disposition d'espace, projet public), soit par un partenariat avec une structure tierce (agence Intercalaire, La Maison, Halles de la Cartoucherie, Forêt Electrique...).

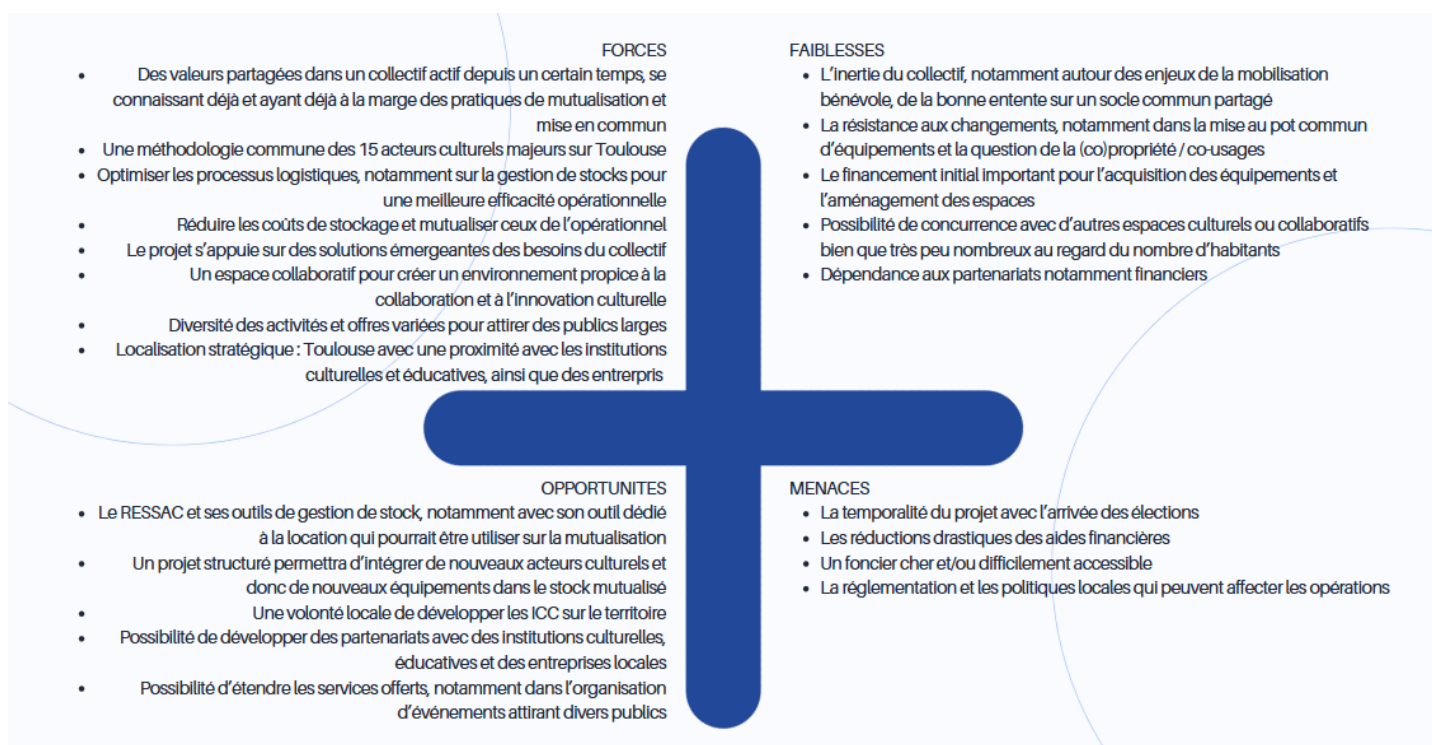
Notre analyse sur le scénario 3

Répondant aux besoins des structures culturelles et écologiques du territoire, **le tiers-lieu de l'économie circulaire culturel n'en reste pas moins difficile à développer** autour d'un Collectif aux économies fragiles et d'un projet encore jeune, avec des besoins de structuration identifiés, que ce soit économiquement ou structurellement (gouvernance, modalités de fonctionnements, modèles économiques des structures...). **De plus, la métropole toulousaine, déjà bien équipée en espaces hybrides (Halles de la Cartoucherie, Forêt électrique, Hall 9...), ne semble pas disposer de grands espaces à tarifs abordables afin de développer un tel projet**, dont les besoins en financement peuvent être particulièrement conséquents (travaux pour mise aux normes ERP / ERT,

aménagement et agencement d'espaces...), à l'heure où les politiques publiques réduisent leurs dépenses, notamment culturelles.



Analyse des leviers et freins de ce scénario réalisé lors de la rencontre de Juin 2025 à Toulouse



Analyse FFOM du scénario 3

Un projet de tiers-lieu de l'économie circulaire culturel pourrait, au stade actuel, voir le jour dans les conditions d'un bail précaire, permettant aux structures du Collectif d'éprouver leurs activités et de se développer prudemment. Toutefois, aucun lieu n'a été identifié à ce jour, à l'exception du *Timbre*, déjà géré par l'agence Intercalaire. Dans ce cas, le modèle économique est déjà supporté par cette dernière. Autrement, la mise à disposition d'un espace de façon précaire (urbanisme transitoire) questionne autour des coûts d'installation et des travaux nécessaires afin d'accueillir du public, d'autant plus lorsqu'il s'agit de s'installer pour une durée déterminée (souvent quelques années) : les coûts peuvent être conséquents, et la durée d'installation ne permet pas de les amortir.

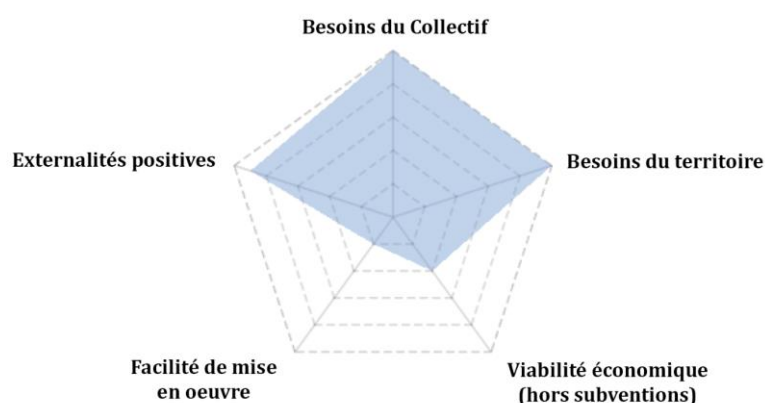


Schéma de pertinence du scénario 3 au regard du diagnostic de territoire et de la présente étude

S'il est pertinent d'imaginer un espace-ressource autour des enjeux écologiques à destination des structures culturelles et des collectivités du territoire, la difficulté de mise en œuvre et la viabilité économique du projet sans subventions publiques ou investissements extérieurs nous amène à penser que **le scénario peut être pensé comme un objectif à long terme, une ligne d'horizon afin de guider les choix de structuration et de développement du projet de réemploi et de mutualisation de matériels et matériaux culturels.**

CONSIDERATIONS STRATEGIQUES.

Feuille de route envisageable

Si elle est financée, la **feuille de route pourrait être portée par l'ensemble des membres volontaires du Collectif**, qui seraient rétribués à la tâche, et/ou par une structure identifiée. Voici un exemple de feuille de route pour les deux premières années :

CRÉATION	ÉMERGENCE	CONSOLIDATION
Structuration de la gouvernance (acteurs du pilotage du projet, Comité Technique avec les acteurs publiques, Comité Enthousiaste pour soutenir la gouvernance et les leviers positifs)	Planification de réunions avec les membres du Collectif et les différentes instances de gouvernance et de soutien pour réaliser des points d'étapes	Accueil des premières ressources humaines et suivi des indicateurs
Réalisation d'un inventaire exhaustif des équipements mutualisables parmi les membres du collectif	Élargir l'inventaire à l'ensemble des acteurs culturels du territoire Recenser les besoins en mutualisation de l'ensemble des acteurs culturels	Développement de l'événementiel pour faire connaître le projet et les enjeux territoriaux : tables rondes, conférences, ... afin de créer des synergies et faire émerger des partenariats structurants
Mise en forme de l'inventaire : choix de la plateforme, intégration du stock, description des matériels/équipements, cartographie des usages et usagers	Développement des outils de communication interne et externe pour favoriser le réemploi et l'économie circulaire sur Toulouse et sa Métropole	Evaluation et ajustement des processus de mutualisation et de réemploi
Développement d'un attirail juridique (contractualisation, assurances, garanties...) afin de mettre en œuvre des premières coopérations de mutualisations et / ou d'échanges de ressources	Intégration d'un incubateur pour structurer le business plan et le Collectif afin de développer un plan stratégique détaillé incluant les objectifs, les indicateurs de performance et les plans d'actions	Réalisation d'un bilan carbone culturel du territoire et des gains de GES grâce aux activités de la ressourcerie culturelle

Recherche de financements publics ou privés nécessaires à l'émergence	Recherche de financements publics ou privés nécessaires à la structuration du projet	Recherche de financements pour poursuivre l'accompagnement technique, la formation aux métiers de la mutualisation et de la ressourcerie culturelle
---	--	---

Partenariats envisageables

Certains partenariats avec des acteurs du territoire peuvent être envisagés. Si ces partenariats se développent et se concrétisent, ils pourront impacter favorablement le modèle économique du projet et ce, dès le démarrage.

Stockage de décors des scènes publiques

Certaines scènes publiques peuvent avoir besoin de stockage pour leurs décors. Ce stockage, imaginé en location d'espace à l'année dans des containers situés en extérieur ou dans des espaces dédiés en intérieur, pourrait être une recette supplémentaire et participer à l'équilibre du modèle économique.

Le stockage de décors peut s'adresser à des scènes publiques, mais aussi à des scènes privées ou des associations culturelles. Toutefois, pour être rentabilisées, ces offres de stockages doivent être proposées uniquement si le coût du foncier n'est pas excessif.

Collectes de matériels et matériaux

Des partenariats avec des structures en insertion peuvent être imaginées afin d'assurer une partie des collectes de matériels et matériaux. L'association *Envie Occitanie*, en tant qu'acteur régional spécialisé dans la collecte, le réemploi, le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques appelés DEEE, pourrait accompagner la ressourcerie lors des collectes de matériel audiovisuels et / ou être un appui pour l'entretien et la réparation des matériels audiovisuels collectés et mutualisés.

Modèles économiques

Facteurs modulables externes

La stabilité d'un modèle économique repose sur plusieurs facteurs. Ces facteurs peuvent être, pour la plupart, anticipés. En revanche, certains facteurs sont modulables et reposent sur des contraintes extérieures à la ressourcerie culturelle :

- **le coût du loyer** : Entre 60€ et 90 le m²/an à Toulouse et alentour, il impactera fortement le modèle économique. Il peut être un manque à gagner pour la structuration de la ressourcerie culturelle. Parmi celles existantes (Artstock, La Réserve des arts Méditerranée, ...), la plupart bénéficient de locaux à bas prix (bailleurs sociaux, collectivités...) ou de gratuité (collectivité, particuliers...).

- **d'éventuels travaux d'aménagement** : Le coût de travaux est difficilement estimable sans lieu défini. Ces travaux peuvent être réalisés pour améliorer la logistique (collecte, valorisation), pour accueillir du public (salle de réunion, boutique) ou pour améliorer les conditions de travail (aspiration de l'atelier de menuiserie...). Comme nous l'avons vu, ils peuvent être conséquents lorsqu'il s'agit de devenir un Établissement Recevant du Public (ERP).

- **l'emplacement géographique** : Les recettes d'activité pourront être impactées par un emplacement géographique défavorable : éloignement d'infrastructures logistiques, espace avec peu de passage (manque de visibilité), éloignement de la métropole... Pour beaucoup de structures une grande majorité des membres sont des étudiants, l'accessibilité en transport en commun est donc primordiale. De même, les membres et utilisateurs des ressourceries culturelles sont des professionnels, ayant des besoins en matière première conséquents, aussi, l'accès en voiture et camion est important pour permettre la circularité des matériaux.

- **la sensibilisation des acteurs culturels au réemploi** : La facturation des collectes et l'achat / location auprès de la ressourcerie culturelle peuvent être compliqués si les acteurs culturels ne sont pas sensibilisés au réemploi et à la mutualisation. En effet, il est souvent considéré par les acteurs culturels qui se débarrassent de matériels et matériaux qu'elles font un « don gracieux » aux acteurs du réemploi. Or le travail de réemploi nécessite de multiples actions, du tri à la revalorisation, en passant par l'animation du territoire afin de faire circuler matières et matériaux, et proposer du réemploi de qualité. Ce travail de sensibilisation doit être mené de concert avec les collectivités pour assurer la circularité des ressources et le modèle économique pérenne du projet.

- **les subventions publiques** : Si elles sont rarement majoritaires dans le modèle économique des ressourceries culturelles, elles financent cependant le travail de coordination des acteurs culturels autour de la gestion de leurs ressources, ainsi que certaines activités, de la sensibilisation à la revalorisation. Elles sont nécessaires à l'amorçage, afin que la ressourcerie culturelle s'implante sur le territoire et réalise ses premières collectes et ce fameux travail de sensibilisation.

Facteurs modulables internes

Les facteurs modulables par des choix stratégiques et économiques internes à la structure sont :

- **la grille salariale** : N'ayant pas de convention collective qui leur est propre, les ressourceries culturelles ont évolué avec des grilles salariales différentes. Certaines ont des écarts de salaires selon les responsabilités, d'autres ont fait le choix du salaire unique. Concernant le montant, la moyenne est d'environ 1900€ brut / mois, les plus bas étant au SMIC et les plus haut autour de 3000€ brut / mois, pour des postes de direction.

- **la politique tarifaire** : Il n'y pas, à l'échelle nationale, d'homogénéisation des prestations de collecte, ni des tarifs à la vente pour les matériaux de réemploi. Toutefois, en comparant les choix faits par les ressourceries culturelles existantes, il est possible de calculer un coût moyen à la tonne.

- **le nombre de jours d'ouvertures de la boutique par semaine** : Certaines ressourceries ouvrent un jour par semaine, d'autres cinq jours sur sept. Ce choix dépend de la possibilité d'assurer les coûts de ressources humaines nécessaires à l'ouverture d'une boutique.

- **l'ouverture au grand public ou réservée aux acteurs culturels (professionnels et étudiants)** : Certaines ressourceries culturelles ont fait le choix de n'ouvrir qu'aux acteurs culturels, afin de réserver l'accès aux matériaux et matériels à des professionnels, et pouvoir les conseiller au mieux. Par ailleurs, les professionnels ont une meilleure capacité d'absorption des gisements en vue de les remettre en circulation. En effet, ils connaissent mieux les matériaux donc arrivent à avoir une meilleure visibilité sur leur potentiel de réemploi.

L'ouverture au grand public peut pallier un manque d'investissement économique des acteurs culturels du territoire, les matériaux pouvant bénéficier à d'autres acteurs économiques tels que des associations, des artisans... ou bien à des personnes ayant besoin de matériaux pour divers projets personnels.

Dans tous les cas, il semble important de faciliter l'accès aux gisements aux étudiants, professionnels de demain, cela permet de les sensibiliser aux enjeux du réemploi, de l'économie de ressources, et de challenger leur créativité.

- **le choix d'activités annexes** : Certaines activités peuvent être envisagées afin d'équilibrer le modèle économique sans être chronophage, tels que le stockage de décors pour les acteurs culturels ou la location de salles équipées. D'autres activités plus conséquentes comme la formation peuvent être envisagées. Cette dernière, bien qu'offrant la perspective de financements, demande cependant du temps et des investissements, notamment la certification Qualiopi, la construction de programme de formation, ...

Leviers

Comme évoqué précédemment, plusieurs facteurs sont modulables et permettent d'atteindre une viabilité économique.

Voici quelques pistes :

- **le coût du loyer** : Il est conseillé d'accompagner le développement de la ressourcerie culturelle par la mise en place d'un loyer modéré, soit grâce au concours de la collectivité, soit grâce à un partenariat (bailleur social ou privé).

En effet, l'activité de la ressourcerie culturelle rend service à la collectivité en évitant le gaspillage et l'apport en déchetterie : ses externalités positives sont nombreuses.

Si cela est impossible, il est peut-être envisageable de démarrer l'activité avec une surface plus petite, pour s'agrandir au fur et à mesure des années via des espaces de stockage supplémentaires.

- **les subventions** : Chaque année, plusieurs appels à projets sont dédiés aux acteurs du réemploi et de la revalorisation, tel que l'AAP de l'ADEME en "*soutien aux investissements pour le réemploi-réutilisation et la réparation*". Il est aussi possible de se diriger vers des appels à projet portés, par exemple, par le Centre National de la Musique (notamment sur les projets de mutualisation), ou encore le Fonds Social Européens, via le FEDER porté par la région Occitanie et son AAP "*les projets de transition vers l'économie circulaire et de prévention des déchets*". D'autres dispositifs de financements proposés par La Région ont été identifiés lors du Comité Technique et pourrait permettre de soutenir l'émergence et la structuration du projet, tels que *l'aides régionales à l'animation d'actions collectives en matière d'économie circulaire et de déchets*²⁹ ou encore *l'aides régionales à la réalisation de projets locaux en matière d'économie circulaire et de déchets*.³⁰

- **les investissements** : L'achat d'un véhicule de collecte peut être différé (voire annulé) pour privilégier la location ponctuelle ou la mutualisation. Ceci permettrait de réduire les charges au démarrage, ainsi que les coûts d'entretien annuels.

- **les collectivités** : Les marchés publics lancés par les collectivités, s'ils ont des conditions d'éco-responsabilités, profiteront à la ressourcerie culturelle. S'il n'est pas possible de les anticiper, il est intéressant de proposer la mise en place de ces conditions aux collectivités partenaires.

- **la formation et incubation** : Pour mener à bien le projet de ressourcerie, il peut être intéressant de se former auprès de structures expérimentées, et de se rapprocher des différents réseaux de réemploi existants (régional, national), ainsi que des collectivités qui proposent des accompagnement (Diagnostic Local d'Accompagnement, par exemple, ou encore parcours d'incubation). Cette formation continue permet de consolider l'activité en facilitant la prise de décision et en professionnalisant les équipes, ce qui aura un impact sur le résultat.

Par ailleurs, les incubateurs territoriaux sont de précieux acteurs de soutien à mobiliser. La CRESS pourra apporter son soutien dans la prise de relais suite à la fin de la présente étude et l'accompagnement vers les prochaines étapes. Un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) permettrait par exemple de travailler à consolider la gouvernance. Un parcours de couveuse permettrait lui de consolider l'étude de marché du scénario 2.

- **la communication** : Le réemploi n'est pas encore une habitude et, si un changement de paradigme est nécessaire, il reste encore du travail afin de sensibiliser les acteurs culturels et le grand public. Une bonne communication permettra de tendre vers les scénarii optimistes.

²⁹ <https://www.laregion.fr/Aides-regionales-a-l-animation-d-actions-collectives-en-matiere-d-economie>

³⁰ <https://www.laregion.fr/Aides-regionales-a-la-realisation-de-projets-locaux-en-matiere-d-economie-circulaire>

Stratégie durabilité : impact carbone et externalités positives

Le réemploi, la mutualisation et l'économie circulaire dans le secteur culturel génèrent plusieurs externalités positives, bénéfiques non seulement pour l'environnement, mais aussi pour l'économie et la société :

- **L'impact carbone** : Le secteur culturel, à l'instar de nombreux autres secteurs, est confronté à des défis majeurs en matière de durabilité et de responsabilité environnementale. Il représente à date 2% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. L'essai / manifeste *Décarboner la culture* co-écrit par David Irle, Anaïs Roesch et Samuel Valensi atteste que "l'essentiel de la filière professionnelle culturelle s'est construit autour d'un modèle dépendant des énergies fossiles et de la redistribution des richesses créées par l'exploitation illimitée des ressources planétaires."

Les concepts de réemploi, d'économie circulaire et d'écologie y jouent donc un rôle crucial pour permettre de transformer les pratiques traditionnelles et réduire l'impact environnemental.

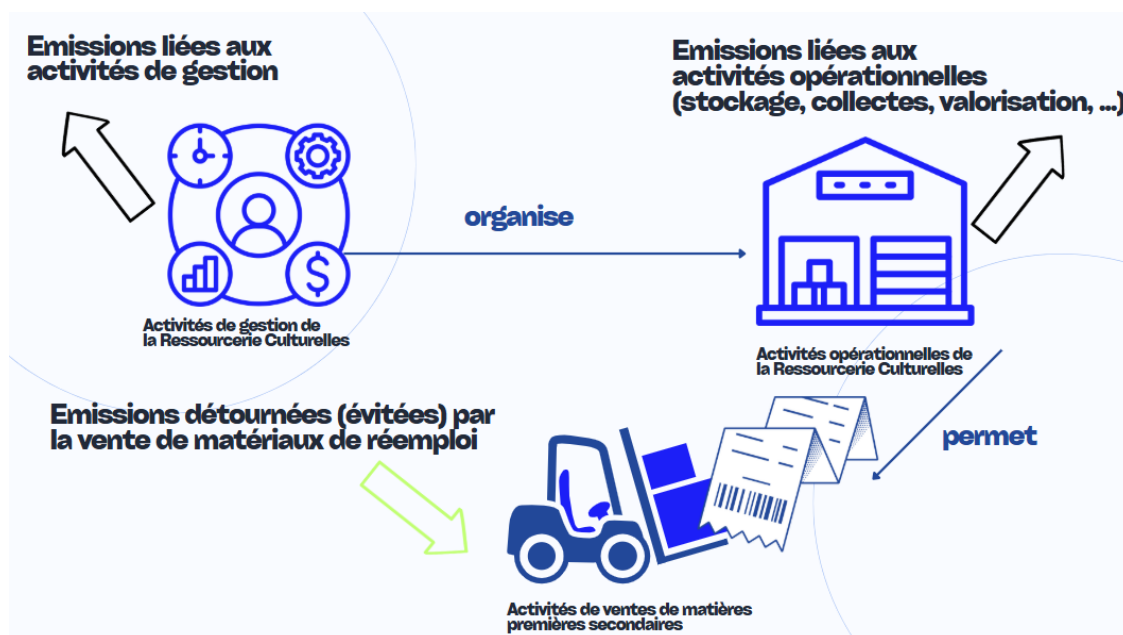


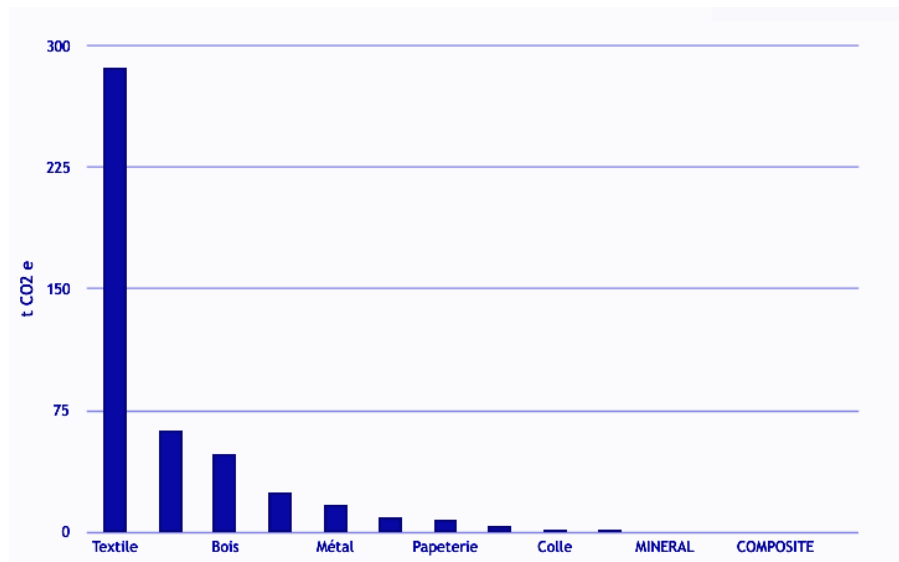
Schéma des flux de GES principaux d'une ressourcerie culturelle

L'adoption de démarches d'économie circulaire culturelle permet de réduire les émissions de GES. D'après Les Canaux³¹, l'utilisation de décors réemployés pour un festival permettrait de réduire de 15 tonnes CO₂eq des émissions de GES, tout en réalisant une économie financière de 8%.

En effet, pour atteindre le consensus scientifique, si cela est encore possible, de ne pas dépasser les 1,5° à 2° degrés de réchauffement moyen, nous devons réduire de

³¹ [Les Canaux](#) : Article "L'économie circulaire dans le secteur culturel"

80% nos émissions d'équivalent CO₂ (eCO₂) d'ici 2050. Or pour rappel, un film produit en moyenne 750 tonnes de CO₂e, soit 8 065% de l'empreinte carbone d'un français, et un festival urbain de musique émet en moyenne 28 000 tonnes de CO₂e soit 3 217 fois le tour du monde en voiture. De quoi considérer que la culture a elle aussi un rôle à jouer dans le pari de neutralité carbone.



Emissions évitées par la revente de matériaux par catégorie

Si une analyse plus poussée serait à réaliser, quelques données sont disponibles pour déterminer les émissions détournées de GES grâce au réemploi de matériaux. Sont à prendre en compte, certes les émissions liées aux opérations logistiques (notamment le transport), mais aussi les émissions évitées grâce à la non destruction de la matière première (recyclage, incinération ou enfouissement), le CO₂e évité par le réemploi et donc le prolongement de la durée de vie des matériaux et enfin le CO₂e évité par la non re-fabrication de matière première, car de la ressource est encore disponible sur le territoire.

- **L'impact sur le renouvellement des ressources et la biodiversité** : les matières utilisées pour la construction de décors dans les activités culturelles ne sont pas illimitées, et reposent sur des gestions (forestières, minières...) locales ayant un fort impact sur la biodiversité. Le bois, dont la consommation est particulièrement importante dans la création culturelle, ne fait pas exception, et devrait attirer notre attention plus encore puisqu'elle est une ressource issue du monde végétal, c'est-à-dire du monde vivant. Pour exemple, la construction de panneaux contreplaqués, utilisés tant dans les tournages de cinéma (dont la durée moyenne est de 8 à 12 semaines) que les festivals (dont la durée moyenne est de trois jours) en tant que feuille décor, reposent sur des essences d'arbres (Peuplier, Okoumé, Pin...) qui ont besoin de plusieurs décennies pour arriver à maturité. Le rapport entre la durée d'usage humaine et la durée de maturation du végétal est élevée : il faut 2 420 fois plus de temps à un Peuplier pour arriver à maturité (20 ans... dans les meilleures

conditions) qu'il n'en faut à un festival pour utiliser son bois avant mis au rebut, bien souvent vers l'incinérateur (3 jours).

Type de bois	Provenance	Usage	Diamètre Minimum d'Exploitabilité	Temps de maturation avant abattage
Peuplier	France	Contreplaqué (feuille décor, scénographie...)	40 à 50 cm	20 ans à 40 ans
Okoumé	Gabon	Contreplaqué (feuille décor, scénographie...)	70 à 80 cm	70 à 80 ans
Hêtre	France	Contreplaqué (feuille décor, scénographie...)	50 à 70 cm	75 à 120 ans
Pin sylvestre	France	Contreplaqué (feuille décor, scénographie...)	65 cm	70 à 80 ans
Pin maritime	France	Contreplaqué (feuille décor, scénographie...)	60 cm	50 ans

Ces populations d'arbres abritent un écosystème et une biodiversité (insectes, végétaux, vie microbienne) nécessaires à l'équilibre du vivant, tout en étant, souvent, des puits de carbone utiles à l'heure où le CO2 produit par les activités humaines entraîne une modification des conditions climatiques planétaires. Afin de réduire la pression sur ces écosystèmes, le réemploi (de matériaux et de matériels) et la mutualisation (de matériels et de scénographies) sont une solution directe et efficace, en étalant les besoins dans le temps, voire en les réduisant.

- **La création d'emplois** : Les ressourceries culturelles sont aussi sources de créations d'emplois locaux et non délocalisables. En effet, la collecte, la valorisation, la vente et les activités annexes des ressourceries culturelles (formations, ateliers partagés, ateliers créatifs, ...) permettent non seulement de limiter les déchets, mais aussi de créer de l'emploi qui ne peut se faire ailleurs qu'au niveau local.
- **Les économies financières** : Si à date, le sujet fait encore débat, certaines études, notamment celle réalisée par le Festival d'art lyrique d'Aix en Provence fait état d'une économie de 8% grâce à l'adoption de démarches d'économie circulaire. La mutualisation et le réemploi permettent également de réaliser des économies sur les coûts de production et d'exploitation.
- **Renforcer les liens et le patrimoine local** : La mutualisation a un fort impact local car elle encourage la collaboration et coopération entre différents acteurs, institutions, artistes, communautés ou écosystèmes. Cela permet de renforcer les liens sociaux et favorise le sentiment de communauté autour de valeurs et de projets culturels partagés. Le réemploi et la mutualisation permettent de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine local et des savoir-faire. Ici, on restaure, on répare, on réutilise, ... conservant ainsi les valeurs culturelles et historiques du territoire.
- **L'innovation et la créativité** : Dans les pratiques artistiques, le réemploi est loin d'être vu comme une contrainte. Au contraire, il permet de challenger sa créativité, de créer à partir de l'existant, de contourner, de réinventer. Les artistes, créateurs et concepteurs sont incités à repenser leurs approches et à développer de nouvelles techniques pour intégrer des éléments réemployés dans leurs projets et œuvres.

- **Les nouveaux récits et imaginaires** : La culture se doit d'être vecteur de conduites du changement. Elle influe sur l'imaginaire des sociétés or "qui de mieux que des artistes et des professionnels de la culture pour exprimer et relayer des stratégies adaptatives humanistes au monde qui vient, plutôt qu'une indésirable compétition pour des ressources raréfiées"³². L'adoption de pratiques durables permet également de sensibiliser les publics aux enjeux environnementaux. Les expositions, spectacles et événements qui intègrent les principes d'économie circulaire et de réemploi servent d'exemples concrets et éducatifs pour les spectateurs et visiteurs.

³² *Décarboner la culture*, éditions UGA et PUG, collection Politiques Culturelles par David Irle, Anaïs Roesch et Samuel Valensi, 2021

LA STRUCTURE JURIDIQUE

Les ressourceries culturelles ont majoritairement fait le choix de l'association loi 1901 pour mener à bien leur projet, s'expliquant par la volonté de s'inscrire dans le champ de l'économie sociale et solidaire, prônant une activité non lucrative. Certaines ressourceries culturelles ont l'objectif de se transformer en Société Coopérative d'Intérêt Collectif dans les prochaines années, et ont déjà préparé leurs statuts à cette évolution.

Toutefois, d'autres structures juridiques existent et peuvent convenir aux différentes activités menées par une ressourcerie culturelle.³³

Association

L'association loi 1901 est la structure juridique la plus utilisée par les ressourceries, généralistes ou spécialisées, car elle est connue pour sa simplicité de création et de gestion au démarrage. Le principe premier d'une association loi 1901 est d'avoir un but autre que celui de partager des bénéfices : il est ainsi impossible pour ses créateurs de capitaliser sur leur création, de redistribuer les bénéfices, et la gestion doit être bénévole (sauf exception liée au montant des ressources).

Ce statut juridique offre de nombreux avantages pour lancer un projet à but non lucratif :

- sur le plan fiscal, l'association loi 1901 étant considérée *de fait* comme une structure à but non lucrative, elle est, à sa création, non fiscalisée, permettant ainsi une réduction des prix des prestations et des ventes (absence de TVA). Néanmoins, la fiscalisation par l'administration fiscale est possible si elle considère que l'activité est concurrentielle (règle des 4P, zone géographique d'implantation...), et/ou si l'une des activités définies comme lucrative est prépondérante financièrement.
- sur le plan économique, l'association loi 1901 permet de percevoir des subventions des collectivités, dons, cotisations, mécénats, partenariats... Au démarrage, ces aides sont précieuses afin d'accompagner le projet et stabiliser le modèle.
- sur le plan des ressources humaines, il permet de faire appel à des bénévoles, pouvant intervenir en soutien à des activités impactant la viabilité économique du projet : collectes, tri, revalorisation de matériels et matériaux...

Cette structure juridique est la structure préconisée pour le lancement d'une ressourcerie culturelle.

³³ Pour plus d'informations sur les structures juridiques, un tableau comparatif est disponible [sur le site de l'AVISE](#).

Coopérative

Dans le cas où la gestion serait intéressée, les sociétés commerciales peuvent adopter les principes coopératifs en créant une Société Coopérative d'Intérêt Commun (SCIC) ou une Société Coopérative de Production (SCOP).

Ces sociétés sont des associations autonomes de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Elles ont pour objectif l'intérêt collectif présentant un caractère d'utilité sociale : elles prennent la forme de SARL, de SA ou de SAS, permettant le multisociétariat.

Ces sociétés se caractérisent notamment par :

- une gestion démocratique et participative, où une personne est égale à une voix. Dans une SCIC, les associé·e·s sont réparti·e·s en collèges (salarié·e·s, bénéficiaires, collectivités...), et chaque collège dispose d'un nombre de voix défini librement dans les statuts.
- des avantages fiscaux (exonérée de l'IS sur la part de résultat affectée à la participation, pas de CET si au moins 50 % du capital appartient aux associés salarié·e·s...) car leur activité lucrative est limitée.
- pour la SCIC, la possibilité de faire appel à des bénévoles pour certaines activités, définies comme non lucratives.
- la possibilité de partager les bénéfices, hors fonds dédiés aux réserves impartageables dont le pourcentage est défini par les associé·e·s (un pourcentage minimum est obligatoire).

Ces structures juridiques ont des qualités pouvant convenir à une ressource culturelle, notamment la SCIC, qui permet d'associer dans le projet l'ensemble des acteurs de la filière et/ou du territoire (acteurs culturels, collectivités...). Toutefois, **il est rare de créer une coopérative ex nihilo : il est plutôt conseillé d'avoir une structure déjà existante (association ou entreprise commerciale) afin de fédérer un ensemble d'acteurs et d'actrices autour du projet.**

S'il y a un intérêt pour la forme coopérative, il est préconisé de créer d'abord une association loi 1901 et d'écrire les statuts de la structure dans la perspective d'une transformation en coopérative (définir l'écart entre le salaire le moins élevé et le plus élevé, etc.).

Groupe d'Intérêt Économique

Un Groupe d'Intérêt économique (GIE) est une structure ayant pour objet la mise en commun de moyens de membres publics et/ou privés pour le développement d'une activité économique (Article L251-1 du code de commerce). Il se situe à mi-chemin entre

la société et l'association, et vise à assurer le prolongement de l'activité économique de ses membres. Il n'a donc pas, en principe, vocation à réaliser des bénéfices. Son mode de fonctionnement est assez souple et peut permettre, par la mise en commun de moyens, la réalisation d'économies pour ses membres.

Toutefois, les éventuelles pertes du GIE peuvent être fiscalement imputées sur les bénéfices de chaque membre à hauteur de leur participation dans la structure : Les membres du GIE sont indéfiniment et solidairement responsables de ses dettes.

Le GIE peut être utilisé pour :

- **Une action commerciale commune** : promotion des ventes, groupements d'achats de matières premières, campagnes publicitaires, études de marché, représentation à l'étranger, etc.
- **Des travaux d'études** : recherches scientifiques, bureaux d'études, ingénierie, mise en point d'un prototype, etc.
- **La création de services communs** : informatique, comptabilité, transports, dépôts, cantines, assistance technique
- **La création de magasins collectifs de commerçants indépendants.**

Le GIE doit comprendre au minimum 2 membres.

Commerciale

Les sociétés commerciales « classiques » (SARL, SAS...) sont en pleine capacité de porter un projet d'Économie Sociale et Solidaire. Les associé·e·s capitalisent dans la durée leur « mise de départ » à travers l'augmentation de valeur du fonds de commerce, sauf banqueroute. La rémunération est libre et sans limitation : les sociétés commerciales sont essentiellement à buts lucratifs, et soumises aux impôts commerciaux.

Elles peuvent revendiquer la qualité de « société commerciale de l'ESS », si elles en respectent les principes fondateurs : un but poursuivi autre que le partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, des bénéfices essentiellement réinvestis dans l'entreprise pour le maintien des activités... Elles peuvent aussi revendiquer le statut d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale auprès des DREETS, afin de bénéficier, notamment, de l'épargne salariale solidaire.

Toutefois, il n'est pas préconisé de choisir l'un de ces statuts juridiques au lancement d'une ressourcerie culturelle. En effet, les partenariats avec les structures publiques peuvent être compliqués, et le bénévolat n'est pas envisageable, considéré comme travail déguisé.

Si la ressourcerie culturelle développe plusieurs activités, il est éventuellement possible d'imaginer une structure hybride incluant à la fois une association (pour les activités non

lucratives comme la revalorisation, les ateliers de sensibilisation...) et une société commerciale (pour les prestations concurrentielles comme la création scénographique, le design d'espace, la formation et le conseil...).

Ce scénario peut être compliqué et nécessite un accompagnement juridique spécifique afin de bien définir les contours des deux structures et les échanges entre elles, notamment en termes de fiscalité.

Insertion

Selon la structure juridique choisie, il sera possible de se développer dans le champ de l'insertion. Ces structures bénéficient d'une aide au poste pour les contrats en insertion, et participent à la réinsertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Si aucune ressourcerie culturelle ne s'est encore tournée vers l'insertion, près de 50 % des ressourceries généralistes ont fait ce choix : l'insertion leur permet de trouver un équilibre économique tout en développant leurs objectifs d'économie sociale et solidaire.

Les entreprises d'insertion (EI)

Les EI peuvent être des associations, SARL, SA, SCOP ou SCIC, à activité concurrentielle. Leurs principales recettes financières doivent venir de leur activité, et elles doivent avoir un taux d'autofinancement de presque 80 %. Elles bénéficient d'aides aux postes d'un montant de 10 143 euros par ETP et par an, pour des contrats de travail en CDDi, dont la durée peut aller de 4 à 24 mois maximum.

Les ateliers chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI peuvent être des associations, communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ou des syndicats mixtes, à but non lucratif. Leurs recettes financières sont les recettes marchandes, et doivent avoir un taux d'autofinancement de 30 % maximum, sauf dérogation spécifique. Les aides aux postes représentent 23 096 euros/ETP/an. Les types de contrat de travail sont des CDDi, dont la durée peut aller de 4 à 24 mois maximum.

Les structures en insertion doivent embaucher un accompagnant-e socio-professionnel, dont la mission sera d'accompagner les salarié-e-s en insertion dans leurs projets. Six à douze salarié-e-s en insertion peuvent être accompagné-e-s par un encadrant pendant un an.

Si à ce jour aucune ressourcerie culturelle ne s'est tournée vers l'insertion, l'atelier chantier d'insertion peut être intéressant afin de pourvoir des postes qui ne nécessitent pas de compétences techniques particulières, tels que la collecte, le tri et certaines tâches de revalorisations. Il ne faut pas néanmoins que ce choix s'opère pour une raison purement économique, mais dans une démarche réfléchie d'accompagnement social.

Tableau de synthèse des structures juridiques envisageables

	ASSOCIATION	SCIC	SARL / SAS	GIE
Capital Social	Pas de capital social	Capital social librement fixé par les sociétaires	Capital social librement fixé par les associés	Peut être constitué avec ou sans capital
Type de gouvernance	Partagé : un Conseil d'Administration élu par les adhérents	Partagé : le Conseil d'Administration est composé de collèges représentatifs	Verticale : un dirigeant associé ou tiers, personne physique (SARL, SAS) ou personne morale (SAS)	Au choix : administration par une personne physique (Président) ou morale (Conseil d'administration)
Regroupement de personnes physiques et morales	Oui, par adhésion	Oui, en tant que sociétaire	Seules les personnes physiques en SARL, personnes physiques et morales en SARL	Oui, personnes physiques et morales, à condition que chacun exerce une activité économique qui trouve son prolongement dans celle du GIE
Possibilité pour les non membres d'utiliser les services	Oui	Oui	Oui	Non, le GIE a vocation à être créé en vue de favoriser l'activité économique de ses seuls membres
Possibilité d'être financé par des subventions publiques	Oui	Oui, mais à certaines conditions	Oui, mais seulement les aides publiques à destination des entreprises lucratives	Oui
Reconnaissance de l'intérêt général de la structure	L'intérêt général de l'association dépendra de la part de ses activités lucratives et du fait que la gestion de l'association doit rester « désintéressée »	Oui, les SCIC ayant « pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale ».	Non	Non, la finalité étant essentiellement économique.
Régime fiscal	Les associations sans activité lucrative ne sont pas assujetties à la TVA ou à l'Impôt sur les Sociétés	Les SCIC sont assujetties à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés.	Les SARL et SAS sont assujetties à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés.	Le GIE n'est pas fiscalisable en tant que tel : la fiscalité doit être étudiée au niveau de ses membres.
Adapté au Collectif ?	OUI	NON au démarrage, mais peut être considéré comme une évolution à long terme.	NON	OUI, selon le scénario choisi

Code APE et convention collective

Les ressourceries n'ont pas de convention collective propre à leur activité, et encore moins les ressourceries culturelles, dont les activités balancent entre la gestion des déchets/ressources, de l'animation et de l'action culturelle.

Le code APE est donc au choix du porteur de projet : autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (94.99Z), commerce de détail de biens d'occasion en magasin (47.79Z), activités de soutien au spectacle vivant (90.02Z), ... Dans le cas où la future ressourcerie ferait le choix de l'insertion, le code APE sera action sociale sans hébergement (88.99B).

Le choix du code APE définira la convention collective à laquelle se référer.

Par définition, toutes structures associatives sont considérées comme « entreprise solidaire d'utilité social »³⁴. Toutefois, il est possible en suppléant de demander l'agrément ESUS (après 3 ans d'existence) pour pouvoir valoriser les engagements de la structure.

Assujettissement TVA et fiscalisation

Les ressourceries culturelles sont en majorité assujetties à la TVA. En effet, il existe des seuils de chiffre d'affaires (CA) au-delà desquels les associations peuvent être assujettie à la TVA, notamment si la structure entre dans le champ concurrentiel. Pour les activités commerciales, si le CA dépasse les 94 300€³⁵ et entre dans le champ concurrentiel, la structure devra se soumettre aux réglementations de la TVA.

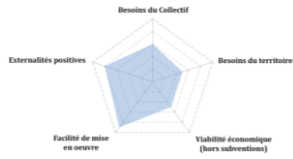
Pour vérifier l'aspect concurrentiel de l'activité, il faut répondre à la « règle des 4 P » (public, publicité, produit, prix) : il est envisageable de réaliser un rescrit fiscal auprès de l'administration qui statuera sur l'aspect concurrentiel de l'activité. Selon les territoires, l'administration ne tire pas les mêmes conclusions autour des ressourceries, généralistes ou culturelles, entraînant un flou juridique autour de la fiscalisation de l'activité de réemploi.

Par ailleurs, les ressourceries culturelles s'inscrivant dans de fortes activités économiques pour la collecte, comme pour la vente, il est souvent préférable pour ses bénéficiaires qu'elles soient assujetties à la TVA.

³⁴ <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/economie-sociale-et-solidaire-quest-ce-que-lagrement-entreprise-solidaire-utilite>

³⁵ Donnée de 2023.

SYNTHÈSE ET INDICATEURS

Scénario (à 3 ans)	1	2	3
Typologie	Coopération dématérialisée adossée à une plateforme logistique	Ressourcerie culturelle mutualisatrice	Tiers-lieu de l'économie circulaire culturel
M2	400	800	2640
ETP	1 à 2	5 à 6	8 à 12
Objectif tonnage collecté par an	0	300	500
Positionnement stratégique			
Avantages	Flexibilité, faible coût, accessibilité numérique	Gestion optimisée des ressources, meilleure visibilité des activités et centralisation des opérations	Polyvalence des espaces, dynamismes et attractivités culturels, création de synergies territoriales, espaces de créations, formations et diffusions intégrés
Inconvénients	Fort besoin de coordination et mobilisation du Collectif, dépendance aux outils numériques	Investissements initiaux significatifs pour l'infrastructure et les ressources humaines	De considérables besoins en foncier, investissements initiaux très élevés, une gestion complexe des espaces polyvalents et des différentes activités
Aspects techniques	Outil numérique pour l'inventaire et mutualisation et un	Infrastructure physique pour la collecte, la	Équipements polyvalents incluant des ateliers, une ressourcerie

	espace logistique minimal	valorisation et la vente	culturelle, du stockage, des salles de formations, des espaces de diffusion, ...
Aspects humains	Forte mobilisation du Collectif et une RH pour la coordination	Une équipe dédiée à la gestion de la ressource culturelle et ses activités	Une équipe dédiée polyvalente pour la gestion des espaces et l'accueil des différentes structures
Aspects financiers	Coût réduit d'infrastructures mais coût élevé de développement numérique, recherche de financements pour la coordination et fort besoin de mobilisation bénévole de la part du Collectif	Investissements initiaux importants qui doivent être subventionnés	Investissements initiaux majeurs qui doivent être subventionnés
Aspects juridiques	Accord de coopération et de mutualisation	Structure juridique adaptée (type association ou coopérative)	Structure juridique adaptée (type association ou coopérative)
Aspects territoriaux	Implication des acteurs culturels du Collectif principalement	Implantation géographique stratégique, visibilité accrue, impacts locaux et régionaux forts	Implantation géographique stratégique, attractivité pour les acteurs culturels et écologiques, mais aussi le grand public, impacts locaux, régionaux et nationaux forts

FFOM croisé			
Chance = Force * Opportunité	Défi = Faiblesse * opportunité	Conflit = Force * Menace	Danger = Faiblesse * Menace
Complémentarité des acteurs du collectif * Écosystème culturel et politique favorable à Toulouse	Manque de moyens pour structurer l'animation continue du collectif * Ouverture d'appels à projets publics et engagement politique en période électorale	Dynamique collective et diversité des structures membres * Risque de désengagement ou de fracture dans la gouvernance face aux échéances politiques ou tensions foncières	Pas d'espace dédié pour la préfiguration du pôle, ni de test grandeur nature * Forte tension foncière et dépendance aux subventions
=> Créer un lieu ressource multi- acteurs aligné avec les ambitions régionales (PRAC, Culture bas carbone) et capable de mobiliser rapidement les réseaux existants	=> Structurer un modèle hybride combinant subventions d'amorçage et prestations mutualisées, et identifier un porteur tiers de confiance pour répondre rapidement aux opportunités de financement	=> Formaliser dès maintenant une charte de fonctionnement et un cadre de gouvernance partagé pour assurer la solidité du Collectif face aux secousses externes	=> Besoin d'un espace de pré- figuration pour démontrer la valeur du projet, chercher son foncier de croisière notamment en terme de m2. Prioriser la recherche de sites ou de conventions temporaires via les collectivités.

Les objectifs clés chiffrés principaux des scénarii tournent autour de ces indicateurs :

- **Collecter 300 tonnes en 3 ans** auprès de 200 structures de l'activité économique (entreprises ou institutions culturelles) de la région ;
- **Réemployer 215 tonnes en 3 ans** auprès de 1000 adhérents professionnels du secteur culturel actifs au bout de 3 ans et de 500 étudiants du secteur créatif ;
- Recycler ou jeter 0 tonne en 3 ans ;
- Être visité par 5000 à 10 000 professionnels du secteur culturel en 3 ans ;
- **Créer des partenariats** avec 5 écoles du territoire et 5 musée/théâtre/studio de tournage locaux ;
- **Recruter 6 ETP salariés en 3 ans** ;

- Mobiliser 2 ETP bénévoles ;
- **Réduire de 10% les émissions de gaz à effet de serre** par la mutualisation et le réemploi ;
- **Faire des ateliers créatifs en réemploi** pour 50 à 100 habitants par année d'implantation en faisant intervenir 5 créateurs locaux par an ;
- **Soutenir la mutualisation inter-acteurs culturels**, tout en constituant un parc d'équipements permettant de répondre aux besoins des membres du Collectif et des partenaires à venir.

CONCLUSIONS

Cette étude de faisabilité pour la création d'un Pôle Toulousain de Réemploi et de Mutualisation Culturelle devenu « **La Navette** », s'est affirmée comme singulière tant dans le fond que la forme. D'abord car **elle a permis d'être dans l'opérationnalité**, au plus proche du Collectif pour soutenir leurs démarches, **entamer un processus de structuration et travailler en intelligence collective à la construction d'un projet de territoire**. Ensuite dans le fond, car elle a fait émerger trois scénarii abordés ci-dessus permettant une analyse profonde des enjeux et des possibilités qu'ils font émerger. Les trois scénarii envisagés, que sont la coopération dématérialisée adossée à une petite plateforme logistique, la ressourcerie culturelle mutualisatrice et le tiers-lieu de l'économie circulaire culturel, présentent chacun des avantages et des défis spécifiques.

Si à date, le scénario d'une ressourcerie culturelle mutualisatrice s'affirme comme une option potentiellement viable et soutenu par le Collectif, le scénario 1 permettrait de préfigurer des usages, et le scénario 3 pourrait s'affirmer comme étant le projet de territoire phare pour la culture d'ici à 5 ans.

Chaque scénario a des avantages et des inconvénients :

- **Le premier scénario**, axé sur une coopération dématérialisée, **offre une solution flexible, peu coûteuse** (notamment en termes d'infrastructures), et **nécessite une forte coordination**, du temps humain dans chaque structure et **une plateforme numérique intuitive**.
- **Le deuxième scénario** axé sur la ressourcerie culturelle assumant le rôle de tiers de confiance dans la mutualisation des équipements, **propose une approche plus structurée et centralisée**, unilatérale, **offrant une gestion optimisée des ressources, une meilleure visibilité des activités, et une durabilité** dans le modèle de fonctionnement et le modèle économique.
- Enfin, **le troisième scénario**, le tiers-lieu dédié à l'économie circulaire culturelle, **visé à créer un espace polyvalent et attrayant** tant pour les professionnels que pour le grand public. C'est un lieu de création et de diffusion qui se construit autour des grands enjeux de transition écologique, sociale et sociétale. **Il favorise les synergies entre les différents acteurs culturels, économiques et écologiques du territoire**.

Chacun de ces projets a été analysé en prenant en compte les aspects techniques, humains, financiers et les enjeux du territoire émanant du diagnostic territorial qui vient en complément de la présente étude. Les FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) offrent une synthèse et une vision claire des possibilités des scénarii et des défis à relever pour les faire émerger.

Les besoins en termes de réemploi et de mutualisation de matériels et matériaux culturels à Toulouse et ses alentours est prégnant, que ce soit chez les structures culturelles associatives (ARTO, Le Nouveau Printemps...) ou les structures culturelles publiques (Odyssud, Quai des Savoirs...). En effet, les incitations à une économie soigneuse des ressources se font plus pressantes et, à ce jour, aucune structure

toulousaine ne propose de solutions afin de limiter leur gaspillage, ou de coordonner une mutualisation de matériels.

Cette étude met en lumière la nécessité de faire non seulement émerger un pôle de mutualisation, mais également de l'adosser à une structure ressource telle qu'une ressourcerie culturelle afin de permettre une captation des flux localement et une redistribution de ces matériaux et matériels aux acteurs culturels locaux qui en ont besoin. **Pour le Collectif**, soutenu par les collectivités et acteurs publics de Toulouse et sa Région, **il s'agit maintenant d'affiner le modèle choisi du scénario 2 en intégrant par exemple un incubateur** (comme Première Brique), **sécuriser les financements nécessaires à l'émergence** (en s'appuyant sur le Comité technique constitué) **et enfin à mettre en place une gouvernance adaptée et fluide qui pourra prendre le relais de l'équipe du RESSAC.**

En maintenant la solide énergie du Collectif, l'approche collaborative et la vision partagée par l'ensemble des membres, **ce projet a le potentiel de devenir un modèle de référence** au sein des ressourceries culturelles, mais aussi **pour l'économie circulaire dans le secteur culturel**. Ainsi, **le projet *La Navette* pourra contribuer aux enjeux de durabilité environnementale et à la résilience économique du territoire toulousain.**

ANNEXES

Compte-rendu visite découverte³⁶

Compte-rendu de la Visite Découverte

📌 S'il ne fallait retenir que 2 choses !

- Prochain RDV le 04 avril à Artstock pour la journée
- Merci de diffuser le questionnaire à vos partenaires disponible en fin de page

📍 La Réserve des arts Méditerranée
Marseille le 12.02.2025



📌 Objectifs du jour :

- Découvrir la création et l'essaimage d'une ressourcerie culturelle en région : histoire, enjeux et développement
- Mieux comprendre la mutualisation : étude de cas pratique par La Réserve des arts Méditerranée
- Pré-figurer une vision commune pour l'étude

Les 3 points à retenir de la visite :

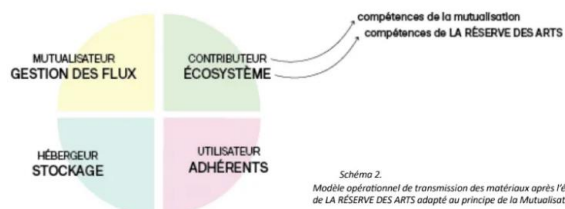


- Espace organisé contenant une pluralité d'activités et de matériaux, dans un espace finalement pas si immense (1000m2 environ, mais seulement environ 300m2 de boutique)
- De petites initiatives et de beaucoup d'énergies émerge des projets qui font sens sur le territoire

09h00-09h30	Accueil café : présentation des objectifs du jour
09h30-10h30	Visite découverte La réserve des arts
10h30-10h45	Pause
10h45-12h00	Présentation étude des pratiques des acteur·ices de la filière culturelle en vue de la mise en place d'un modèle
12h00-12h30	Voyage en mer (SWO)
12h30-14h	Pause dej
14h-15h	Voyage en 2030 : à la découverte du projet
15h-15h30	Atelier des parties prenantes
15h30-15h45	Préparation de la restitution collective - Synthèse des échanges
15h45-16h	Pause
16h-17h	Restitution collective
17h-18h	Clôture : validation des objectifs du jour

Les 3 points à retenir de la présentation de l'étude :

- Les 4 rôles fondamentaux pour développer la mutualisation sur un territoire



- Beaucoup de travail de fond pour mobiliser les acteurs autour du projet. Le travail est de longue haleine donc il est important de se mobiliser et engager sa structure.
- Il est primordial avant tout de faire un état des lieux des pratiques de mutualisation et des besoins

- 📌 ➤ CR intervention Ariane : Étude des pratiques des acteur·ices de la filière culturelle en vue de la mise en place d'un modèle de mutualisation en Région PACA



³⁶ [Compte-rendu de la Visite Découverte](https://marble-route-712.notion.site/Compte-rendu-de-la-Visite-D-couverte-1a07a17a623280d186f0d4b403fcdafc?pvs=74) : <https://marble-route-712.notion.site/Compte-rendu-de-la-Visite-D-couverte-1a07a17a623280d186f0d4b403fcdafc?pvs=74>

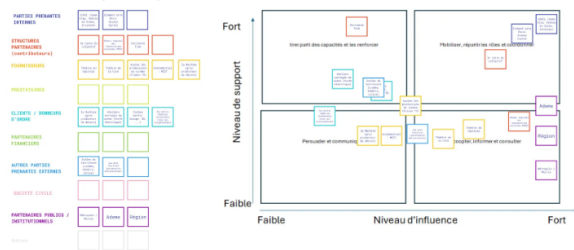
Les 3 points à retenir du Voyage en mer (SWOT) :

- Et si finalement on n'allait pas de la mutualisation à la COOPERATION ?
- Enjeux d'avoir 1 seul langage commun (déjà un peu présenté lors du kick-off, mais à poursuivre pour avoir 1 seul cahier des charges
- Vigilance à l'essoufflement, tous les acteur.ices du projet sont nécessaires et doivent mobiliser un peu de bande passante pour le bon déroulé de l'accompagnement. Car la pluralité des acteur.ices est une faiblesse, mais cela doit impérativement rester une force. Notamment pour OUVRIR L'ACCES AUX RESEAUX DES UNS ET DES AUTRES.

👉 CR du SWOT



L'atelier des parties prenantes :



Réflexions partagées :

- mutualiser = de(s) lieu(x) ?
- Quel nom ? PMCBT : pôle de mutualisation culturel du bassin toulousain : manque le mot réemploi et pas assez "affectif" au collectif / Proposition ruche en occitan = Rousca ?
- et si d'un pôle de mutualisation, on souhaitait surtout un pôle de coopération autour d'une ressource culturelle ?
- Elément terre peut avoir un rôle de prescripteur et de relais auprès de beaucoup d'acteurs culturels du territoire
- Bien diversifier les personnes ressources au sein des structures, ne pas avoir 1 personne dédiée au projet, mais embarquer plusieurs personnes. Le prochain RDV proche géographiquement peut servir à cela.

A FAIRE ENSUITE par le collectif :

- Profiter du Timbre et de la présence de plusieurs acteurs du consortium pour tester des cas pratiques (collecte, mutualisation, vente, atelier, ...) pour ne pas attendre 20... d'avoir LE lieu idéal. Mais vigilance à ne pas mettre de côté les structures qui n'y sont pas.
- Voir si le CMN ne pourrait pas soutenir une étude approfondie sur les enjeux de mutualisation sur le territoire toulousain et plus largement dans une perspective de mutualiser à échelle régionale
- Faire un état des lieux du territoire sur ce qui ce fait déjà : quelles pratiques de mutualisation existent ? Qu'est-

Les 3 points à retenir du Voyage en 2030 (Glorieuses) :

- L'étincelle de la création = avoir 1 lieu
Mais d'ici là, il est important de pré-figurer et expérimenter pour avoir le projet à la bonne échelle. Le Timbre semble être un espace idéal pour mettre en place des cas pratiques.
- Sonder les contributeurs sur leurs visions
- Vision du lieu en 2030

👉 CR du Voyage

NOS PROCHAINS EXERCICES :

- Trouver LE NOM ❤️ du projet
- Affiner au réel les besoins en M2 : notamment pour questionner le 1 lieu vs. des lieux
- Mettre en place un outil de communication fluide

🕒 PROCHAIN RDV : le 04.04.2025 chez Artstock
D'ici là, merci de diffuser le questionnaire mutualisation et ressources : 🌈 [Airtable](#) | [Everyone's app platform](#)

🕒 Un autre RDV à retenir : Prochaine JAM (Journée nationale des Acteurs de la Mutualisation) en Novembre 2025 organisée par Cagibig à Lyon

📧 Diffuser le questionnaire :

Il est primordial de faire une étude la plus riche possible pour bien identifier les enjeux de territoire.
Pour cela, merci de transmettre à vos contacts identifiés dans la cartographie (ou pas), ce questionnaire.
Voici un petit mail type pour leur diffuser. Sentez-vous libre de vous l'approprier.
On compte sur vous !
Merci beaucoup.

Très cher.e partenaire,

Le RESSAC, réseau national des ressourceries culturelles et artistiques accompagne actuellement un consortium d'acteur.ices de la Région Occitanie dans une étude de faisabilité pour le développement d'une ressourcerie culturelle sur Toulouse et sa métropole.

AUSSI, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS pour collecter des informations concernant les gisements de matériels et matériaux potentiellement réemployables sur votre territoire.

Et afin de bien identifier vos besoins en terme de MUTUALISATION.

Merci de prendre 5 minutes pour répondre à ces questions sur vos pratiques de réemploi et de mutualisation : 🌈 [Airtable](#) | [Everyone's app platform](#)

Il nous aidera à penser et co-construire LE PÔLE de vos rêves, répondant aux enjeux de votre territoire.

Des questions sur le questionnaire :

pauldedieu@hotmail.com

Pour plus d'informations sur ce projet :

louisane.roy@lilo.org

Et n'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez suivre les actualités du projet.

Bien cordialement. Merci pour votre contribution précieuse. <3

SIGNATURE

RESSOURCES :

- Qu'est-ce qu' Airtable ? : 📺 [Airtable Facile](#) [Découvrir Airtable en 5 minutes](#)
- Qu'est-ce que Notion ? : 📺 [theyo](#) [Comprendre Notion en 30 minutes : le Guide Ultime](#)

*Crédits photos : Sara Combes et Louisane Roy

Compte-rendu Rencontres toulousaines



S'il ne fallait retenir que 2 choses !

- Prochain RDV le 11 juin TOUTE LA JOURNEE pour la journée de clôture de l'étude au TIMBRE
- Merci de diffuser compléter le questionnaire GISEMENTS pour VOTRE STRUCTURE (sauf Odyssud expo et le Raviv) :
<https://airtable.com/app78maZNwWRtles3/pagQrYp5kUIE3nkvR/form>
- Merci de voter pour votre nom du projet préféré : disponible ici :
<https://framaforms.org/un-nouveau-nom-pour-le-pmc-bt-1744036521>



Artstock et le Timbre

Saint-Gaudens et Toulouse
le 04.04.2025

08h30	Récupérer invité.es à la gare de St-Gaudens
09h00-09h30	Accueil café 🍷
09h30-11h10	Visite découverte : Artstock : Genèse de l'asso / son histoire (le préalable à l'activité,



	les 1ers petits pas) - croire à son projet même si il semble être une petite goutte d'eau / fonctionnement de l'asso / comment sont gérés les adhérents + découverte des métiers de la RC
11h30-13h45	Retour sur Toulouse et pause dej au TIMBRE 🍌
14h-17h	Ateliers collectifs animés par Louisane
17h-17h30	Clôture en tour de table et validation des prochains RDV
17h30	Bye bye ❤️



Objectifs du jour :

- Découvrir un autre modèle de ressourcerie culturelle basée sur le territoire Occitanie
- Mieux comprendre les interactions du collectif
- Mutualiser, coopérer et/ou réemployer, quelles missions pour le Pôle ?

Les 3 points à retenir de la visite :



Les points à retenir du tour de table - se positionner :

- Le Timbre : un lieu qui va permettre de pré-figurer des relations de coopérations et pourquoi pas plus pour, faciliter les échanges (notamment matériels), mais aussi le travail en intelligence collective
- Le RAVIV : un pôle de mutualisations (savoir-faire, matériels et espaces) en somnolence à réactiver

100

UN CHIFFRE : 2 950m² = le besoin total en m² des acteurs sur 1 même site

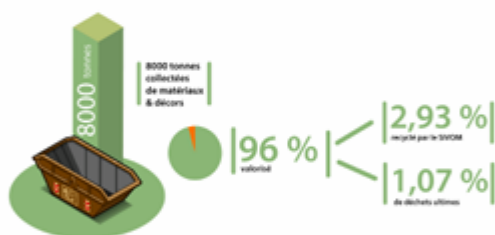
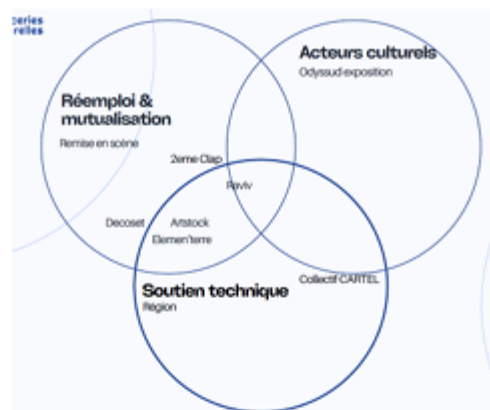
- Avoir une vitrine de l'écoconception culturelle sur Toulouse
- Une gouvernance à éclaircir suite aux scénaris qui seront proposés par l'étude
- Un enjeu foncier déterminant sur certains scénarios

Atelier : Mutualiser, réemployer et/ou coopérer, quelles missions pour le Pôle ?



Activités clés	- Mutualisation de matériels déjà possédés par les acteurs locaux - Réemploi : récupération et revente de matériaux (transformations)	- Mutualisation de matériels - Gestion et coordination de la mutualisation - Location de biens et de services (mises à dispos d'espaces et d'outils)	- Mutualisation (inventaire, catalogue, stockage, suivi des flux, logistique) - Collecte (?) - Tri / gestion des déchets - Entretien des ressources matériels - Formations (?) - Si ressourcerie : vente
----------------	--	--	---

- Comme à Marseille, les espaces abritent une pluralité d'activités (donc de métiers) et de matériaux et elles s'adaptent en fonction des territoires d'implantations (St-Gaudens, Blajean et Asnières). L'objectif est de soutenir la mission sociale du projet (notamment la montée en compétences : ex. Couture) et la création d'emplois
- L'émergence d'une ressourcerie culturelle va de paire avec de nombreux investissements (transpalettes, racks, ...)



Les enjeux soulevés :

- Faire monter en puissance les ressourceries existantes pour avoir des projets à l'échelle de Toulouse (Remise en scène, 2ème Clap et Artstock)

Les 3 points à retenir du Diagnostic territorial (en cours) :



- De nombreux stocks dormants (totalement et partiellement) mais qu'il reste à QUANTIFIER et QUALIFIER
- Un territoire qui oriente sa politique de développement notamment autour des ICC (avec un focus cinéma)

	de la matière) - Espaces de travail (répétitions) - Espace de stockage	- Mutualisation d'espaces de stockage - Vente - Collecte - Valorisation	
Ressources clés	- Au moins 1 salarié.e (coordo, entretien technique) - Logiciel de gestion des stocks - Espace de stockage - Fenwick ? Camion ? - Transpalette	- Moyens humains (coordo/ admin, gestion stock, gestion atelier, comm, animation du pôle) - Logiciel gestion / référencement - Foncier - Outils de transport / levage, petits outillages atelier	- Moyens humains (coordo, inventaire, comm et sensibilisation, gestion admin) - Lieu (bureaux, stock et espaces partagés ateliers) - Moyens matériels (machines, camions, élévateur, rangement, matériel pesée, logiciel gestion de stock, équipements bureautiques)
Cibles	- Organismes d'événements culturels locaux (festival, expos, ...) - Compagnies de théâtre, cirque, artistes...	- Arts visuels : centre culturel, centre d'art, musée, FRAC, artothèque, bibliothèque, fondation, biennale) - Audiovisuel : société de production, étudiants, festival, technicien) - Arts vivants : compagnies, professionnels du spectacle, festival - Hors secteur culturel	- Les professionnels du secteur culturel - Les particuliers (?)
Segment cibles	- Politique tarifaire pour les structures qui mettent des équipements au pot commun	- Adhésion - Événementiel - Sensibilisation - Réseaux sociaux - Formations	- Tarif préférentiel pour les adhérents mutualisateurs - Catalogue en ligne partagé - Actions de communication

	- Organiser des événements pour animer la communauté	- Participations rencontres professionnelles - Site web	- Apéro et convivialité
Partenaires clés		- Fournisseurs de gisements - Collectivités	- Festivals - Collectivités - Financeurs - ICC et acteurs culturels
Propositions de valeur	- Tarification moins chère que le neuf - Impact environnemental + faible - Point unique pour tout le matériel pour les événements - matériel entretenu et valorisé	- Foncier : répondre à un besoin de manque de place - Entreprendre des projets liés à la transition écologique - Exclusivité - Toucher différentes cibles du domaine culturel	- Accéder à du matériel à moindre coût - Répondre aux ODD - Coopération et mise en réseau - Mutualisation de moyens - Adhésion à 1 projet collectif - Statut et gouvernance - Ressourcerie réservée aux pros dans un 1er temps - Mais des événements exceptionnels (ex : portes ouvertes)
Structure de coûts	- Loyer sur 3000m2 - Salaires - Investissement en matériel (stockage /logistique)	- Loyer : 48k/mois - Fluides - RH - Bennes	- Foncier / locaux - Investissements pour équiper le site - matériels bureautiques et logiciels - RH - Comm et événementiel - Assurances - Frais de fonctionnement
Sources de revenus	- Adhésions pour la mutualisation - Vente de matériaux (?) - Collecte (?) / Livraison (?) - location / mise à disposition - Subventions	- Vente - Service de collecte - Location - Formation en écoconception et écoconstruction (aide à l'obtention de label)	- Vente - Location espaces et matériels - Adhésions (en fonction du type d'adhérent utilisateur/mutualisateur) - Mécénat - Prestations de conseils

A FAIRE ENSUITE par le collectif :

- Eclaircir à l'échelle de sa propre structure le positionnement au sein du collectif
- Ne pas oublier les points à faire du précédents CR !

A FAIRE ENSUITE par le RESSAC :

- Prise de RDV avec La Maison
- Prise de RDV avec La CRESS
- RDV avec le copil restreint pour statuer sur la visite apprenante à la Ressourcerie culturelle de Nantes

NOS PROCHAINS EXERCICES :

- Trouver LE NOM  du projet : RAPPEL à vos votes
- Mettre en place un outil de communication fluide à faire lors de la restitution finale
- Présentation de l'étude de faisabilité



PROCHAIN RDV : le 11.06.2025 au TIMBRE

Attention, contrairement aux indications données, le RDV se fera sur la journée entière.

Comme convenu, le matin nous convierons les institutionnels et la Ressourcerie Culturelle Municipale de Bordeaux pour une restitution de l'étude.

Et l'après-midi, nous vous accompagnerons dans les 1ères prises de décisions et la répartition de la feuille de route selon l'analyse des scénaris proposés dans l'étude

37

³⁷ [Compte-rendu Rencontres toulousaines](https://marble-route-712.notion.site/Compte-rendu-Rencontres-toulousaines-1ce7a17a62328006bf6ce6d80548758f?pvs=74) : <https://marble-route-712.notion.site/Compte-rendu-Rencontres-toulousaines-1ce7a17a62328006bf6ce6d80548758f?pvs=74>

La Navette - Compte-rendu Rencontres toulousaines 2 - 11/06/2025

📌 S'il ne fallait retenir que ça :

Prochains RDVs :

- le vendredi 27 juin à 10h pour le comité technique avec : Artstock, 2ème Clap, Raviv et Remise en Scène + Ressac + Ademe + les services techniques dev. éco / culture / ESS à la Ville, Métropole et Région
- le vendredi 27 juin à 11h10 pour le comité de pilotage (Artstock, 2ème Clap et Raviv) + Ressac
- le vendredi 5 septembre de 09h à 12h30 pour le comité de clôture de l'étude avec l'ensemble des membres de La Navette + les équipes techniques et élus des territoires concernés + RESSAC

🕒 Le Timbre

Toulouse le 11/06/2025

09h00-09h30	Accueil café 🍵
09h30-11h30	Les 1ers pas dans la mutualisation par Timothée Clerc de La Ressourcerie culturelle
11h30-12h00	Synthèse du Diagnostic territorial et de l'état d'avancement de l'étude
12h00-12h30	Questions - réponses
12h30-14h	Pause déjeuner
14h-17h	Ateliers scénarii
17h30	Tour de table + Bye bye 🍷



🕒 Objectifs du jour :

- Découvrir un autre modèle de ressourcerie culturelle proposant un service de mutualisation : le cas de la ressourcerie culturelle
- Découvrir un comparatif des modèles de mutualisation
- Mieux comprendre les enjeux et premiers pas dans la mutualisation
- Etat des lieux de l'étude avec présentation des scénarii et sélection du scénario à travailler

Les 3 points à retenir de la Ressourcerie culturelle nantaise :



- Quelques chiffres :
 - 350m2 au sol soit 1/10ème du stockage dont 50m2 d'un espace dédié à la préparation de commande
 - 1,1 ETP/an dont 0,6 pour la commande, l'entretien et la logistique et 1 ETP saisonnier sur 6 mois pour la prépa de commandes, les retours et l'entretien
 - CA : 47kCA / AN en 2024 et en 2025 environ la même tranche car baisse des subventions dans la culture



- La création d'une structure tiers-ad hoc permet de passer de la mutualisation informelle (que l'on observe actuellement chez les acteurs culturels toulousains) à la formalisation par un tiers de confiance. Celui-ci organise les flux et permet de toucher plus de monde. Il sera en gestion, centralisation du matériel, gestion des demandes, gestion de l'administratif, du développement pour l'accueil des structures et gestion des demandes, de



- Les recommandations de la Ressourcerie Culturelle :
 - Faire en sorte qu'une structure gère pour tout le monde est un gain de temps, de rationalisation économique, et une parfaite maîtrise des stocks et de l'entretien des équipements, mais demande un local unique avec une superficie plus importante
 - Certaines structures sont moins aptes à mutualiser que d'autres (ex : les théâtres qui bossent toute

pour 300 locations

- 200 locations en 2023, 300 locations en 2024 (stabilisation) - collectif, collectivités territoriales, complément des gros festivals (max de 3000 personnes)
- Investissements = 115k depuis 2021

la logistique, ...

	Mutualisateurs (Investisseurs en commun)	Apporteurs d'équipements (déjà en leur possession)	Loueurs
Nantes	5	11	250
Marseille	0	5	10

l'année, les festivals qui durent 1 mois pendant l'été, les petites compagnies de théâtre qui ont des dates en last minute). Les festivals en général sont les plus aptes à mettre au pot commun et à avoir besoin des équipements.

Écrivez, appuyez sur la touche espace pour faire apparaître l'IA, tapez « / » pour afficher les commandes...

Retours sur le Diagnostic

Ce qu'on en retient :

- Les enjeux croisés de territoire : de nombreux défis communs à qualifier
- Un investissement territorial autour des industries Culturelles et Créatives
- Un enjeu foncier déterminant
- Les structures du collectif ont des besoins communs en termes d'espace, de mutualisation de matériel, d'accès à la ressource, et de réduction des déchets culturels.
- La majorité des structures souhaite une gouvernance partagée, avec une délégation de gestion pour la gestion du parc de matériel et l'animation du lieu.
- Le gisement potentiel annuel est estimé à 558 tonnes de matériaux et matériaux, dont 275 tonnes de bois et 50 tonnes de maquette.

3 Scénarii retenus dans le cadre de l'étude pour un pôle d'économie circulaire culturelle à Toulouse

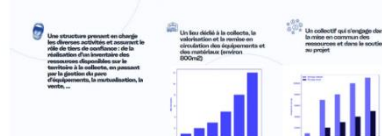
1. Une coopération dématérialisée portée par les structures du Collectif
2. La ressource culturelle portée par une tête de réseau mutualisatrice des ressources
3. Le tiers-lieu de l'économie circulaire culturelle

Un outil de coopération et de mutualisation dématérialisée portée par les structures du Collectif avec un petit espace de stockage partagé



- Les +**
 - Phase 1 possiblement rapide à mettre en place
 - Phase 1 pas d'investissement logistique (garage ?)
 - Cadre juridique pour cadrer la mutualisation
 - Petite surface donc possiblement facile à obtenir avec l'intercalaire, encore des lots disponibles au Tintin (450m2) avec charges TTC
 - Facilité d'accès à d'autres structures (notamment pour attendre plus "facilement" la mise en œuvre)
 - Besoin d'une charte de fonctionnement de la mutualisation
- Les -**
 - Coordination entre hop de structures
 - Besoin d'un pilote dans la navette, même si c'est porté par les structures
 - Fort temps de travail bénévole ou temps salariés
 - Besoin de définir les bénéfices pour les gens qui mutualisent (masse critique pour donner envie de faire son inventaire, être sûr que tout le monde va jouer le jeu)
 - Besoin d'une RH pour la coordination
 - Persistance sur la tenue d'un lieu, car pas juste une plateforme en ligne, qui gère le lien, le salarié => Revoir le titre ? soit juste en ligne pour gérer les stocks ? soit en ligne + petit stock ?

La ressource culturelle portée par une tête de réseau mutualisatrice des ressources



- Les +**
 - Un local de 500m2 à Mureaux disponible dès "démarche" de la RAVI + 2024 à voir, comment rendre attractif pour les parties prenantes ? en ayant une petite offre d'atelier (petits outillages et découpeurs)
 - Aller au-delà de ce qu'on peut faire main à la main avec des pots, des ateliers, de la formation, de la ressource, ...
 - Arriver à partager avec l'extérieur, concevoir ce qui se fait au-delà de la structure
 - Perte d'une structure existante qui pilote les activités, donc inventer le Gouvernance partagée (groupement employeur RAVI + 2ème Clap ?)
 - Temporité relativement courte pour monter ce projet
- Les -**
 - Manque de € pour RH + trésorerie
 - Trouver 500m2 et le financer au prix du marché
 - Comment définir le profil de la RH qui va gérer le projet ? Droit de regard sur les recrutements ? Donc avoir une gouvernance partagée

Le tiers-lieu de l'économie circulaire culturelle



- Les +**
 - Ancrage du projet pour déclencher politiquement ICC, ESS, dev. éco et socio
 - Déclencher les disciplines, tout en les regroupant autour d'un lieu pour montrer de "vrais" projets
 - Création de l'interactivité territoriale, pas juste une vitrine, mais un lieu ressource
 - Centralisation des activités, des usages, ressources, matériaux, salariés : fortes dynamiques
 - S'adapter aux usages culturels : lieu ressource pour formation et création en local jusqu'au national
 - Chercher la flexibilité de l'expérimentation d'un tiers-lieu
 - Droits culturels et éducatifs, pop.
- Les -**
 - Enorme machinerie logistique sur plusieurs niveaux, compétences spécifiques (ERP, gestion immo)
 - Espace existant sur Toulouse ? avec un cahier des charges techniques assez contraignants
 - Manque une bricole dans les corps de métier sur cette gestion de site
 - Esp d'investissements donc hop de temps à la recherche de subvention

Les leviers positifs pour votre structure :

- Expérimenter une nouvelle activité
- Pour les structures qui ont du matériel : on stock mon matériel, j'y ai accès quand je veux, et mon parc est entretenu
- Diversifier les activités et donc possiblement les revenus
- Renforcer son implication sur le territoire

Par manque de temps, nous invitons chaque structure à identifier en interne les leviers positifs à titre individuel et collectif qui permettront de maintenir l'engagement et la mobilisation autour du projet. Notamment dans les prochaines étapes cruciales.



La Feuille de route à 3 ans :

Maintenant que vous vous apprêtez à devenir des colocataires de projet, que notre mission touche à sa fin, il semble important de questionner le fonctionnement du collectif ? Quelle feuille de route ? Qui prend quoi dans la feuille de route ? Quelles coopérations après nous ? Quel modèle de fonctionnement après nous ? L'objectif est de répartir la charge de travail et la charge mentale de la suite ?

Dans 1 an, nous nous revoyons et vous me racontez que vous avez coché toutes ces cases :

- ☐ La création d'un comité technique incluant l'Ademe, la Région, la Métropole, la Ville et vous
- ☐ Définir les acteurs du pilotage du projet (Artstock, 2ème Clap et Ravi)
- ☐ Réunir un comité enthousiaste pour parler de la gouvernance et des leviers positifs pour chaque structure
- ☐ Organiser une belle réunion de clôture de l'étude
- ☐ Intégrer un outil d'accompagnement pour poursuivre les étapes d'émergence et de structuration du projet
- ☐ Trouver des financements pour poursuivre



l'accompagnement technique et la formation aux métiers
de mutualisation et de ressourcerie culturelle

- ☐ Recenser auprès des structures partenaires la liste
complète des équipements à mettre au pot commun
(Limiter les structures apporteurs pour tester au début,
idem pour la location en passant par un réseau - qui ne
vont rien payer sur la 1ere année d'expérimentation)
- ☐ Recenser les besoins sur ce qui sort le plus dans les
structures, il s'agira des équipements qui pourraient être
le plus demandés en mutualisation
- ☐ Chercher les financements nécessaire à l'émergence du
projet (investissements, RH, local, ...)
- ☐ Chercher l'espace de stockage
- ☐ ...

👍 VOTE DU NOM : La Navette

*Crédits photos : [Louisane Roy](#)

38

³⁸ [Notion: https://marble-route-712.notion.site/La-Navette-Compte-rendu-Rencontres-toulousaines-2-11-06-2025-2157a17a62328028925fe7e712262e23?pvs=74](https://marble-route-712.notion.site/La-Navette-Compte-rendu-Rencontres-toulousaines-2-11-06-2025-2157a17a62328028925fe7e712262e23?pvs=74)

Vos ressources

Dans cette partie, merci de renseigner les quantités consommées par an selon quelques typologies phares retenues (en m², en € ou en mètre linéaire) et les quantités partant à la benne / an (en m³, unité ou en tonnes) .

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à cette section, vous pouvez directement passer à la suivante.

Quelles typologies de matériaux achetez-vous chaque année pour mener à bien vos projets ? *

+

Panneaux de bois acheté / an (en m², en € ou en mètre linéaire)

Bois acheté (tasseaux, planches) / an (en tonnes)

Métal acheté / an (en m³, en € ou en tonnes) :

Verre acheté / an (en € ou en tonnes) :

Tissu acheté / an (en € ou en mètre linéaire) :

Sol vinyle et moquette acheté / an (en m² ou en mètre linéaire)

Matériels audiovisuel et électronique achetés / an (en nombre ou en €)

Vos déchets

Dans cette partie, merci de renseigner les quantités partant à la benne / an (en m³, unité ou en tonnes) .

Quelles typologies de matériaux sont mises au rebut chaque année par votre activité ? *

+

Panneaux de bois jeté / an (en m³, unité ou en tonnes) :

Volume de bois jeté / an (en m³ ou en tonnes) :

Volume de métal jeté / an (en m³ ou en tonnes) :

Volume de verre jeté / an (en m³ ou en tonnes) :

Extrait questionnaire ressources gisements et mutualisation

	A Name	Type de structures	Quelles typologies de matériaux ach...	A Panneaux de bois ac...	A Bois acheté (tasseau...	A Métal acheté / an (e...	A Verre acheté / an (en...	A Tissu acheté / an (en ...
1	ARTO (Festival)	Festival	Feuilles décor et panneaux de bois	Quinca +/- 6m ²	0,25			
2	Association Convivencia	Festival	Aucune					
3	PINKANOVA	Société de production	Bois (tasseaux et planches)	Matériel audio	5m2	0.5	0.5	
4	La Joyeuse Lucie Holle	Société de production	Textile	Mercerie	Bois (tasseaux et planch	Moins d'une tonne		4/5mètre lineaire
5	Ah ! Le Destin	Société de production	Mercerie	Costumes	Textile	Quincaill	0	5m max
6	exposition odysseu - mairi...	Centre culturel (théâtre, ...	Bois (tasseaux et planches)	Feuilles décor €				
7	Lieu-Commun / association...	Centre culturel (théâtre, ...	Bois (tasseaux et planches)	Verre	Quinca	10m2 grand max	- de 10 kilos	- de 1 kilo
8	Direction des Musées et M...	Musée	Bois (tasseaux et planches)	Métaux	Verre	Très variable suivant les an...	Très variable suivant les an...	Très variable suivant les an...
9	Muséum de Toulouse	Musée	Matériel audiovisuel					
10	Musée du Vieux-Toulouse	Musée	Textile	Verre	Bois (tasseaux et planches)			
11	STUDIO LE GRAND SET by ...	Atelier de construction o...	Bois (tasseaux et planches)	Plastique	po	350 m2	1 T	3000e
12	La fiancée du Pirate	Atelier de construction o...	Bois (tasseaux et planches)	Métaux	Autr	40	?	?
13	KINO ROSÉ	Evènement (salons, foires...	Aucune					
14	ENSAV - Université Toulous...	Autre	Bois (tasseaux et planches)	polystyrène	= 2000€			
15	Collectif AiOn	Autre	Bois (tasseaux et planches)		2m			200 euros
16	Compagnie Juste ici	Autre	Textile	Quincaillerie	Plastique			
17	Mattatoio Sospeso	Autre	Aucune					
18	RAVIV - Réseau des Arts Vi...	Autre	Aucune		0	0	0	0
19	Collectif Culture en Mouve...	Autre	Textile	Mercerie	Matériel audiovisuel		0	0
20	Elémén'terre	Autre	Aucune					
21	2èmeClap!	Autre	Bois (tasseaux et planches)	Plastique	Te	0	0	0

Extrait des résultats au questionnaire

Un nouveau nom pour le PMCBT :

A vos votes et idées :



Ci-dessous les propositions retenues, votre TOP 1 <3 : *

- ☐ La Mutualiserie
- ☐ Le Garage Culturel
- ☐ Circul'art
- ☐ Socle commun
- ☐ La Navette
- ☐ Aller-retour
- ☐ Le PMCBT

Et votre top 2 : *

- ☐ La Mutualiserie
- ☐ Le Garage Culturel
- ☐ Circul'art
- ☐ Socle commun
- ☐ La Navette
- ☐ Aller-retour
- ☐ Le PMCBT

Autres proposition

Questionnaire vote du nom pour le projet

GLOSSAIRE & NOTIONS

Mutualisation :

Le mutualisme au sens biologique est une interaction entre plusieurs espèces vivantes qui en retirent toutes un avantage évolutif. Cela se traduit par des avantages en matière de protection, de dispersion, d'apports nutritifs ou de pollinisation.

Au sens économique, cela désigne un modèle socio-économique fondé sur la mutualité : action de prévoyance collective par laquelle des personnes se regroupent pour s'assurer mutuellement contre des risques sociaux.

Une mutualisation dans le secteur culturel pourrait s'entendre comme un portage d'investissements partagés grâce à des systèmes d'échanges locaux pour créer du commun, tout en économisant des ressources.

Les 3 R :

- **Ressorceries**³⁹ : structures officiellement membres du Réseau National des Ressorceries. Elles ont pour mission principale le réemploi et la réutilisation.

Principalement association à but non lucratif, elles sont des outils de prévention à la production de déchets sur un territoire donné. Elles mettent en œuvre 4 fonctions (collecte, valorisation, vente et sensibilisation) et permettent la création d'emplois locaux.

Dès lors, il semble important de questionner le terme de ressourcerie culturelle dont aucune n'est membre du Réseau National des Ressorceries. Elles semblent donc plus s'inscrire en tant que recycleries (mais ce n'est pas l'objet du débat).

- **Recycleries**⁴⁰ : les recycleries poursuivent les mêmes objectifs de réemploi que les Ressorceries, mais elles se distinguent par le fait qu'elles peuvent être mono-filière. Une recyclerie pourra ainsi se spécialiser dans la collecte de jouets ou de matériaux par exemple. On utilise aussi le terme recyclerie pour des structures de réemploi multi-filières non adhérentes au Réseau National des Ressorceries. Ce terme est souvent mis de côté par les structures, se rapprochant trop de la notion de "recyclage" et pouvant dévaloriser l'engagement du réemploi.

³⁹ https://www.ordeec.org/fileadmin/user_upload/Guide_Creer_une_Ressorcerie.pdf

⁴⁰ Op Cit

Et une (votre) ressourcerie culturelle ?



Une ressourcerie culturelle = ?



Gros bâtiment / foncier
opérateurs de collecte
fournisseurs de matières premières
liant
scénographie
emploi
inventaire
transformation
accessibilité et matériels d'accessibilité
traçabilité

Matériaux
Matières
Stock
Gestion de flux
solidarité avec les acteurs
matériel technique
aspects juridiques (pv/droits d'auteur)
revente décors/matériel
pour les acteurs culturels
récupération
réseau inter-acteurs

Nuage de mots collectés lors du kick-off de lancement de l'étude⁴¹

Les ressourceries culturelles sont des structures qui mènent des activités de réemploi et de réutilisation dans un domaine lié à la culture et aux arts.

1. **Spécialisation sectorielle** : Elles se concentrent sur le réemploi d'objets et de matériaux spécifiquement liés aux arts, au spectacle, ou à d'autres expressions culturelles (comme les costumes, les décors, les instruments de musique, etc.).
2. **Valorisation des ressources** : Elles contribuent à la valorisation des déchets culturels en leur donnant une seconde vie, permettant ainsi de réduire le gaspillage et de promouvoir une économie circulaire dans le secteur culturel.
3. **Sensibilisation et éducation** : Elles ont également une mission de sensibilisation à l'importance du réemploi dans le secteur artistique, encourageant les artistes et les structures culturelles à être plus responsables concernant leurs pratiques de consommation.
4. **Création de lien social et d'emploi** : En localisant leurs actions dans des communautés ou des territoires spécifiques, ces ressourceries favorisent le développement d'initiatives culturelles locales, tout en créant de l'emploi et en soutenant des artisans ou des artistes.
5. **Partenariats avec des acteurs culturels** : Elles collaborent souvent avec des artistes, des compagnies de spectacle, des institutions culturelles ou des écoles d'art pour promouvoir la réutilisation des matériaux et encourager des pratiques plus durables.

⁴¹ Pour plus d'informations, se référer au compte-rendu de l'échange

- **Réemploi**⁴² : “ toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus⁴³. ” Cela signifie que le produit est transmis par son propriétaire à un tiers qui lui donnera une seconde vie. Le produit concerné n’a pas été modifié dans son statut et n’est à aucun moment considéré comme un déchet (cf. définition ci-dessous).

Le réemploi n’est donc pas un mode de traitement, mais une composante de la prévention des déchets.

- **Réutilisation**⁴⁴ : “ toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.⁴⁵ ” Cela signifie que si le propriétaire d’un bien s’en défait auprès des services dédiés par exemple de la collectivité (poubelle, déchèterie), le bien prend le statut de déchet (cf. définition ci-dessous). Si ce même bien est récupéré par une structure type recyclerie, il subira alors une opération de traitement des déchets appelée “préparation en vue de la réutilisation” ou “valorisation” lui permettant de retrouver son statut de produit, et donc potentiellement d’allonger sa durée de vie.
- **Réparation** : remise en état d’un bien ou étape de préparation à la réutilisation.
- **Recyclage** : “Processus technique de requalification de déchets en matières premières secondaires reposant sur une logique industrielle et marchande.” Le recyclage ne conserve donc que la matière, par des process industriels souvent très coûteux en énergie, et rarement réalisés à échelle locale.
- **Déchets** : “tout résidu d’un processus de production, de transformation ou d’utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l’abandon⁴⁶.” Sont considérées plusieurs typologies de déchets en fonction de leurs origines :

Dans notre cas, il s’agit principalement des déchets des activités économiques (déchets du BTP, des artisans et commerçants, des services publics, des professionnels de santé et donc des activités culturelles...) qui, hors déchets assimilés, sont collectés normalement par des opérateurs privés

Les plus communs sont les déchets ménagers et assimilés issus de l’activité quotidienne des ménages collectés par les services publics.

Les déchets des collectivités : déchets des administrations publiques, des espaces verts publics, de la voirie et de l’assainissement.

Les déchets des filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur). Celle-ci repose depuis le début des années 1990, sur le principe du “pollueur-payeur”.

⁴² Op Cit

⁴³ Ordonnance 2010-1579

⁴⁴ https://www.ordeec.org/fileadmin/user_upload/Guide_Creer_une_Ressourcerie.pdf

⁴⁵ Ordonnance 2010-1579

⁴⁶ Code de l’environnement - loi du 15 juillet 1975

Financées par les éco-taxes, cela permet les collectes de flux spécifiques comme les DEEE (déchets électroniques, électriques et électroménagers).

Un partenariat est en train de se structurer entre le RESSAC et VALDELIA (filiale REP des mobiliers professionnels, mais prend aussi en compte certains flux collectés par les ressourceries culturelles comme la moquette) au bénéfice de l'ensemble des membres du réseau, afin de faciliter la contractualisation des ressourceries culturelles avec cet éco-organisme.

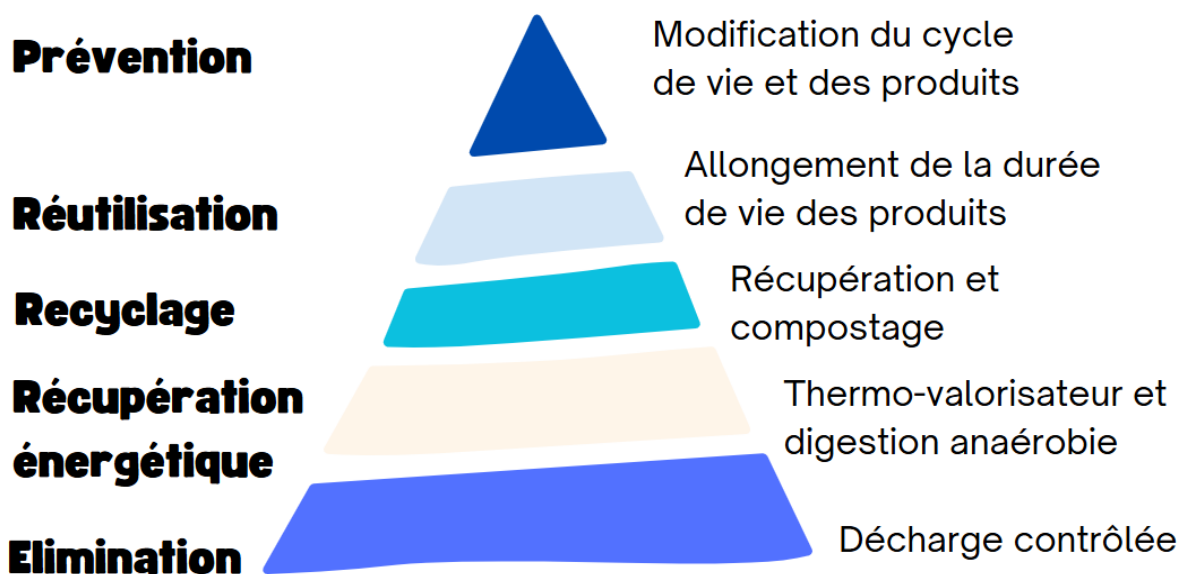


Schéma de la hiérarchie du traitement des déchets⁴⁷

L'économie circulaire

Pour l'ADEME⁴⁸, "l'économie circulaire désigne un ensemble de pratiques dont la finalité est de préserver les ressources naturelles comme l'eau, l'air, le sol et les matières premières. Certaines de ces ressources naturelles sont déjà surexploitées, en situation de pénurie voire d'épuisement, à l'échelle mondiale. Leur accès et leur partage peuvent être sources de tensions et de conflits. Même les ressources renouvelables ne sont pas épargnées car, en les surexploitant, nous empêchons leur renouvellement (par exemple, les poissons des océans). Ces cinquante dernières années, la consommation des ressources naturelles et des matières premières par l'homme a été multipliée par dix. Cette consommation croissante génère des impacts environnementaux qui compromettent le bien-être des individus et la santé des écosystèmes. Elle fragilise sur le long terme les économies (nationales, territoriales) et augmente les risques d'instabilités sociales et géopolitiques.

⁴⁷ Selon la directive cadre sur les déchets n°2008/98/CE, transposée en droit français en décembre 2010 (ordonnance n°2010-1579)

⁴⁸ <https://economie-circulaire.ademe.fr/>

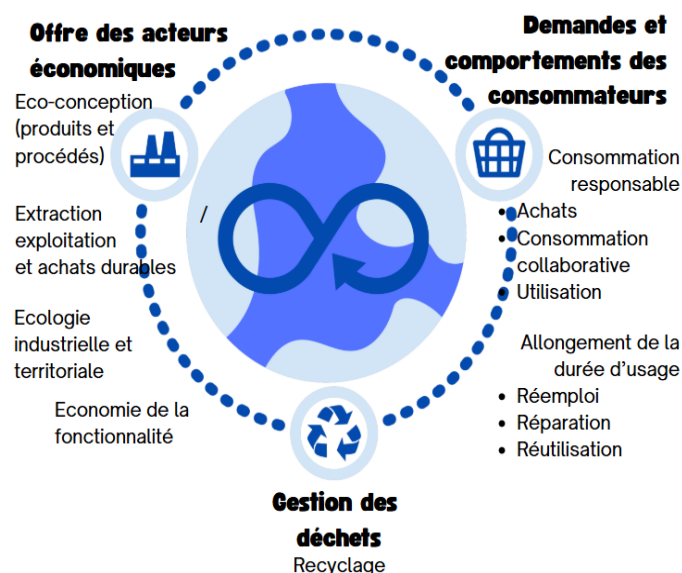


Schéma proposé par l'ADEME pour mieux comprendre les enjeux autour de l'économie circulaire⁴⁹

L'économie circulaire vient remettre en question le modèle traditionnel basé sur l'économie linéaire "extraire, produire, consommer, jeter". On parle régulièrement de "boucler" ou "fermer la boucle" de l'économie circulaire, ce qui signifie :

- Conserver les ressources naturelles dans l'économie via l'optimisation de leur usage dans les produits et les services,
- Limiter ce qui sort de cette « boucle » (déchets, en particulier ceux non valorisés),
- Limiter ce qui y entre (ressources naturelles extraites, matières premières).

Le concept d'économie circulaire comme reposant sur 3 domaines d'action et 7 piliers :



En Occitanie, le Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC) trace la feuille de route pour :

⁴⁹ <https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/925-economie-circulaire-comment-ca-marche-.html>

- Séparer la création de richesse de la consommation des ressources naturelles (autrement dit, comment continuer à produire, mais mieux en utilisant le moins de ressources possibles) ;
- Créer de la valeur et de nouveaux emplois locaux ;
- Mieux valoriser les déchets et réduire de moitié la quantité de déchets ultimes d'ici 2030.

Un projet de réemploi et de mutualisation vient offrir des solutions à l'ensemble de ces 3 points.

L'économie de la fonctionnalité :

Elle permet de soutenir la transition écologique car elle propose un modèle économique permettant de réduire la consommation de biens et de ressources sur un territoire. Pour cela, elle repose sur une mise à disposition d'un usage, plutôt que sur la possession d'un bien. On ne paye plus pour la propriété du bien, mais pour le service rendu à l'aide de ce bien. L'économie de la fonctionnalité s'appuie sur 3 piliers principaux :

- développer la coopération entre les différents acteurs du territoire dans la perspective de générer des impacts positifs ;
- développer des services pour les usagers et associer la création de richesse au développement de ressources immatérielles ;
- privilégier les aspects environnementaux et sociaux en prônant des valeurs telles que la sobriété matérielle, l'allongement de la durée de vie des biens, le réemploi...

ANNEXES BUDGETS

	2025	2026	2027
CHIFFRE D'AFFAIRES TTC	23 016 €	141 756 €	203 772 €
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	19 180 €	118 130 €	169 810 €
AUTRES RECETTES LIÉES	0 €	0 €	0 €
ACHATS - CHARGES VARIABLE S	5 996 €	40 666 €	63 489 €
MARGE BRUTE	13 184 €	77 464 €	106 321 €
Loyer	18 150 €	43 200 €	43 200 €
Internet, téléphonie	370 €	552 €	552 €
Fourniture administrative et petit équipement	570 €	1 200 €	1 200 €
Fluides (électricité, gaz, eau)	750 €	1 800 €	1 800 €
Photocopieur	240 €	600 €	600 €
Abonnement logiciel	480 €	720 €	720 €
Sous-traitance extérieure	0 €	0 €	0 €
Honoraires comptables et CAC	1 840 €	3 174 €	3 312 €
Entretien et réparations	0 €	600 €	600 €
Ménage	800 €	1 200 €	1 200 €
Communication	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Déplacements, frais de mission	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Assurance	2 004 €	2 004 €	2 004 €
Frais bancaires	240 €	240 €	276 €
Autres, divers	1 200 €	1 800 €	1 800 €
Frais fixe par salarié.e	220 €	1 920 €	2 600 €
Charges check-in nouveaux salarié.es	112 €	336 €	224 €
CHARGES EXTERNES STRUCTURELLES	29 376 €	61 746 €	62 488 €
Subvention	20 000 €	25 000 €	20 000 €
Subvention	10 000 €	10 000 €	
Subvention	25 000 €	30 000 €	20 000 €
Subvention		20 000 €	20 000 €
Conventionnement VALDELIA Mobilier professionnel	336 €	672 €	1 344 €
Quote-part de subvention d'investissement	14 000 €	28 000 €	32 000 €
Subvention			40 000 €
Aide à l'emploi (alternance)		5 000 €	5 000 €
Cotisations	750 €	4 000 €	8 000 €
SUBVENTIONS	70 086 €	122 672 €	146 344 €
Interimare	0 €	0 €	0 €
Salaires	27 500 €	88 403 €	117 822 €
Charges sur salaires	2 750 €	8 840 €	27 099 €
FRAIS de PERSONNEL	30 250 €	97 243 €	144 921 €
AUTRES TAXES		1 200 €	1 200 €
Acquisition foncière et constructions	6 667 €	10 000 €	10 000 €
Immobilisations incorporelles	0 €	1 400 €	1 600 €
Immobilisations corporelles	13 903 €	25 867 €	30 733 €
AMORTISSEMENT S	20 569 €	37 267 €	42 333 €
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	3 075 €	2 680 €	1 722 €
CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €
RESULTAT D'EXPLOITATION avant IS	3 075 €	2 680 €	1 722 €
IMPOTS sur les SOCIETES	461 €	402 €	258 €
RESULTAT NET après IS	2 614 €	2 278 €	1 464 €
Capacité d'Autofinancement	23 183 €	39 545 €	43 797 €

Budget prévisionnel scénario 2 – une ressource culturelle mutualisatrice

ANNEXE CADRE LOGIQUE

Finalités

L'art peut sauver le monde mais pour cela, il doit lui-même être outillé et accompagné pour faire ses transitions et ainsi accompagner celles du grand public. Le réemploi et l'économie circulaire sont des outils pour pallier à l'épuisement des ressources et matières premières.

Objectifs généraux

- Prévenir et réduire la production de déchets en promouvant le réemploi et l'économie circulaire
- Créer un espace d'échanges culturels et de ressources

- Soutenir les professionnels du secteur culturel, vecteurs de changements positifs et la création locale
- Sensibiliser aux enjeux climats, ressources et culturels

Objectifs spécifiques

- Une plateforme logistique de réemploi
- Création d'emplois locaux non délocalisables
- Sensibiliser les différentes parties prenantes
- Encourager l'éco-conception

Activités

- Marketing et communication (AS, LinkedIn et Instagrams + Titbox), site Internet)
- Démarchage clients (CRM, RV, réseaux, offres commerciales, suivi relationnel, ...)
- Gestion (administratif, gestion financière et comptable, ...)
- Candidature à des AAP, AMI, etc.
- Développement de partenariats (écoles, lieux, personnes, ...)
- Représentations RP
- Management et gestion d'équipe
- Développer des outils et méthodologies de logistique et gestion de stocks
- Campagne de sensibilisation et de programmes éducatifs
- Gestion de l'espace de vente, des adhérents, de la logistique (collecte, valorisation, ...)

Résultats attendus

- Des partenariats durables avec les institutions locales (entreprises, écoles, musées, associations, ...)
- Le taux de réemploi et l'évolution des tonnages collectés, réemployés, ...
- Le nombre d'ateliers, de formations, réalisés
- Le nombre d'adhérents, de projets culturels et associatifs soutenus
- Un espace fonctionnel en terme de logistique et accueillant
- Des événements toujours plus écoresponsables et vertueux sur le territoire
- Une diversification des publics
- Le soutien aux professionnels de la culture et de l'artisanat en local

Moyens

- Du financement (investissement et fonctionnement pour l'urgence)
- Un espace pour accueillir la ressource culturelle
- Un plateauforme de gestion de stock et des outils de communication (flyers, carte de visite, ...)
- Une structure juridique la + adaptée aux projets
- Un pôle administratif (expertise-comptable, avocat, ...)
- Des équipements techniques pour la manipulation et le stockage
- Des équipements de sécurité (pp)
- Un oral équipe des logisticiens (Notion, Slack, suite Office, logiciel montage)
- Des RH (salariés, bénévoles, volontaires, ...)

Publics

- Les professionnels du secteur culturel, créatif et artisanal
- et les futurs professionnels
- le grand public (?)

Indicateurs

- Nombre de participants aux événements et ateliers
- Taux de fréquentation de la ressource culturelle
- Nombre de membres actifs
- Nombre d'artistes et de projets locaux soutenus
- Nombre de partenariats avec des institutions culturelles et éducatives
- Taux de financement obtenu
- Croissance du chiffre d'affaire en propre
- Evolution des emplois
- Evolution des tonnages collectés, réemployés, ...
- Evolution du panier moyen
- Taux d'engagement sur les réseaux sociaux
- Nombre de visiteurs sur le site
- Nombre de mentions dans les médias locaux/nationaux
- Nombre d'ateliers et de formations proposées

Temporalité

- Planification stratégique :
- Court terme (0-1 an) : Mise en place des activités initiales, acquisition des ressources de base, lancement des premières événements (collectes et ventes).
 - Moyen terme (1-3 ans) : Développement de partenariats, expansion des programmes, évaluation et ajustement des activités.
 - Long terme (3-5 ans et plus) : Pérennisation des activités, développement de nouveaux espaces ou programmes, renforcement de l'impact culturel et social.
- Calendrier des activités :
- Hebdomadaire : Ateliers réguliers, rencontres avec les membres, sessions de formation, ouverture de la vente et collectes.
 - Mensuel : Événements spéciaux, expositions temporaires, réunions de planification.
 - Trimestriel : Évaluations des programmes, ajustements des activités, rapports d'avancement.
 - Annuel : Bilans annuels, planification stratégique pour l'année suivante.

ANNEXES RESSOURCES

[Économie circulaire et culture : concilier création artistique et préservation des ressources](#), OREE, 2021

Création artistique et urgence écologique, Culture et Recherche n°145, automne-hiver 2023, 160 pages

[Le Cadre d’actions et de coopération pour la transformation écologique](#) et le [Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture](#)

RESSAC

**réseau des ressourceries
artistiques et culturelles**